Feuilleton : Le théâtre des abysses

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15104 7 F

VENDREDI 20 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Moins d'un mois après l'opération « Justice rendue »

Le Hezbollah défie à nouveau Israël

Dans la « zone de sécurité » créée par Israël au Liban sud, une explosion au passage d'une patrouille israélienne a fait huit morts parmi ses membres, jeudi 19 août, selon la milice libanaise auxiliaire des Israéliens dans cette région. Revendiqué par le Hezbollah, mouvement pro-iranien, cet attentat est le plus meurtrier en près de cinq ans dans cette zone. Sept soldats israéliens avaient été tués au cours de trois attaques séparées, en juillet, avant que l'armée israélienne ne lance l'opération « Justice rendue », en vue, officiellement, de faire cesser les tirs de roquettes sur le nord d'Israël.

Lire nos informations page 4

Guerres sans fin

DES *montagnes sauvages* de l'Anatolie aux rues grouillantes du Caire, en passant par les plateaux accidentés du Liban sud, le *Proche-Orient* et *ses alentours* résonnent de violences en tous genres. Comme si certains s'ingéniaient à faire oublier et d'autres à ruiner les timides espoirs que nourrit la laborieuse recherche d'une paix entre Israël et ses voisins arabes. D'une paix si désespérément attendue qu'elle dérange les plans et les calculs de ceux qui ont misé sur la guerre pour arriver à leurs fins.

Qu'ils se battent au nom d'une identité refusée comme les Kurdes, ou d'un fondamentalisme religieux comme les islamistes, tous justifient la violence dans laquelle ils s'enferrent. Lutte implacable et, partant, répression parfois aveugle des Etats ainsi fragilisés. Et chaque camp prend à témoin de ses bonnes intentions des populations, ballottées en tous sens, qui subissent les contrecoups de différends fratricides dont elles mesurent mal les enjeux.

DES guerres de plus en plus médiatisées qui s'éternisent. Neuf ans n'ont pas permis aux Kurdes d'Anatolie de vaincre « l'esprit négateur » de l'Etat turc, comme ils n'ont pas permis à ce dernier de réduire la rebellion de ces solides montagnards. Cette politique du « dernier quart d'heure » est aussi invoquée, à l'envi, du côté du Caire, où le ministre de l'intérieur vient d'échapper à un attentat. Pourtant, les autorités égyptiennes et les responsables islamistes ne paraissent pas être en mesure de gagner la partie par les armes seules.

Faut-il croire qu'au Liban sud le mouvement intégriste Hezbollah, qui vient de revendiquer une embuscade dans laquelle sont tombés huit soldats israéliens, ainsi que, dans les territoires occupés, ses « frères » du Hamas et du Djihad islamique, toujours prêts à dénoncer les « traîtres » de l'OLP, mènent un combat d'arrière-garde? Les parties concernées réussiront-elles à déjouer ces innombrables manœuvres de torpillage, à négocier et à imposer, malgré tout, une paix honorable, et durable?

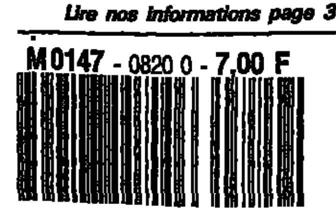
CES haines sont si tenaces, et ces violences parfois si bien programmées que d'aucuns veulent y voir la main d'une sorte de grand ordonnateur qui animerait et financerait l'actuel « camp du refus ». En affichant son activisme religieux, l'Iran s'est ainsi un peu montré du doigt sans que, pour autant, il soit aisé de savoir, très exactement, si les ayatollahs ont joint le geste à la parole.

En ajoutant le Soudan à la liste noire des pays accusés de soutenir *le terrorisme, les Etats-Unis* viennent de désigner officiellement un nouveau coupable. Depuis la « visite historique » du chef de l'Etat iranien, au mois de décembre 1991, à Khartoum – visite qui avait pour objectif de « consolider le mouvement islamique » – l'élève se serait-il montré, en la matière, aussi doué que le maître?

Quoi qu'il en soit, la diabolisation de l'adversaire ne saurait tenir lieu de politique : elle nourrit la violence plus qu'elle ne la réduit.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 0820 0 - 7,00 F



Alors que le dispositif de l'OTAN est prêt

Sarajevo devrait être administrée par l'ONU

Le président croate, M. Tudjman, et son homologue serbe, M. Milosevic, étaient attendus, jeudi 19 août à Genève, où ils doivent participer aux négociations sur la partition de la Bosnie-Herzégovine. Les deux médiateurs avaient obtenu la veille un accord de principe sur un statut temporaire pour Sarajevo, qui deviendrait une ville démilitarisée, gouvernée pendant deux ans par un administrateur de l'ONU. De son côté, le général Briquemont a renouvelé son hostilité aux frappes aériennes de l'OTAN.

par Alain Debove

Ce n'est pas la première fois que les dirigeants des communautés serbe, croate et musulmane de Bosnie-Herzégovine apposent leurs signatures respectives au bas d'un document que l'on qualifie de déterminant pour la suite des pourparlers de paix. On ne compte plus les cessez-le-feu aussitôt violés, les promesses de débloquer les routes pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire ou de mettre sous supervision de l'ONU le matériel militaire lourd autour des enclaves musulmanes assiégées depuis des mois. Il convient donc de ne pas crier trop fort victoire au lendemain de l'accord arraché par les médiateurs internationaux, M. Owen pour les Douze, et M. Stoltenberg pour l'ONU, sur le statut futur de Sarajevo, dans le cadre de cette « Union » des trois Républiques ethniques qui devrait remplacer l'actuelle Bosnie-Herzégovine, Etat souverain reconnu pourtant par les Nations unies.

Lire la suite page 6

Le labyrinthe des expulsions

Le dispositif de reconduite des étrangers aux frontières entretient le débat sur l'immigration

par Philippe Bernard

La Santé, Fleury-Mérogis, Fresnes. Sur les cinq années de son séjour en France, Jose en a passé plus d'une en prison, en quatre séjours successifs, sans avoir commis d'autre délit que celui de vivre en France sans papiers. Contrôle d'identité, rétention, refus d'embarquer dans l'avion, condamnation, prison, libération, deuxième contrôle d'identité, prison encore, etc.

Son itinéraire d'Angolais en situation irrégulière illustre la parfaite rigueur du système français de refoulement des étrangers « clandestins ». Sa grande inefficacité aussi. Car Jose, vingt-neuf ans, en ce matin de juillet, marche, libre, dans les rues d'un joli village d'Ile-de-France, Le Mesnil-Amelot, commune de Seine-et-Marne qui jouxte les pistes de Roissy.

Pour lui comme pour cinq autres étrangers en cours de refoulement, les hautes grilles du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot viennent de s'ouvrir. Les baraques blanches dénommées « centre d'hébergement » sur les panneaux indicateurs ne seront bientôt qu'un souvenir, guère tragique d'ailleurs, car le régime, encadré par les gendarmes, y est nettement plus libéral qu'en prison : promenades à volonté, accès à une cabine téléphonique et chambres propres de deux personnes.

Les voilà donc libres, mais toujours en situation irrégulière et donc à la merci du prochain contrôle. *« Je reconnais avoir été informé que je dois quitter le territoire français immédiatement et sans délai »*, indique le formulaire qu'ils ont signé à leur libération.

Lire la suite page 8

Il y a 25 ans, le pacte de Varsovie écrasait le « printemps de Prague »

On ne révise pas l'Histoire avec une loi

par Jiri Pelikan

Une « loi sur l'illégalité du régime communiste et sur la résistance à ce régime », approuvée le 9 juillet par le Parlement de la République tchèque, vient d'entrer en vigueur. Cette loi dispose que *« le régime basé sur l'idéologie communiste qui, du 25 février 1948 au 17 novembre 1989, a décidé en Tchécoslovaquie de la gestion de l'Etat et du sort des citoyens, était criminel, illégitime et répréhensible »*. Elle proclame encore que *« le Parti communiste tchécoslovaque était une organisation criminelle et répréhensible tout comme d'autres organisations basées sur son idéologie... »* et que *« le PCT, sa direction et ses membres sont responsables du mode de gouvernement du pays »* pendant la période précitée. *« La résistance des citoyens à ce régime*, ajoute-t-elle, *était légitime – fût-ce en liaison avec une puissance démocratique étrangère – et, partant, digne de respect »*.

Un paragraphe de cette loi, l'alinéa 5, pourrait avoir des conséquences pénales, car il annule pratiquement le délai de prescription pour les actes délictueux commis entre le 25 février 1948 et décembre 1989. Ce qui signifie que des poursuites pourront être engagées *a posteriori* pour des actes commis avant le délai de prescription légale de vingt ans actuellement en vigueur, ce qui est contraire à la pratique du droit.

Il ne fait aucun doute que le régime communiste, particulièrement après la prise du pouvoir en février 1948 et pendant l'ère stalinienne, a causé à la société tchécoslovaque d'énormes dommages moraux et matériels, des procès politiques assortis d'exécutions aux arrestations arbitraires, à la persécution des Eglises, à la censure et à la collectivisation forcée. Puis, de nouveau, après la répression du « printemps de Prague » par l'invasion soviétique d'août 1968. C'est un fait et les conséquences ne peuvent en être réparées ni par les réhabilitations menées en 1968, ni par celles intervenues après 1989, ni encore par des indemnités. On ne peut restituer les vies perdues ou gâchées.

Lire la suite page 6

► Jiri Pelikan est éditeur de la revue tchèque *Listy*. Il était directeur de la télévision tchécoslovaque pendant le « printemps de Prague », dont il fut l'une des grandes figures. Il a choisi l'exil au début de la normalisation qui a suivi l'intervention soviétique, le 21 août 1968, et a été, dans les années 80, député socialiste italien au Parlement européen.

M. Balladur et la réforme de la loi Falloux



Lire page 7

Allemagne : un déclin exemplaire

Les championnats du monde de Stuttgart vitrine d'un athlétisme « propre »

STUTTGART

de notre envoyé spécial

« Stuttgart, pour Berlin 2000. » Sur les murs de la capitale du Bade-Wurtemberg, les banderoles se veulent optimistes. Les championnats du monde d'athlétisme ne seraient qu'une rampe de lancement vers ces Jeux olympiques de l'an 2 000 que Berlin souhaite accueillir (1). Les athlètes répéteraient ici l'apothéose sportive de l'Allemagne unifiée. Pourtant, en se dirigeant vers les portes du stade Gottlieb-Daimler, les Allemands jettent sur ces slogans des regards sceptiques.

Ces Jeux olympiques, en veulent-ils seulement? Des manifestations, parfois violentes, ont eu lieu à Berlin pour s'opposer à leur organisation. Dans le pays, des voix se sont élevées pour faire savoir que les énergies devaient être consacrées à d'autres tâches que la préparation de ces agapes du tournant du siècle. Il est difficile de parler de cérémonie d'ouverture et de médailles quand les mots de chômage, d'inflation, de racisme et d'antisémitisme viennent de refaire leur entrée dans le vocabulaire courant. Le gouvernement, malgré son soutien officiel au comité de candidature berlinois, semble lui-même attendre que le Comité olympique international se charge de le débarrasser de ce projet. Le rideau de la répétition de Stuttgart a même bien failli ne pas se lever. Lorsqu'elles se sont portées candidates à l'organisation des championnats du monde, en 1989, les autorités de la ville pensaient exposer dans cette vitrine la prospérité de la cité des Mercedes.

JÉRÔME FENOGLIO

Lire la suite page 15

(1) Le CIO choisira, le 23 septembre à Monaco, la ville organisatrice des Jeux olympique de l'an 2000, dans une liste de cinq candidates : Berlin, Istamboul, Manchester, Pékin et Sidney. Ces deux dernières sont favorites.

Nouvelle baisse des taux en France

La Banque de France a annoncé jeudi 19 août qu'elle abaissait à nouveau d'un demi-point le taux de ses prises en pension à 24 heures, le ramenant de 8,75 % à 8,25 %. Elle avait mené une opération similaire le 17 août. Les marchés avaient anticipé cette poursuite de la détente prudente des taux.

De son côté, la Bundes*bank, dans son rapport* mensuel, refuse toute responsabilité dans la récente crise monétaire et reproche à plusieurs pays européens (dont la France) d'avoir pratiqué une politique forcée de baisse des taux.

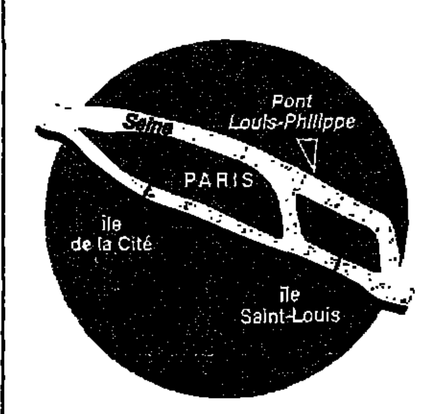
Page 22

LIVRES

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER



L'IDÉE est née un jour d'hiver et d'ennui, un rêve de barreau scié, une envie d'écrire, de jouer, d'être au chaud. L'idée s'est réalisée au fond des poubelles, au hasard des chantiers, dans les allées d'église et les cours d'entrepôt. Il a fallu scier le barreau et se glisser dans la pierre, se faire tout petit dans l'ouverture d'une meurtrière, se hisser, ramper, forcer pour y passer la tête, les jambes, les pieds, et se laisser tomber, deviner l'invisible dans l'obscurité, sentir l'humidité. Ecouter le silence, le bruit des bateaux.

Il a fallu aller et venir, enlever et remettre le barreau, escalader à nouveau, transporter les morceaux de bois, les bouts de moquette, les tissus et les cierges brûlés, installer les chandeliers, construire les étagères, improviser un rideau. Un jour d'hiver, Casquette a été fier de sa conquête, tâtonnant les murs, pliant la tête sous la voûte comme un explorateur contemple sa découverte. Casquette a allumé les bougies une à une, s'est admiré dans un miroir, a bu quelques gorgées de vin et s'est éclairci la voix. Casquette était chez lui, prêt à jouer la comédie. Casquette, le clochard, avait créé son théâtre à l'intérieur d'un pont, *« sans fric, ni subvention »*. Casquette dans le pont Gérard – pardon –, Louis... Philippe, au pied de l'île Saint-Louis, dans les tréfonds de Paris. Une salle dans un ventre, entre voitures et métro, au fil de l'eau. Casquette l'a baptisée le « théâtre des abysses ».

« Entrez, entrez, ça va commencer ! » Les spectateurs attendent sous le pont, impatients devant la barbacane, sous laquelle on a posé un escabeau facilitant l'escalade. Chacun doit passer l'un après l'autre, se soumettre à la même gymnastique, rentrer son ventre, se mettre de profil et basculer dans l'antre, la grotte étrange et suffocante. Murailles sombres et ruisselantes, bulle d'air dans un monceau de pierres, oxygène rare et odeurs de salpêtre, d'autres effluves encore. Avec ses deux ou trois mots de français, Tamara, une Anglaise de dix-huit ans qui s'est échappée d'un foyer de rééducation à Londres, fait office d'ouvreuse. Le visage boursouflé, le sourire triste et une chevelure de rouquine taillée à la garçonne, elle demande aux spectateurs d'aller *« là-haut »*. Les jeunes gens s'exécutent, grimpent sur des poutrelles et accèdent aux « nids-de-poule » qui ont été aménagés sur le côté, s'asseyant le dos voûté contre la paroi. Tamara se suspend de planche en planche, allume les bougies éparpillées un peu partout, le candélabre à sept branches qui trône au-dessus de la scène, les cierges enfoncés dans des bouteilles posées à même la moquette. Moquettes à fleurs et tapis dépareillés.

JUAN, le Mexicain, est venu avec une bouteille de beaujolais, Dejal, un Tahitien, avec son amie Carole, Elsi et Jaako, deux Finlandaises, Denis, chanteur polyphonique corse et son cahier de dessins, Sylvain et sa guitare, Roxane, Rachel, Marie. Touristes et étudiants, jeunes habitués des quais, de dix-huit à vingt ans, à la recherche de *« nouvelles intensités »*. Sylvain : *« C'est unique, comme endroit, c'est ça qu'est chouette, tu vois. »* Roxane se faufile et se dit à elle-même : *« Sympa, vraiment sympa. »* Elsi et Jaako, en vacances à Paris, arrivées ici *« par des amis d'amis »*, trônent du haut de la *« loge royale »*, comme l'appelle Casquette, un petit matelas recouvert d'une couverture de couchette SNCF, dominant les deux « gradins », en réalité deux planches où s'assoient difficilement six à huit personnes.

Casquette s'excuse : *« Ce soir, je ne vais pas jouer longtemps, j'ai la voix pétée, j'ai chanté du blues, hier, toute la soirée. »* Debout, au milieu d'un miroir décoré d'un bout de dentelle, d'un baigneur en étain – *« un cadeau d'artistes américains »* – et de tentures rouge et blanc accrochées aux murs, Casquette se lance, après avoir bu une goulée de vin – *« J'suis comme les tracteurs, faut du carburant pour le diesel »*. *« Ah ! je me meurs, je me meurs ! Ah ! »* Jean-Claude, un grand costaud barbu qui vit lui aussi à la rue, se précipite sur Casquette, improvise un massage cardiaque et le supplie : *« Confessez-vous, mon fils, je suis prêtre. Dieu saura vous entendre. »* Casquette : *« J'ai commis beaucoup d'exactions dans ma vie, mon Père, j'ai fait des fausses factures, j'ai construit des murs frelatés, j'ai commis des délits d'initiés »*. Casquette s'arrête, trouve le massage cardiaque un peu trop violent – *« T'es pas obligé de m'éclater la tête »*, dit-il à son partenaire –, puis reprend : *« Je voudrais me repentir, mon Père, faire un don à la sainte Eglise, dites-moi à qui je dois libeller le chèque. – Au nom de la banque du Saint-Esprit »*, souffle-t-il au « prêtre » qui a oublié son texte. *« Et au moment où je meurs, t'oublie pas de me mettre un pain dans les côtes »*, lui précise-t-il une dernière fois comme si le public n'écoutait pas. L'agonisant expire avant de pouvoir libeller son chèque. Jean-Claude se souvient pour le coup donné dans les côtes, mais tarde à lancer la réplique finale : *« Le chèque ! Ah ! le sale c... ! Il est crevé. Il n'a même pas eu le temps de signer ! »* Les deux hommes se relèvent, personne n'applaudit. *« Voilà, c'est fini »*, dit Casquette. *« Je sais, c'était mauvais, on est trop bourrés. »*



« Entrez, entrez, ça va commencer ! » Les spectateurs attendent sous le pont. Chacun doit passer l'un après l'autre, se soumettre à la même gymnastique et basculer dans l'antre, la grotte étrange et suffocante. Casquette est chez lui, prêt à jouer la comédie !

10. – Le théâtre des abysses

« J'ai une dizaine de pièces en chantier, par exemple un banc public qui raconte sa vie, un vieux couple qui n'a plus rien à se dire, deux mourants qui font le bilan de leur vie dans une chambre d'hôpital, l'un honnête, l'autre, malhonnête. »

Casquette est désolé. *« Mes comédiens sont partis à Avignon, et ils ne sont pas rentrés. Je n'ai pas pu les retenir. Tu vois, ici on ne gagne pas beaucoup de tunes. Mais à la rentrée, je te promets, ça va tourner. »* Casquette envisage peut-être une reprise de *Pourquoi t'es partie ?*, le précédent spectacle, qu'il a joué avec Rachel, Sterling et Yoki, une danseuse japonaise du théâtre nô, rencontrés par hasard sur le parvis de Notre-Dame. *« Il avait super bien marché. »* Il préférerait en monter un nouveau : *« J'ai une dizaine de pièces en chantier, par exemple un banc public qui raconte sa vie, un vieux couple qui n'a plus rien à se dire, deux mourants qui font le bilan de leur vie dans une chambre d'hôpital, l'un honnête, l'autre, malhonnête. Celle-là, elle fera mal, le spectateur se reconnaîtra à la fois dans l'un et l'autre personnage. Obligé. »* Casquette s'allonge dehors, il fait trop chaud à l'intérieur du pont. Et puis, la nuit est si belle le long de la Seine, les tourbillons et la brise, les canards dans l'eau saumâtre, les halos des réverbères, les bateaux-mouches aveuglants de lumière, le ciel...

DANS le coucher de soleil se profilent les toits de l'Hôtel de Ville, les façades, les tours et les clochers, l'église Saint-Gervais, celle qui donne l'heure – *« En général, le spectacle est à neuf heures »* – et les cierges – *« Je préfère les petits, parce qu'ils brûlent jusqu'au bout »*. Casquette est allé chaparder quelques branches de géranium pour en faire un bouquet et l'offrir à Tamara. Elle a de la fièvre et elle préfère rester couchée, seule, à l'intérieur du théâtre. Parfois, quand il baguenaude sur les pavés, Casquette se lève et se précipite sur les passantes, ouvrant les bras en croix et criant : *« Sophie, ma petite Sophie, ça fait six mois que papa te cherche ! »* Les victimes sursautent, en général estomaquées, s'accrochant figées au bras d'un fiancé, parfois moins effrayées comme celle-ci répondant à l'acteur : *« Mais, moi, c'est Marie-Thérèse ! »* Casquette le prédit : *« Un jour, je vais tomber sur un mari joueur de rugby. »*

« Fildoche » est un inconditionnel : *« Tu verrais le spectacle, c'est à pleurer. »* L'œil au beurre noir, une coiffe de femme, sorte de cloche en velours gondolé sur la tête, Fildoche, solennel, veut mettre les choses au clair : *« Je dis souvent n'importe quoi. Mais pas sur Casquette. Casquette, j't'assure, c'est un grand. Je l'ai vu cet hiver, il avait sa cabane entre les deux arbres au bout de l'île. Il faisait froid. Eh bien, Casquette, j'te jure, il était là, sous la tente et il tapait sur sa machine à écrire. »* Tout le monde a vu Casquette travailler, Fildoche, Jean-Claude, Shoppi, les amis « sans-abri », mais aussi les habitants de l'île, les voisins : *« Il disait qu'il écrivait des romans »*, se souvient Eric, un jeune comédien. Un Japonais, très distingué, qui promène son chien sur les quais, confirme : *« Je suis l'un de ses plus fidèles admirateurs. »* Casquette regarde s'éloigner la silhouette élégante tirant sur sa laisse : *« Je le connais bien. Il habite au-dessus, un appart dans l'île, bourré aux as. »*

Shoppi veut bien refaire avec Casquette le sketch *« du mec qui meurt »*, *« comme ça en plein air »*. Shoppi est venu avec ses béquilles. Lui aussi est comédien : *« Je fais partie de l'A.I.C. On a pas mal tourné. L'A.I.C., tu connais pas ? C'est Artistes in catacombes, on joue dans les catacombes à Paris, mais aussi dans le Midi. On est complètement sous l'influence du Living Theatre »*. Mais Shoppi en a un peu *« marre, en ce moment, de l'urbain »*, des squats à Londres, à Copenhague et des ponts sous Paris. Il voudrait se mettre au vert, aller ailleurs. Loin. *« Rêves d'Afrique »*, dit-il. Quelques heures plus tard, Shoppi laissera tomber ses béquilles et grimpera sur les murs qui dominent les quais. *« Il fait ça toutes les nuits, quand il est bien parti. »*

Personne ne connaît vraiment l'âge de Casquette, ni l'histoire de sa vie, son véritable nom. Quarante-cinq ans, dit-il, mais ses yeux trahiraient un peu plus de jeunesse. Casquette sans âge, dissimulé sous sa barbe, une voix rocailleuse et un ton qui voudrait ressembler à celui d'un sage. *« Mmoouais... »* Souvent, Casquette marmonne, moitié Gabin, moitié Noiret, le regard vague, échappé. Il dit *« Mmoouais »*, et l'on ne sait s'il commence une tirade ou une confidence, s'il se met à jouer ou s'il dit vrai, naviguant entre la réalité et une représentation improvisée, engageant la conversation et s'envolant, pour finir, dans des phrases qu'il aime huiler, répéter, associer, des phrases qu'il fait rimer et qui s'imbriquent, fragments des monologues qu'il joue tous les soirs, à défaut de comédiens, de nouvelles pièces, à défaut de « vrais » spectacles. En attendant Rachel, Yoki et les autres...

« Mmoouais... » Le voici à nouveau dans son théâtre, debout, les bras tendus vers la voûte. *« Je veux qu'il y ait des gens qui se disent : j'ai vu un lieu étrange et bizarre. »* S'interrompt et s'adresse à un spectateur : *« Fais gaffe avec tes clopes, parce que, si ça crame, on est dans le bordeaux. »* Reprend : *« Personne n'y croyait. Quand on passait devant, on ne savait pas qu'il existait. Oh ! bien sûr, quand je suis arrivé, je ne peux pas dire qu'il n'y avait rien... »* Casquette s'arrête une nouvelle fois et se penche vers Tamara, sa fiancée anglaise, un peu sonnée par ses quintes de toux : *« Arrête de tousser, bébé, je joue. »* *« ...Quelques morceaux de bois, de la glace sur les murs... »* *« Bébé, look at this, il y a le feu là-haut ! Bébé, vite, ça brûle ! »* Tamara se lève, atteint la poutrelle qu'une bougie commence à noircir. *« Peut-être que c'est un théâtre de rien, j'en ai rien à foutre, aujourd'hui il vit, mon théâtre, il vibre. Et il me parle la nuit... »* Un bruit d'éclats de verre : *« C'est pas grave, c'est un cierge qui vient de faire péter le vase. Merci, le vase, de me couper ; c'est gentil, le vase »* *« ...Ce que l'homme n'a pas compris, c'est qu'il avait un diamant en lui. »* Une spectatrice anglaise part dans un fou rire : *« Elle me fait chier, celle-là, mais c'est qui, cette grande saucisse ?*, demande Casquette. *Mais elle me pète mon texte ! On ne pourrait pas lui enlever les piles, à celle-là ? Ah ! le théâtre populaire, je vous jure... »*

Fildoche préfère Casquette quand il joue sa vraie pièce *Pourquoi t'es partie ?* : *« C'est sa vie, si tu préfères. Quelqu'un qui meurt, précipitamment, et l'autre qui n'y croit pas, qui secoue le mort, qui crie. »* Fildoche se penche et dit sur le ton de la confidence : *« Il a perdu sa femme et ses enfants dans un accident, il n'a pas pu supporter. C'était un mec important autrefois ; maintenant, il est à la rue. »* *« Mmoouais »*, Casquette a entendu. Fildoche cherche à changer de conversation, sort de son cabas une édition du journal *Sud-Ouest* et dit : *« Tiens, le CAC 40 est remonté, treize et demi aujourd'hui, tant mieux, hein, Casquette ? »* Casquette approuve mollement et jette une bouteille dans la Seine. Tamara vient finalement prendre l'air. *« J'ai de la fièvre »*, dit-elle en rigolant. A la sortie du one-man-show, elle est passée dans les rangs du public en tendant une tasse à café, avec son accent anglais : *« Pour le spectacle ! »* *« Tamara, c'est ma nouvelle femme !*, s'exclame joyeusement Casquette. *On s'est rencontrés « on the street », hein, bébé ? On en a connu, des galères, tous les deux. »* *« Rue des Trois-Portes qu'on s'est rencontrés*, précise Tamara. *Je venais de Londres avec un camionneur. Tout le monde, à Londres, me disait :* « Paris, c'est pas bien, mais c'est pas bien du tout. » *C'est pour ça que j'ai voulu venir à Paris. Je me suis échappée du foyer, je n'avais pas encore dix-huit ans. A Paris, les policiers ont fini par m'arrêter, ils m'ont renvoyée à Londres. Mais, moi, j'ai attendu mon anniversaire, et, voilà, je suis revenue*, dit-elle sur un ton de victoire. *Ma mère ? »* Tamara éclate de rire : *« Elle est à l'hôpital psychiatrique. Mon père ? Il est complètement alcoolique. »* Tamara retourne s'allonger.

Fildoche parle à Casquette tout en fixant des yeux les traînées de lumière qui filent sur la Seine : *« Casquette, dis-moi si tu peux me répondre. »* Puis, déliant bien ses phrases pour en souligner l'importance : *« Voilà. Casquette, est-ce que tu comptes, est-ce que tu peux refaire ta vie, un jour ? »* Casquette répond par un extrait de son monologue : *« La vie ne m'intéresse plus. »* Puis, levant les bras au ciel, forçant la voix : *« J'attends que le grand Minitel m'appelle ! En attendant, je veux montrer qu'on peut croire à la main tendue, que la vie n'est pas complètement foutue. »* Casquette sort une nouvelle bouteille.

SUR la pointe de l'île, entre les deux arbres, à l'emplacement de l'ancienne cabane, des Parisiens se rassemblent et donnent des fêtes tous les soirs. Un jour, un groupe d'Américains, cocktail très chic sur une table de camping. Le lendemain, des jeunes étudiants, comédiens et chanteurs des rues, *« la bande des quais »*, le public de Casquette. Guitare, flamenco et accordéon. Les « sans-abri » se mêlent aux invités. On rit, on chante, on boit. Certains amis de Casquette ne cachent pas qu'ils ont *« un peu peur pour lui »* : *« Avec le succès, faudrait pas qu'il se laisse aller. Passé l'émotion du lieu, les gens vont maintenant lui demander un peu plus de qualité. »*

Un jour d'été, Tamara s'en est allée. *« Elle est partie à Londres, mais elle va revenir, c'est sûr. »* En attendant, Casquette a mis son bracelet à son poignet. Il a porté aussi Fildoche dans ses bras à l'hôpital, *« il allait trop mal »*. Eric, le comédien, est revenu d'Avignon. Oui, il a vu Rachel, Yoki et les autres, là-bas. Oui, ils doivent être rentrés sur Paris. En attendant Rachel et Yoki, Fildoche et Tamara...

Eric a joué sur les quais le monologue de la voyageuse, tiré de *Terra Nostra* de Carlos Fuentes. Casquette a regardé : *« Pas mal, pas évident, Fuentes, dis donc ! »* Eric hésite. Il proposerait bien un texte à Casquette, un texte magnifique : *Bureau de tabac*, de Fernando Pessoa. Il aimerait l'imaginer à l'intérieur du pont, acceptant de répéter, de travailler. Et entendre Casquette prononcer les premiers vers :

Je ne suis rien.
Je ne serai jamais rien.
Je ne peux vouloir être rien.
A part ça, je porte en moi tous les rêves du monde.

PROCHAIN ARTICLE : MARIE-CHRISTINE ET SAINTE RITA

ÉGYPTE : l'attentat contre le général Hassan Al Alfi

Le ministre de l'intérieur appelle la population « à se venger des terroristes »

L'un des auteurs de l'attentat à la bombe, commis mercredi 18 août, contre le ministre égyptien de l'intérieur, le général Hassan Al Alfi, figure parmi les blessés et a été mis en état d'arrestation à l'hôpital où il a été transféré, a annoncé, jeudi, un communiqué du ministère de l'intérieur. Un autre membre du commando, qui a fait trois morts et dix-huit blessés, aurait été tué sur le coup et son corps déchiqueté par la déflagration. Deux cent quarante-cinq islamistes présumés ont été interpellés mercredi dans la région du Caire à la suite de l'attentat.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le cabinet égyptien a tenu une réunion de crise peu aprés l'attentat commis contre le ministre de l'intérieur, le général Hassan Al Alfi, mercredi 18 août. *« Des mesures ont été adoptées pour riposter aux terroristes et à ceux qui planifient pour eux, à l'intérieur et à l'étranger »*, a indiqué un représentant du gouvernement. Il s'est refusé à donner des précisions sur ces mesures, se contentant d'indiquer qu' *« elles visaient à assurer la sécurité des citoyens et la poursuite du processus démocratique »*.

Le général Alfi, dont le bras droit a été fracturé, a affirmé que le ministère de l'intérieur ne changerait pas sa politique à l'égard des *« terroristes »* (terme utilisé par les autorités pour désigner les extrémistes musulmans). Il a par ailleurs appelé *« la population à rejeter les terroristes de la société et à se venger d'eux »*. Dans un entretien accordé à la télévision égyptienne depuis son lit d'hôpital, il a alors lancé : *« Quel mal ont commis les innocentes victimes ? »* L'attentat a fait trois morts et une vingtaine de blessés, dont trois dans un état grave, parmi les policiers de l'escorte et surtout dans les passants de la rue du Cheikh Rihan, près de la place Tahrir, au centre du Caire.

Selon l'enquête préliminaire du parquet, une bombe de près de cinq kilos composée de TNT et bourrée de billes d'acier a explosé sur le passage du convoi du général Alfi, à quelques dizaines de mètres du ministère de l'intérieur. La bombe avait été laissée sur une motocyclette qui, selon des témoins, avait été garée entre deux autos quelques minutes avant le passage du ministre.

Les responsables de l'enquête évoquent deux possibilités quant au déclenchement de l'explosion. La première est l'usage d'une minuterie de très courte durée ou l'utilisation d'un système de télécommande. Si cette dernière hypothèse se vérifiait cela constituerait une première en Egypte. Jusque-là les attentats prêtés aux extrémistes musulmans se faisaient à la bombe à retardement. Quoi qu'il en soit, les experts indiquent déjà que la bombe qui a visé le ministre de l'intérieur était plus perfectionnée que celles des précédents attentats, au simple vu des dégâts. Les blessures des victimes sont en effet plus graves. Un kiosque à journaux a été soufflé et vingt-cinq autos endommagées. Le ministère de l'intérieur a par ailleurs démenti qu'une fusillade ait eu lieu entre policiers et extrémistes. Selon une source responsable et divers témoignages, des policiers de l'escorte ont en fait tiré *« préventivement »* en l'air après l'explosion.

Nouveau défi

L'attentat contre le ministre de l'intérieur marque une nouvelle escalade de la violence qui sévit en Egypte depuis un an et demi et qui a déjà fait plus de cent cinquante morts dont plus d'une quarantaine de policiers. Elle constitue un nouveau défi lancé au gouvernement par les extrémistes musulmans. Ces derniers ont en effet multiplié, depuis le mois d'avril, leurs attaques contre les responsables et les policiers. Selon des sources bien informées en Haute-Egypte, on indiquait même il y a une semaine que la Djamaa et autres organisations extrémistes avaient fixé des primes pour ceux qui réussiraient à tué un ministre ou des policiers (*le Monde* du 18 août). Les extrémistes qui semblent concentrer leurs efforts contre les symboles du pouvoir ne se sont pratiquement plus attaqués aux touristes. En quatre mois deux ministres (de l'information et de l'intérieur) ont échappé à des attentats tandis que deux généraux de police et plusieurs membres des services de l'ordre ont été tués. Durant cette période un seul attentat a visé des touristes quand des inconnus ont tiré des coups de semonce lors du passage d'un bateau de croisière dans le Nil.

D'ailleurs le choix du général Alfi comme cible est révélateur de cette tendance à frapper les représentants du pouvoir. C'est le ministre qui était visé dans l'attentat et non pas la personne du général qui jouissait du respect de la plupart des courants, y compris les islamistes, quand il était gouverneur de la province d'Assiout en Haute-Egypte. Des proches des extrémistes musulmans évoquaient même l'existence d'une trêve tacite ou d'une sorte d' « état de grâce » dû au fait que le général Alfi, ministre depuis avril, avait mis un terme aux châtiments collectifs et aux arrestations massives. Un état de grâce qui aujourd'hui est bien terminé, le gouvernement semblant déterminé à renforcer la répression, notamment par le biais des tribunaux militaires qui ont déjà fait pendre en deux mois quinze extrémistes musulmans.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Attaques en série dans la capitale

L'attentat dont a été victime le ministre de l'intérieur est le dernier en date d'une série d'attentats, au Caire, attribués par la police aux extrémistes musulmans. En voici la liste, depuis le début de l'année :

Février

4. – Trois touristes sud-coréens sont blessés par une bouteille incendiaire, sur l'avenue des Pyramides.

26. – Un Turc, un Suédois et un Egyptien sont tués dans un attentat à la bombe, dans un café du centre du Caire.

Mars

16. – Une charge de TNT explose, sans faire de victimes, sous un autobus de tourisme, stationné devant le Musée archéologique.

27. – Un policier est tué et cinq autres sont blessés dans l'explosion d'un sac piégé, au quartier général de la défense civile.

30. – Deux Égyptiens sont blessés, dans une explosion, à l'intérieur de la pyramide de Khéphren.

Avril

11. – Deux Egyptiens sont blessés par l'explosion d'une bombe à retardement, placée sous le siège d'un autobus, dans un dépôt de la banlieue nord du Caire.

20. – Le ministre de l'information est légèrement blessé dans un attentat à l'arme à feu contre sa voiture, devant son domicile.

Mai

21. – Sept Egyptiens sont tués et vingt autres blessés dans l'explosion d'une voiture piégée, qui visait un poste de police, dans le centre du Caire.

Juin

8. – Une bombe est lancée contre un bus de tourisme, près des Pyramides : deux Egyptiens sont tués et quinze autres personnes sont blessées dont cinq touristes britanniques.

18. – Sept Egyptiens sont tués et vingt autres blessés dans l'explosion d'une bombe, placée dans une baraque de chantier appartenant à des sociétés françaises, dans le quartier de Choubrah.

Juillet

18. – Quatre personnes sont tuées et cinq autres blessées dans un attentat qui visait le président de la Haute Cour militaire du Caire.

Le tourisme venait de connaître une légère reprise...

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

L'enlèvement de touristes en Turquie par les Kurdes du PKK et l'offensive israélienne, à la fin du mois de juillet, dans le sud du Liban, ont, *a contrario*, favorisé une légère reprise du tourisme dans certaines régions d'Egypte. Le nouvel attentat au Caire va-t-il inverser cette tendance ?

« Sur la mer Rouge, à Hourgada, les hôtels sont pleins et, à Louxor, dans le Sud, on a su, par une politique intelligente des prix, attirer des touristes danois et britanniques. Au Caire, le Hilton et le Sheraton affichent complet, les touristes arabes ayant afflué du Liban. » Tel est le constat de M. El Hami Al Zayat, propriétaire de la plus importante agence de tourisme d'affaires. Pour autant, il se refuse à parler d'une véritable tendance à la reprise de l'industrie touristique, très gravement affectée par les attentats qui, depuis le mois d'octobre 1992, ont été commis par les extrémistes islamistes et dont un certain nombre ont visé des étrangers. Il note seulement avec satisfaction que quelques congrès, prévus de longue date pour les mois de septembre et de novembre prochains, n'ont pas été annulés.

La « route désertique »

Il y a, en Égypte, sept cent cinquante agences de voyages, quatre cents hôtels et 1,5 million d'Égyptiens employés dans le secteur touristique, principale source d'apport en devises du pays. Les pertes enregistrées par ce secteur, du fait des attentats, ont été évaluées à environ 1,5 milliard de dollars. M. Al Zayat, qui emploie deux cents personnes, n'a pas licencié, ni réduit les salaires. *« Mes pertes ont dépassé les 70 % à 75 %*, affirme-t-il, *mais je ne peux pas me permettre de renvoyer les gens car leur formation est un investissement coûteux. En revanche, j'ai contracté des prêts supplémentaires auprès des banques. »*

A Assiout, passage obligé des cars de tourisme vers Louxor ou Assouan, les visiteurs étrangers faisaient halte pour la nuit. *« Auparavant, les cars déversaient leur lot de visiteurs et il nous arrivait d'improviser des chambres à trois lits*, explique un hôtelier. *Depuis novembre, plus rien, c'est le marasme absolu, hormis quelques individus en route pour le Sud. »*

Parallèlement à ce que l'on appelle ici la *« route agricole »*, suivant le fond de la vallée du Nil, le gouvernement a fait construire une *« route désertique »* qui permet de relier Le Caire à Assiout – il est prévu de la prolonger jusqu'à Assouan – en évitant les embarras des agglomérations, mais aussi des secteurs de Haute-Egypte où les islamistes extrémistes sont particulièrement dangereux. Cette voie n'a jamais aussi bien porté son nom. Faute de touristes, elle n'est guère fréquentée que par les automobilistes pressés qui peuvent pousser le moteur à fond sans prendre de grands risques.

Se refusant à faire des pronostics optimistes, M. Al Zayat n'en estime pas moins que la vague d'activisme islamiste devrait, à terme, se résorber, car *« elle correspond à un âge de puberté de l'islam qui a besoin de changements, d'interprétation »*. Et, au-delà de la crise que connaît aujourd'hui son industrie, il critique le gouvernement, qui n'a pas une véritable politique d'encouragement du secteur touristique. *« Il existe*, affirme M. Al Zayat, *un conseil supérieur du tourisme, tout ce qu'il y a de plus officiel, qui ne s'est jamais réuni, même à l'occasion de la crise, pour voir quels sont les problèmes et les besoins. »*

« A l'exception du ministre du tourisme, poursuit-il, *le gouvernement ne prend lui non plus aucune initiative pour commercialiser le tourisme. Il ne procède à aucune étude de marché. Il a développé une bonne infrastructure (routes, téléphones), mais il ne la met guère en valeur, ni vis-à-vis des voyagistes ni vis-à-vis des investisseurs potentiels. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI et MOUNA NAÏM

□ **Cheikh Omar Abdel Rahmane pourrait être expulsé des Etats-Unis vers l'Afghanistan.** – Chef spirituel des fondamentalistes musulmans égyptiens, Cheikh Omar Abdel Rahmane, incarcéré aux Etats-Unis, pourrait être expulsé vers l'Afghanistan, ont indiqué ses avocats, mercredi 18 août. Ce religieux aveugle dont plusieurs fidèles sont inculpés dans le cadre de l'attentat contre le World Trade Center, le 26 février dernier, et qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt en Égypte, pourrait être accueilli à Kaboul. Le premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, en visite au Pakistan, a affirmé que son pays serait heureux d'accueillir le *« leader de la nation islamique »*. – *(AFP.)*

SOUDAN : l'inscription du pays sur la liste des États soutenant le terrorisme

La sanction de Washington contre Khartoum est plus politique que pratique

Le numéro un soudanais, le général Omar El Béchir, a vivement critiqué, mercredi 18 août, la décision que venaient de prendre les États-Unis en inscrivant son pays sur la liste des États soutenant le terrorisme. Il estime qu'elle reflète *« l'animosité bien enracinée »* de Washington à l'égard de l'Islam. Pour le président du Conseil de commandement de la révolution, cette mesure repose sur *« des considérations politiques et manque de logique »*.

WASHINGTON

de notre correspondant

La décision de l'administration américaine, qui a pour effet de priver le Soudan de certaines aides financières, a un aspect de demi-mesure. En annonçant cette sanction, de portée plus politique que pratique, le département d'État a fait valoir que le Soudan servait de sanctuaire – et probablement de camp d'entraînement – à une demi-douzaine d'organisations terroristes.

L'acte d'accusation paraît plus sévère que la sanction. D'autant que les médias américains, citant force documents officiels, accusent, en outre, deux hauts fonctionnaires de la mission soudanaise à l'ONU d'avoir servi d'intermédiaires à l'équipe de militants islamistes – égyptiens et soudanais – arrêtés, cet été, à New-York alors qu'ils préparaient des attentats à Manhattan. Si le dossier est aussi solide que le laissent entendre les « fuites » dont ABC News et CNN se sont faits l'écho cette semaine, alors la réplique semble faible. Le sénateur républicain de New-York, Alfonse d'Amato, qui figurait parmi les cibles du réseau, estime que pareilles acccusations auraient justifié le rappel de l'ambassadeur américain à Khartoum, voire la rupture des relations diplomatiques.

Sans doute peut-on voir dans la prudence du département d'Etat vis-à-vis du régime islamiste de Khartoum le reflet d'un souci dépassant le cas du Soudan. L'administration craint que la lutte contre le terrorisme ait pour résultat de conforter une image largement répandue dans le monde musulman – en Afrique, en Asie et dans le Proche-Orient : les Occidentaux, prioritairement les Américains, y seraient de plus en plus souvent perçus comme les ennemis de l'Islam. Lors d'une rencontre organisée, cet été, par le quotidien *USA Today*, Robert Gates, ancien directeur de la CIA, disait à quelques journalistes, dont le correspondant du *Monde*, qu'il voyait là une des évolutions les plus dangereuses de l'après-guerre froide.

« Ennemis de l'Islam »

M. Gates ne niait évidemment pas la nécessité de combattre le terrorisme, surtout lorsqu'il menace de frapper les Etats-Unis. Mais il ajoutait : *« Les Occidentaux feraient une grave erreur si, dans leur préoccupation de lutter contre le terrorisme, ils finissaient par donner l'impression que l'Islam, une des plus grandes religions du monde, est devenue leur adversaire. » « Il faut être attentif à ne manifester aucune hostilité envers l'Islam »*, disait-il, reprenant une formule qu'utilise aussi, souvent, le sous- secrétaire d'Etat chargé du Proche-Orient, Edward Djeredjian (prochain ambassadeur des États-Unis en Israël).

Les Etats-Unis n'ignorent pas que leurs actions en Irak, la lutte qu'ils mènent en Somalie contre un des chefs de guerre de Mogadiscio et leur inaction en Bosnie sont, à tort ou à raison, largement interprétées, dans une partie du monde islamique, comme autant de manifestations d'hostilité aux musulmans. Du moins est-ce là la rhétorique abondamment utilisée par nombre de groupes intégristes. D'une manière ou d'une autre, laissait entendre Robert Gates, Européens et Américains vont payer le prix d'une politique occidentale en Bosnie, perçue comme une succession de feux verts adressés aux Serbes dans leur guerre d'agression contre les Musulmans.

Assurant que la *« rancœur et l'amertume des Musulmans de Bosnie allaient être très semblables aux sentiments animant les Palestiniens »*, l'ancien directeur de la CIA disait s'attendre à une nouvelle vague de terrorisme. Elle viendra de groupes organisés, plus ou moins soutenus par des États, ou de groupes qui, dit-il, agissent en *« free lance »*, mais qui, tous, voient dans leur combat une manière de guerre sainte (djihad), menée contre les Occidentaux, et d'abord les États-Unis, considérés comme les pourfendeurs de l'Islam. Evolution d'autant plus dangereuse qu'elle intervient au moment où les mouvements islamistes, d'Alger au Caire, sont plus actifs que jamais et ont repris le flambeau des radicaux laïcs des années 50 dans le rôle de défenseurs des opprimés.

Des camps d'entraînement ?

Le porte-parole du département d'État, Michael McCurry, a expliqué que les États-Unis avaient mûrement réfléchi la sanction prise à l'encontre du Soudan. Elle n'a été décidée qu'après une enquête de six à huit mois et après que Washington eut sommé le gouvernement de Khartoum de chasser les mouvements terroristes qu'il hébergerait. A en croire la presse, il s'agirait, notamment, de la Jamaa Islamiya égyptienne (dont un des porte-parole est le cheikh Omar Abdel Rahmane, détenu aux Etats-Unis), du groupe tunisien Ennahdha, de l'ex-Front islamique du salut (FIS) algérien, de deux mouvements palestiniens, dont le groupe Abou Nidal, etc. Ironie de l'Histoire, relève le *Wall Street Journal* : nombre de ces militants ont fait leurs classes dans la guérilla, menée, en Afghanistan, avec l'appui de la CIA, contre le régime communiste de Kaboul.

« Les preuves accumulées (par les Etats-Unis) *établissent que le Soudan accorde un soutien fréquent au terrorisme international »*, a déclaré M. McCurry. Il a ajouté que l'administration jugeait *« crédibles »* les informations selon lesquelles le Soudan abrite des *« camps d'entraînement »* pour organisations extrémistes *« qui commettent des opérations terroristes dans les pays voisins »*. Les Etats-Unis jugent que le récent renforcement des liens entre les régimes soudanais et iranien est potentiellement très dangereux pour la région. Quelques centaines de « gardiens de la révolution » – les milices para-militaires de Téhéran – seraient basés au Soudan.

Les responsables américains ont expliqué qu'ils avaient pris leur décision sur la base de cet ensemble d'informations. Les récentes indications selon lesquelles le régime soudanais était au courant des activités du réseau terroriste démantelé, cet été, à New-York, n'auraient pas été prises en considération. Placé sur la liste des pays accusés de soutenir le terrorisme, le Soudan se verra refuser toute aide financière américaine qui ne serait pas liée à une opération d'assistance humanitaire.

Les relations économiques entre les deux pays étant quasi inexistantes – à l'exception, précisément, d'un programme de 71 millions de dollars de lutte contre la famine – la décision américaine ne changera pas grand-chose à la situation du Soudan. Sur la liste noire du département d'Etat, le Soudan vient rejoindre l'Iran, l'Irak, la Syrie, la Libye, Cuba et la Corée du Nord.

ALAIN FRACHON

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

La Cour suprême confirme dix nouvelles peines capitales

La Cour spéciale d'Oran a prononcé, mercredi 18 août, huit peines capitales, dont deux par défaut. De son côté, la Cour suprême a confirmé les dix peines capitales, prononcées par la Cour spéciale d'Alger, pour l'attentat contre l'aéroport international, qui avait fait neuf morts et cent vingt-trois blessés, le 26 août 1992. Cet arrêt porte à dix-sept le nombre de condamnations à mort, confirmées par cette juridiction, et que, seule, une mesure de grâce présidentielle peut désormais commuer en peine de prison à perpétuité.

D'autre part, dans la seule journée de mardi, sept personnes – quatre agents des forces de l'ordre, un civil et deux intégristes – ont été tuées, à Oran et près d'Alger. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Offensive gouvernementale contre les Khmers rouges

Les forces du gouvernement cambodgien ont lancé, mercredi 18 août, une vaste offensive contre des positions khmères rouges dans la province de Bantay-Meanchay, au nord-ouest du pays, à proximité de la frontière thaïlandaise. Des unités de l'ancien régime de Phnom-Penh soutenues par des hommes du FNLPK de Son Sann et du FUNCINPEC (sihanoukiste) se sont, selon des sources militaires thaïlandaises, emparées de l'avant-poste logistique khmer rouge de Phom-Pha, forçant des guérilleros et de nombreux civils à franchir la frontière. L'opération gouvernementale a pour cible principale la base khmère rouge de Phum-Chat, qui, selon le porte-parole des Nations unies à Phnom-Penh, a été en partie occupée, après un bombardement d'artillerie. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

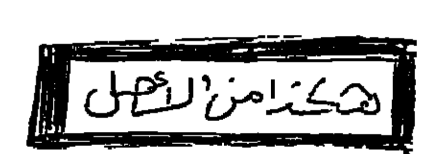
TURQUIE

Huit blessés dans un attentat à Istanbul

Huit personnes, dont trois touristes étrangers, ont été légèrement blessés, mercredi 18 août, dans le centre d'Istanbul par l'explosion d'une grenade lancée par deux individus non identifiés.

L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué. La veille, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, Kani Yilmaz, porte-parole du Front de libération nationale du Kurdistan (ENRK), lié au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), avait lancé un *« avertissement »* aux touristes étrangers : *« les zones touristiques turques sont des zones de guerre, la vie n'y est pas garantie »*, a-t-il déclaré en lançant : *« N'allez pas en Turquie, il y a d'autres endroits pour faire du tourisme. » « Tous les lieux touristiques turcs »* sont concernés par cet avertissement, a-t-il indiqué, en précisant que *« les Kurdes installés dans ces lieux procéderont à des actions contre les installations touristiques »*, et en citant à titre d'exemples, les villes d'Anatolie, Izmir, Bodrum, ou encore le centre d'Istanbul.

Par ailleurs, les familles de deux touristes allemands que le PKK a annoncé avoir enlevés ont confirmé la disparition des deux hommes. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Huit morts au Liban sud

Le Hezbollah revendique l'attaque contre une patrouille israélienne

Moins de trois semaines après le cessez-le-feu décrété par Israël au Liban sud, le Hezbollah pro-iranien a revendiqué, jeudi 19 août, une attaque contre une patrouille israélienne dans la zone occupée qui a fait huit morts et quatre blessés parmi les soldats israéliens.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Selon le Hezbollah et l'Armée du Liban sud (ALS), milice auxiliaire d'Israël dans la zone occupée, le convoi aurait sauté sur une mine dans la région de Chihine, à une dizaine de kilomètres de la frontière, près de la route côtière. La formation intégriste a précisé que *« trois hélicoptères sont arrivés sur les lieux de l'opération. Un des appareils a largué en renfort une unité de parachutistes alors qu'un autre évacuait les victimes et qu'un troisième assurait une surveillance »*.

Cette attaque est la onzième menée par la résistance anti-israélienne contre la zone d'occupation depuis le cessez-le-feu du 31 juillet, qui avait mis fin à une semaine de bombardements intensifs israéliens sur le Liban sud et la Békaa ouest, faisant 132 morts, pour la plupart des civils. En réponse à ces bombardements, le Hezbollah avait lancé quelque 200 roquettes katiouchas sur le nord d'Israël, faisant 2 tués et 34 blessés civils. Conclu sous l'égide des Etats-Unis, le cessez-le-feu avait été décrété par Israël en contrepartie de l'arrêt des tirs de katiouchas sur le nord d'Israël, qui n'étaient pas à l'origine de l'opération israélienne.

Particulièrement meurtrière, l'attaque de jeudi ne viole donc pas les termes du cessez-le-feu et souligne l'échec de l'opération « Justice rendue » par laquelle Israël voulait obliger Beyrouth à agir contre la résistance. Or, au contraire, le gouvernement libanais, soutenu pleinement, sinon poussé, par la Syrie, *n'avait jamais été aussi loin* dans son affirmation du droit à la résistance. Lors du récent sommet syro-libanais, les deux parties sont même convenues de renforcer cette résistance en accentuant la participation des *« organisations nationales libanaises »*, c'est-à-dire les partis de gauche. Un mouvement qui répond au souci de ne pas laisser l'exclusivité de la lutte anti-israélienne au Hezbollah pro-iranien, opposé au processus de paix et dont l'activité ne suscite que peu de sympathie dans le monde arabe.

Le conflit n'est pas près de se terminer

Lors de son déploiement dans quatre villages de la zone contrôlée par la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) l'armée libanaise avait clairement souligné qu'elle n'était pas là pour opérer contre la résistance mais pour éviter des troubles internes. Un seul bataillon a d'ailleurs été engagé dans cette action et les soldats occupent des positions fixes dont la première est, à dessein, à 15 kilomètres de la zone d'occupation israélienne.

Reste à savoir quelle va être la réaction israélienne au lendemain des menaces réitérées mardi par le commandant de la région nord, le général Yitzhak Mordechaï, qui avait affirmé : *« Les villages du Liban sud ne connaîtront pas le calme tant que ceux de la zone de sécurité* [occupée] *et du nord d'Israël ne vivront pas en paix. »*

La plupart des 400 000 habitants du Liban sud qui avaient fui les bombardements israéliens sont désormais revenus et l'heure était déjà à la reconstruction. Il apparaît en tout cas que le conflit entre la résistance libanaise et l'armée d'occupation israélienne n'est pas près de se terminer. A douze jours de la reprise des négociations de paix à Washington, c'est plutôt à une accentuation des actions de la résistance que l'on doit s'attendre.

FRANÇOISE CHIPAUX

IRAN

Un comité de l'ONU dénonce le nombre « extrêmement élevé » des exécutions capitales

GENÈVE

de notre correspondante

Le Comité des Nations unies chargé de veiller à l'application du pacte international relatif aux droits civils et politiques, composé de dix-huit experts indépendants, a rendu, mardi 17 août, ses conclusions sur la situation en Iran. Il y *« déplore le nombre extrêmement élevé »* des exécutions capitales après des procès bâclés et parfois même sans jugement.

Pour ce qui concerne l'écrivain Salman Rushdie, dont la tête est toujours mise à prix en vertu d'une « fatwa » prononcée par feu l'ayatollah Khomeiny, le Comité juge qu'une condamnation de nature religieuse *« ne dispense pas l'Etat partie* [au pacte] *de son obligation de garantir à tous les individus les droits prévus dans le pacte »*, en particulier le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, à un procès équitable et à la liberté d'expression. De son côté, la sous-commission des Nations unies, chargée de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, a soulevé, mardi, le problème de la violation systématique des droits de l'homme en Iran.

Le représentant de la Fédération internationale des droits de l'homme a ainsi dénoncé la violente répression qui frappe notamment les femmes accusées de ne pas revêtir la tenue islamique, de même que les menaces de mort proférées contre les opposants au régime et l'assassinat de certains d'entre eux.

Usant de son droit de réponse, le représentant de Téhéran a estimé que les responsables des morts au cours de manifestations anti-Rushdie dans certains pays islamiques n'étaient autres que *« l'auteur* [des *Versets sataniques*] *et tous ceux qui l'ont soutenu »*.

ISABELLE VICHNIAC

Selon un rapport d'un centre de recherches américain

Le nombre d'habitants de la région devrait doubler en près de trente ans

Selon un rapport publié, mercredi 18 août, par le Bureau de référence de la population, centre de recherches privé basé à Washington, la population du Proche-Orient devrait doubler dans les trente années à venir, passant de 265 millions d'habitants en 1993 à 576 millions en 2025, avec un taux de croissance parmi les *« plus rapides du monde »*.

Israël a la croissance naturelle la plus lente, avec un taux de 1,5 %, et une population qui devrait passer à 7,9 millions d'habitants en 2025, tandis qu'à la même date Gaza, avec un taux de croissance de 5 %, atteindrait 1,8 million d'habitants, et la Cisjordanie, avec un taux de 4 %, 2,9 millions.

Parmi les voisins d'Israël, la Syrie a la croissance la plus rapide avec 3,8 % : sa population approchera les 36,5 millions en 2025. Le Proche-Orient compte trois *« géants »* démographiques : l'Egypte qui aura 104,6 millions d'habitants en 2025, l'Iran 161,9 millions et la Turquie 98,7 millions. Selon les auteurs de cette étude, un *« fragile équilibre entre population, politiques et ressources, crée un puzzle délicat entre les pays du Proche-Orient »*. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : l'enseignement privé est autorisé.** – Le gouvernement de Tripoli a annoncé, mercredi 18 août, sa décision d'autoriser l'enseignement privé en Libye, pays de tradition dirigiste en matière économique et sociale. Des citoyens libyens pourront ouvrir des établissements scolaires indépendants mais qui devront cependant être soumis au contrôle de l'Etat. Ils auront le choix entre les programmes d'enseignement officiels et d'autres, pourvu qu'ils soient agréés par l'Etat. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CUBA : alors que le gouvernement espagnol multiplie les démarches en faveur de réformes

La population exprime ses frustrations en cassant des vitrines durant les coupures d'électricité

Que faire la nuit à Cuba quand, faute d'électricité, on ne peut même plus voir le feuilleton télévisé qui permettait jusqu'alors d'oublier, une heure par jour, les pénuries généralisées et la quasi-inexistence des transports en commun ? Casser les vitrines des magasins, tous propriété de l'Etat, et lancer des pierres contre les résidences des partisans du régime : voilà comment des Cubains expriment leurs frustrations depuis quelques semaines à La Havane, mais aussi dans diverses provinces. De son côté, le gouvernement espagnol multiplie les démarches pour convaincre le président Fidel Castro d'engager de profondes réformes politiques et économiques.

MEXICO

de notre correspondant

Les radios cubaines de Miami, où vivent près d'un million d'exilés, se sont empressées de baptiser ce mouvement « Intifada », en référence au mouvement de protestation des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël. *« C'est un geste spontané qui révèle le mécontentement et la violence accumulés au sein de la société cubaine »*, nous a déclaré, au cours d'une conversation téléphonique avec La Havane, l'un des principaux animateurs de la dissidence de gauche, Vladimiro Roca, membre du Courant socialiste démocratique (CSD).

« On signale plusieurs incidents dans les quartiers du centre de La Havane, où les gens s'en sont pris à des boulangeries, des pharmacies et des quincailleries », ajoute M. Roca, qui fait état également de manifestations de xénophobie à l'égard de touristes et de diplomates. *« Le mouvement pourrait devenir beaucoup plus violent si les autorités continuent de s'opposer à toute négociation politique pour résoudre la grave crise économique qui, faute d'énergie, paralyse déjà 80 % de l'industrie. »*

Selon la dissidence interne, dispersée dans une multitude de petites organisations, la population exprime de plus en plus ouvertement sa frustration depuis que les coupures d'électricité atteignent seize à vingt heures par jour selon les régions ; les 3,5 millions de tonnes de pétrole négociés avec la Russie pour 1993 en échange du sucre cubain auraient déjà été livrés et aucun nouveau contrat n'a été annoncé pour le reste de l'année. L'obscurité donne du courage, et *« les pierres ne sont pas rationnées »*, constate un opposant.

La récente décision du gouvernement d'autoriser les Cubains à utiliser les dollars, notamment envoyés par les exilés de Miami, pour acheter dans les magasins en devises étrangères – les *« diplotiendas »*, jusqu'alors réservées aux étrangers, n'ont jamais manqué de rien – ne semble pas avoir calmé le mécontentement, comme le révèle ce commentaire recueilli par un dissident dans une file d'attente : *« A quoi bon acheter, très cher, de la viande en dollars si on ne peut pas la conserver, faute d'électricité ? »*

La passivité reste cependant l'attitude la plus courante, la majorité des Cubains semblant attendre un « miracle », un changement d'attitude du président Castro ou même, selon des commentaires recueillis dans la rue par Vladimiro Roca, *« une intervention des Etats-Unis pour résoudre le problème »*, « solution » à laquelle son mouvement s'oppose totalement.

Une « commission tripartite pour le changement »

Les Cubains se demandent ce que M. Castro est allé faire la semaine dernière en Colombie, où il a longuement rencontré le président Gaviria et le ministre espagnol des affaires étrangères, Javier Solana. *« Fidel est tout simplement allé chercher du pétrole à crédit puisque Cuba n'a pas les ressources financières disponibles pour payer*, soutient M. Roca. *Tout indique qu'il n'a rien obtenu, sans doute parce qu'il a dû refuser, une fois de plus, de s'engager à entamer des négociations avec l'opposition pour trouver une solution politique à la crise. »*

Selon une source liée aux services de renseignements américains, les Espagnols auraient proposé la création d'une « commission pour le changement », formée de trois dissidents (Gustavo Arcos, Elizardo Sanchez et Oswaldo Paya), de trois exilés (Carlos Alberto Montaner, Menoyo Gutierrez et Ignacio Rasco) et de six personnalités désignées par M. Castro. Celui-ci aurait répondu qu'il était *« le seul en mesure de diriger les changements et d'éviter une guerre civile »*, à condition qu'on lui fournisse du pétrole. Les Espagnols et les Colombiens auraient refusé de céder, estimant que les engagements de M. Castro étaient insuffisants.

Madrid n'a pas ménagé les démarches auprès de La Havane ces derniers temps : mandaté par le chef du gouvernement Felipe Gonzalez, une délégation conduite par l'ex-ministre de l'économie Carlos Solchaga a présenté aux autorités cubaines le 31 juillet un vaste plan de privatisations, dont les dividendes serviraient à *« sauver les acquis de la révolution »* dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Selon le quotidien espagnol *El Pais*, Fidel Castro aurait écouté cet exposé pendant vingt minutes sans réagir.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **ÉTATS-UNIS : décès du journaliste Robert Maynard.** – Agé de cinquante-six ans, Robert Maynard, l'une des plus grandes figures noires du journalisme américain, est décédé, dans la nuit du mardi 17 août, des suites d'un cancer de la prostate dans sa maison d'Oakland, en Californie. Il fut le premier éditoraliste noir du *Washington Post* et le premier propriétaire noir d'un important quotidien américain, *The Oakland Tribune*, qu'il avait revendu l'an passé au groupe Alameda Newspapers en raison de difficultés financières. – *(AP, UPI.)*

□ **HAÏTI : le Sénat ratifie la nomination de Robert Malval comme premier ministre.** – Par quatorze voix pour et une abstention, le Sénat haïtien a ratifié, mercredi 18 août, le choix, par le président en exil Jean-Bertrand Aristide, de Robert Malval comme premier ministre. La nomination de cet homme d'affaires de cinquante ans (*le Monde* du 18 août) reste à avaliser par la Chambre des députés, et le Sénat doit encore se prononcer sur la déclaration de politique générale de M. Malval.

□ **NICARAGUA : le Parlement vote une amnistie générale.** – Le Parlement nicaraguayen a approuvé, mardi 17 août, une loi d'amnistie qui efface les délits politiques et de droit commun commis jusqu'au 15 août 1993 par les 1 400 « recontras » (anciens rebelles opposés au régime sandiniste) et « recompas » (ex-militaires sandinistes) qui ont déposé les armes. L'amnistie bénéficiera notamment à Victor Manuel Gallegos, dont les troupes avaient pris d'assaut en juillet la ville d'Esteli, avant d'en être chassées par l'armée. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : les anciens guérilleros sont totalement désarmés, selon l'ONU.** – La mission des observateurs des Nations unies au Salvador (ONUSAL) a affirmé, mercredi 18 août, que l'appareil militaire du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) avait été complètement démantelé, après la destruction de cent vingt-huit arsenaux cachés des anciens rebelles (cent neuf au Salvador, quatorze au Nicaragua et cinq au Honduras). Selon le chef de l'ONUSAL, Augusto Ramirez Ocampo, les membres du FMLN sont maintenant *« intégrés en toute légalité à la vie civile et institutionnelle du pays »*, conformément aux accords de paix de 1992, qui ont mis fin à la guerre civile. – *(UPI, AFP.)*

□ **URUGUAY : démission du ministre de la défense.** – Le ministre de la défense, Mariano Brito, a démissionné à la suite d'un scandale qui a éclaté après la découverte de micros-espions cachés dans les bureaux d'un général, a annoncé, mercredi 18 août, le président Luis Lacalle. – *(Reuter.)*

ASIE

TAÏWAN : au cours d'un XIVe congrès houleux

Le président Lee Teng-hui a été reconduit à la tête du Kouomintang

Le président taïwanais Lee Teng-hui a été reconduit, mercredi 18 août, à la tête du Kouomintang (KMT), le Parti nationaliste au pouvoir dans l'île. Ce dernier a ouvert lundi son XIVe congrès, qui doit durer une semaine, au lendemain d'une scission qui a affaibli la majorité gouvernementale, au pouvoir à Taïwan depuis 1949.

La réélection de M. Lee à la tête d'un parti qu'il dirige depuis cinq ans n'était qu'une formalité. Mais c'est la première fois que le KMT – fondé en 1894 – ne choisit pas son leader par acclamations, même si M. Lee était le seul candidat ; il a obtenu 82,5 % des voix des délégués. Ce pourcentage confortable traduit cependant mal l'atmosphère du congrès, tout comme le climat politique dans l'île. En effet, M. Lee a été obligé d'accepter mardi, sous peine de risquer une seconde scission au sein de son mouvement en moins de deux semaines, la création d'un poste de vice-président (1). Auparavant, on avait assisté à un spectacle déjà bien connu sur les bancs du Parlement local quand des partisans du courant majoritaire du KMT – favorables à M. Lee – et des opposants de droite en sont venus aux mains.

La voie de la démocratie n'est pas semée de roses. M. Lee qui, à la suite du président Chiang Ching-kuo, mort en 1988, a permis à Taïwan de sortir d'une dictature de parti unique, en fait aujourd'hui l'expérience. Lui qui, à l'ouverture du congrès, avait déclaré que celui-ci ouvrait une ère nouvelle, appelé à *« approfondir la démocratie au sein du parti »*, et reconnu que *« la diversité dans la société (...) nous pose des défis électoraux critiques »*, a vu contester son autorité au sein même du KMT, alors que l'opposition du Parti démocratique progressiste (DPP) a le vent en poupe et a de bonnes chances de remporter les élections locales de novembre prochain.

Le 10 août, sept députés du KMT (2) ont démissionné du mouvement pour former le Nouveau parti. Ils lui reprochaient pêle-mêle une attitude trop rigide envers la Chine populaire, l'autoritarisme de M. Lee et de ses partisans – qui n'ont pas relâché leur emprise sur le KMT et ont nommé 700 délégués au congrès venus s'ajouter aux 1 400 délégués élus – et la corruption du régime. Leur importance ne se limite cependant pas à ces seuls dissidents puisqu'ils disposent, au sein même du KMT, d'alliés qui préfèrent – pour le moment – tenter de changer le parti de l'intérieur. Mais leur objectif demeure le même : arrêter ce qu'ils considèrent comme une dérive nuisible du parti depuis qu'il est dirigé par M. Lee.

La scission des « jeunes turcs »

La corruption est un argument de poids contre un parti trop longtemps au pouvoir, où il a pris de mauvaises habitudes, et qui contrôle une importante fraction de l'activité économique, en particulier au travers du Central Investment Holding, que certaines sources chiffrent à plusieurs milliards de dollars. L'autoritarisme aussi de la part d'un mouvement formé à la léniniste par des conseillers bolcheviques dans les années 20 et dirigé jusqu'à ces dernières années d'une main de fer. Mais les dissidents du KMT ne sont guère les premiers à avoir dénoncé ces travers : le DPP le fait depuis des années. Ce que contestent en fait avant tout ces « jeunes turcs », c'est la prise en mains par les élites locales taïwanaises – représentées par M. Lee et son nouveau premier ministre, Lien Chan – d'un pouvoir jusque-là monopolisé par les Chinois du continent venus dans les fourgons de Tchiang Kaï-chek en 1949.

Exclus graduellement des postes de commande, ces jeunes continentaux, fort populaires auprès d'un certain électorat urbain, s'opposent farouchement à la stratégie de M. Lee d'indépendance de fait de Taïwan. Ils sont favorables à une réunification à terme des *« deux Chines »* alors que le président, plus proche sur ce point du DPP que de la droite de son propre parti, souhaite que l'île largue ses amarres et rêve de voir Taïwan entrer un jour aux Nations unies (*le Monde* du 8 et du 16 juillet). Les Taïwanais de souche, tout comme une bonne partie de la nouvelle génération de continentaux, ne se sentent guère d'atomes crochus avec la dictature communiste du continent. Mais s'ils font avec elle de fructueuses affaires, ils lui préfèrent leur jeune, mais déjà vivace démocratie.

Une démocratie qui risque cependant de se retourner contre M. Lee, plus populaire dans l'opinion que le KMT, qui se targue de 2,5 millions de membres. En effet, le parti au pouvoir n'a plus la cote ; menacé de scissions, il risque une déroute aux élections locales face à un DPP pourtant lui-même désuni. L'espoir des dirigeants du KMT de former un grand parti conservateur attrape-tout à la japonaise, au sein duquel auraient coexisté différentes factions, semble mal en point face aux oppositions de gauche comme de droite. En ce sens, on peut dire que le XIVe congrès du KMT marque le début d'une ère nouvelle.

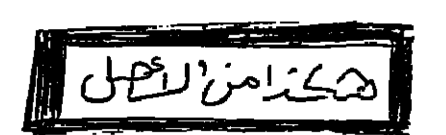
PATRICE DE BEER

(1) Quatre vice-présidents ont finalement été choisis par M. Lee : le vice-président de la République Li Yuan-zu, le conseiller présidentiel et ancien premier ministre Hau Pei-tsun, le président du Yuan judiciaire Lin Yang-kang, et le premier ministre Lien Chan.

(2) Sur un total de 101 ; l'Assemblée compte 160 membres.

□ **SRI-LANKA : les Tigres tamouls renouvellent leur proposition de compromis.** – Le mouvement séparatiste des Tigres tamouls (LTTE) a réitéré, mercredi 18 août, une proposition de solution de compromis au conflit qui l'oppose au gouvernement de Colombo. Dans une déclaration émanant de son bureau de Londres, le chef du LTTE, Velupillai Prabakharan, a déclaré que son mouvement était prêt à accepter une structure fédérale dans laquelle le nord-est de l'île serait une région tamoule. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : arrivée du premier diplomate américain en poste à Hanoï.** – Le premier diplomate américain en poste à Hanoï depuis la fin de la guerre du Vietnam est arrivé discrètement, mercredi 18 août, dans la capitale vietnamienne. Scott Marciel est chargé d'une mission temporaire liée au règlement du dossier des soldats portés disparus (MIA) en Indochine. Deux de ses collègues doivent le rejoindre d'ici, deux semaines. – *(AFP.)*


هكذا من الأصل

EUROPE

Les négociations de Genève et la situation en Bosnie-Herzégovine

Le sort des Musulmans de la ville de Mostar inquiète les Nations unies

La situation est *« toujours tendue »* dans la région de Mostar, dans le sud de la Bosnie-Herzégovine, a déclaré, mercredi 18 août à Sarajevo, le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), le commandant Barry Frewer. Dans la localité même de Mostar, la deuxième ville de Bosnie contrôlée par les forces croates du HVO, *« des explosions »* ont eu lieu, mardi, sans que leur origine ait été déterminée.

Dans le centre de Mostar, les tirs d'armes légères et de mitrailleuses lourdes se sont poursuivis le long de la ligne de confrontation entre Croates et Musulmans, comme les jours précédents, a indiqué le porte-parole de la FORPRONU. *« Nous n'avons toujours pas de liberté d'accès à Mostar, et nous continuons à négocier quotidiennement »* avec des responsables militaires de l'armée bosniaque et du HVO pour obtenir cet accès, a ajouté Barry Frewer.

« Une horrible action d'expulsion »

De son côté, Peter Kessler, porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a qualifié la situation humanitaire à Mostar d'*« extrêmement difficile »*. Il a rappelé qu'aucun convoi humanitaire n'a pu parvenir à la ville depuis la mi-juin alors que vingt-cinq mille à trente-cinq mille personnes, presque exclusivement des Musulmans, sont bloquées dans la partie est de Mostar sans nourriture, sans électricité, et les rares points d'eau sont sous le feu de tireurs embusqués. Près de la moitié sont des Musulmans qui vivaient dans la partie ouest de Mostar, de l'autre côté de la rivière Neretva, et qui ont été contraints de partir, a précisé Peter Kessler.

Le président bosniaque, Musulman, Alija Izetbegovic, s'est indigné, mercredi à Genève, de la situation à Mostar : *« Les civils musulmans font l'objet d'une horrible action d'expulsion »*, a-t-il dit. Il a instamment demandé à Thorvald Stoltenberg, le médiateur de l'ONU pour la Bosnie, d'envoyer sur place des observateurs de la FORPRONU ainsi que des enquêteurs de la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

Le dispositif de l'OTAN pour des frappes aériennes est opérationnel

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a annoncé, mercredi 18 août à New-York, que les Nations unies ont désormais la capacité d'*« utiliser la force aérienne pour fournir un appui à la Force de protection des Nations unies en Bosnie-Herzégovine »*. La semaine dernière, l'ONU avait annoncé que tous les arrangements étaient en place en vue d'éventuelles frappes aériennes en Bosnie par l'OTAN. Cette organisation a d'ailleurs effectué, mercredi, un premier exercice de soutien aérien, incluant des frappes simulées, dans la poche musulmane de Bihac (nord-ouest de la Bosnie).

Les membres de l'Alliance atlantique se sont mis d'accord, le 9 août à Bruxelles, sur le principe de frappes aériennes contre les Serbes et ont estimé que la décision d'y recourir incombait à M. Boutros-Ghali. – *(AFP, Reuter.)*

Sarajevo devrait être administrée par l'ONU

Suite de la première page

Il s'agit certes d'un *« progrès »* ; mais rien ne garantit que l'un ou l'autre des belligérants ne fera pas marche arrière dans un mois ou dans une semaine, car sur le terrain, ils continuent à se battre.

Cette question de la capitale bosniaque était présentée, début juillet, comme cruciale... et pratiquement insoluble. Les Serbes, d'un côté, défendaient l'idée d'une partition pure et simple de la ville, selon des principes ethniques, à l'image de la future « confédération » envisagée. Ils parlaient même d'*« échanges de quartiers »*. Les Musulmans, de l'autre, souhaitaient le maintien de l'unité et du caractère pluriethnique de la cité. Quant aux Croates, comme souvent dans ces discussions, ils penchaient plutôt pour une variante de la formule serbe.

L'accord qui est intervenu, mercredi 18 août, est un compromis, il n'est que provisoire et n'entrera en vigueur qu'après la conclusion d'un règlement global du conflit, ce qui laisse encore du temps... pour le modifier ou, pourquoi pas, le dénoncer. Mais si tous ces obstacles sont levés, Sarajevo deviendra un *« district »*, une ville démilitarisée échappant à un contrôle direct des Républiques ethniques – serbe, croate ou musulmane – de l'Union. Elle sera gouvernée, durant deux ans, par un administrateur des Nations unies, désigné par Boutros Boutros-Ghali, assisté d'un « conseil », lequel comprendra cinq Musulmans, trois Serbes, deux Croates et une dernière personnalité représentant les autres minorités.

Le fameux district, d'une plus grande superficie que les frontières actuelles, sera divisé en dix municipalités, qui seront en quelque sorte des arrondissements, l'une de ces municipalités n'étant pas censée être contrôlée par l'ONU : il s'agit de Pale, le quartier général des Serbes de Bosnie et dont ils rêvent de faire leur capitale.

Selon le document de Genève, approuvé par le Serbe Radovan Karadzic, le Croate Mate Boban et le Musulman Alija Izetbegovic, chaque municipalité *« organisera et contrôlera sa propre police en uniforme. Ces forces devront être ethniquement équilibrées et seront placées sous la surveillance d'une police civile onusienne chargée de contrôler les actions de ces polices locales, de contribuer à effacer les effets de la purification ethnique et d'une manière générale à s'assurer du respect des droits humanitaires »*. On souligne enfin *« le droit des réfugiés et des personnes déplacées à retourner dans leurs foyers »*.

Les objectifs sont ambitieux mais plusieurs problèmes de taille restent à régler, à commencer par les frontières de ces *« arrondissements »* qui n'ont pas encore été réellement abordées et qui donneront lieu à n'en pas douter à de vastes marchandages. Il y a lieu de se demander également si, après seize mois de siège et de guerre, une présence de deux ans de l'ONU dans la capitale bosniaque suffira à apaiser les esprits des belligérants et si les Nations unies ne devront pas, pour éviter une reprise des hostilités, rester sur place plus longtemps, avec les risques d'enlisement que cela comporte. On peut espérer, au mieux, que cet accord stabilisera la situation et qu'il favorisera un desserrement progressif de l'étau serbe autour de Sarajevo. Cynique, comme à son habitude, Radovan Karadzic déclarait, mercredi, à l'AFP : *« Je pense maintenant que les habitants de Sarajevo passeront l'hiver plus facilement. »*

Sur les autres dossiers actuellement en négociation à Genève, on n'avance guère et c'est la raison pour laquelle Lord Owen et Thorvald Stoltenberg ont décidé de convoquer à Genève, jeudi, les deux « patrons », Slobodan Milosevic, et Franjo Tudjman, ceux qui dans les camps serbe et croate, tirent finalement les ficelles. Les dicussions vont porter essentiellement sur le découpage des trois futures Républiques. David Owen a répété à plusieurs reprises que ces pourparlers ressemblaient à une répugnante entreprise de *« charcutage »* de la Bosnie, chaque partie ayant en mains des cartes, bien sûr, une règle et des crayons.

Ces dernières semaines, après les nouvelles menaces des Etats-Unis, les pressions de Washington sur les Musulmans, la préparation du dispositif de frappes aériennes de l'OTAN, les Serbes ont fait quelques concessions : ils ont retiré la plupart de leurs forces des hauteurs stratégiques surplombant Sarajevo (les monts Igman et Bjelasnica) ; ils ont accepté ce statut constitutionnel provisoire pour la capitale bosniaque ; mais ils ne cèdent pas sur les frontières de leur Etat ethnique en Bosnie orientale. Au sein de celui-ci, il existe trois enclaves musulmanes (Gorazde, Zepa et Srebrebnica) – déclarées *« zones de sécurité »* par l'ONU – et ils ne veulent absolument pas que ces villes soient reliées entre elles. Pour rendre l'Etat musulman viable, les médiateurs ont proposé l'établissement de nouveaux couloirs, éventuellement sous contrôle international. Mais même avec ces « corridors », on voit mal comment les Musulmans ne seraient pas condamnés à être les « otages » permanents des Serbes. Et l'accord de transition qui vient d'être conclu sur le statut de Sarajevo n'entrera en vigueur qu'une fois ce partage décidé et après que Musulmans et Croates auront fixé, en Bosnie centrale, des frontières à leurs Républiques respectives, par les moyens qu'ils affectionnent : l'artillerie et le nettoyage ethnique...

ALAIN DEBOVE

□ **GÉORGIE : évacuation d'un millier de Grecs d'Abkhazie.** – Un millier de Grecs d'Abkhazie, région séparatiste de Géorgie qui a été le théâtre de violents combats ces derniers mois, ont été évacués à la mi-août de Soukhoumi, la capitale abkhaze, vers la Grèce, à la faveur d'une opération montée par le gouvernement d'Athènes en coopération avec les autorités géorgiennes. La Grèce souhaite maintenir dans le reste de la Géorgie les quelque 100 000 Pontios (Grecs des rives de la mer Noire) y vivant. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : l'ex-roi Constantin prié d'écourter sa visite.** – L'ex-roi Constantin de Grèce a été invité par le gouvernement d'Athènes à mettre fin prématurément à sa première visite dans son pays depuis 1967, a indiqué, mercredi 18 août, son porte-parole. L'ancien souverain, qui se trouve à bord d'un yacht au large du Péloponnèse avec sa famille, a été prié de ne pas poursuivre sa route ; deux torpilleurs et un avion militaire sont venus « escorter » le bateau. Cette visite privée de la famille royale a provoqué une polémique en Grèce. – *(AFP.)*

On ne révise pas l'Histoire avec une loi

Suite de la première page

C'est pourquoi le rejet du communisme par une bonne partie de la société tchèque est compréhensible et définitif.

Mais peut-on régler ses comptes avec ce passé par une loi qui, au lieu d'une analyse des événements, offre une explication schématique selon laquelle pendant les dernières quarante années un régime terroriste, dont sont responsables tous les membres du Parti communiste tchécoslovaque, a régné en Tchécoslovaquie ? Cela signifie que, aux termes de la loi, le « printemps de Prague » de 1968 est, lui aussi, inclus, dans *« la période des ténèbres »* ; et que ses protagonistes – Dubcek, Kriegel, Smrkovsky, Hajek, Sabata et d'autres – qui ont été persécutés par le régime de normalisation et dont bon nombre ont été emprisonnés, sont mis sur le même plan que Novotny (contre lequel ils ont lutté et qu'ils ont renversé), Husak, Bilak, Jakes et d'autres... Ceux-là-mêmes qui les ont exclus du PCT et de la vie civile et les ont persécutés, comme ils ont persécuté près de 500 000 communistes, exclus du Parti ou partis de leur propre volonté pour avoir participé au processus de démocratisation. Curieuse façon de voir l'Histoire et curieuse ironie du sort, particulièrement en cette année du vingt-cinquième anniversaire du « printemps de Prague » dont Adam Michnik, qui ne saurait être soupçonné de sympathies pour le communisme, a écrit récemment : *« Dire qu'il s'agissait là uniquement de querelles au sein du PC, c'est renier un fragment de notre Histoire nationale et c'est aussi fausser la mémoire collective »* (1).

Cette vision en noir et blanc, typique du dogmatisme communiste de l'ère stalinienne, caractérise aussi le regard porté sur l'Histoire récente par l'élite tchèque actuellement au pouvoir. C'est qu'elle veut, par cette loi, confirmer et ancrer ce qu'elle répète dans la presse et à la télévision, à savoir que le « printemps de Prague » fut plutôt une tentative négative et dangereuse de maquiller le communisme. En s'exprimant en faveur de cette loi, Milan Uhde, président du Parlement tchèque, a émis une opinion audacieuse : pour lui, même sans l'intervention soviétique, *« la tentative des soixante-huitards »* était vouée à l'échec. De toute évidence, en 1968, Brejnev, Gomulka, Ulbricht et Jivkov étaient d'un autre avis, lorsqu'ils décidèrent de déclencher contre le « printemps de Prague » l'opération militaire la plus importante en Europe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, impliquant quelque 500 000 soldats et des dizaines de milliers de chars pour étouffer dans l'œuf cette *« dangereuse tentative »* avant qu'elle ne puisse contaminer les autres pays du bloc soviétique.

Kundera, Vaculik et les autres

Mais le différend sur l'évaluation de l'Histoire tchèque moderne ne saurait se limiter au « printemps de Prague ». En réalité, ce dernier a été l'aboutissement d'une longue évolution au sein de la société et du PCT lui-même, et d'une prise de conscience de la contradiction insurmontable entre les idéaux du socialisme et la pratique totalitaire introduite après février 1948. Déjà plusieurs années avant le « printemps de Prague », des œuvres de valeur avaient vu le jour – dans un conflit certes permanent avec la censure et l'appareil dogmatique – dans les domaines littéraire, artistique, journalistique ou scientifique. Leurs auteurs étaient souvent des membres de cette *« organisation criminelle »*, comme la nouvelle loi désigne le PCT dans son ensemble. Il suffit de citer des noms tels que ceux de Kundera, Vaculik, Kohout, Prochazka, Kosik, Macek, Liehm et des centaines d'autres. Bien sûr, les différentes couches de la société et les courants d'opinion qui refusaient le monopole ou le rôle dirigeant du PCT, appelant de leurs vœux une société démocratique, ont joué un rôle important.

Tout cela n'est pas facile à admettre aujourd'hui, alors que, précisément, une partie du nouvel establishment politique considère les anciens communistes de 1968 comme plus dangereux et plus suspects que ceux qui sont restés au Parti après l'invasion soviétique, ou qui y ont adhéré jusqu'en novembre 1989, voire plus tard, ou encore que ceux qui, non membres du Parti, se sont tenus à l'écart de l'opposition et ont profité des possibilités offertes par *« le régime criminel »* pour faire des études et accepter des postes de responsabilité. Cette attitude absurde peut évidemment s'expliquer par le fait que les anciens communistes qui, avant 1968 ou après, ont formellement et intérieurement divorcé de ce parti et de cette idéologie pour devenir actifs dans l'opposition ou en exil sont, de par leur expérience, immunisés contre toute manipulation et dogmes nouveaux, alors que ceux qui s'étaient adaptés sont souvent plus malléables.

Les représentants de la coalition gouvernementale se défendent de vouloir préparer, sur la base de cette loi, de nouveaux procès politiques ou de quelconques épurations. Nous voudrions le croire. Mais pourquoi introduire cette loi à présent, presque quatre ans après la « révolution de velours » ? Pourquoi la République tchèque, pourtant riche des expériences de la démocratie parlementaire d'avant-guerre, du « printemps » de 1968 et de novembre 1989, tente-t-elle aujourd'hui de régler ses comptes avec le passé par une telle loi et par des procédures de *« lustration »* (2) ? Ce texte a-t-il pour objectif d'exclure de la vie politique tous les témoins et acteurs vivants du « printemps » de 1968, dont la majorité ont atteint l'âge de la retraite, tout comme on a réussi à évincer de la scène politique la plupart des anciens dissidents ? Ou bien est-ce un début de chasse aux sorcières visant d'anciens membres du PCT (Dlouhy, Strasky, Kocarnik et d'autres) qui font partie du gouvernement de Vaclav Haus ?

La voie vers l'Europe

Il semble que même le chef du gouvernement ait des doutes sur son caractère rationnel, puisqu'il a exprimé publiquement la crainte que la loi ne *« divise encore plus la société »*. L'homme politique tchèque le plus populaire aujourd'hui, le ministre de l'industrie Vladimir Dlouhy, a exprimé les mêmes craintes, qualifiant cette loi de *« trique brandie contre tous les communistes »*. Il est donc étonnant que le président Vaclav Havel, partisan d'une politique de *« compréhension nationale »* d'abord comme fondateur de la Charte 77, puis comme président de la République, n'ait pas pesé de son autorité morale et constitutionnelle pour faire entendre son point de vue.

Je crains que cette loi ne confirme une nouvelle évolution – dont la République tchèque n'a pas l'exclusivité – menant de la tolérance, du dialogue et de la recherche d'un large consensus en faveur de la démocratie et de l'économie de marché, à l'intolérance, aux appels à la vengeance, à de nouvelles épurations et donc à une nouvelle division de la société. Le Parlement tchèque *« proclame que cette loi le guidera dans son activité ultérieure »*. Il se peut que quelqu'un profite de cette loi pour obtenir qu'une personne *« ayant appartenu à l'organisation criminelle »* ne puisse être au service de l'Etat. D'ailleurs, des *« appels à des départs volontaires »* de la vie politique sont déjà apparus dans la presse.

On est donc en droit de se demander si cette loi est compatible avec l'objectif proclamé par le gouvernement tchèque d'un *« retour en Europe »* et avec le désir, affirmé chaque jour, d'adhérer au plus tôt à la Communauté européenne. Or la CEE n'est pas seulement *« une zone de libre-échange »*, comme la voient certains hommes politiques tchèques ; c'est une communauté d'États dotés d'une politique et d'une législation démocratiques. C'est pourquoi cette loi ne peut être considérée comme une affaire intérieure de la République tchèque, mais doit attirer l'attention et la vigilance de l'Europe démocratique toute entière. Parce qu'elle pourrait servir de mauvais exemple aux autres Etats postcommunistes qui, jusqu'à présent, ont réussi à éviter la tentation de réévaluer leur Histoire par une loi. Une telle voie ne mène pas à l'Europe, bien au contraire ! La bonne voie est plutôt celle indiquée par Adam Michnik : *« Nous pensions à la liberté et non à la vengeance. Nous pensions instaurer la tolérance et non remplacer l'orthodoxie marxiste par une autre orthodoxie. »*

JIRI PELIKAN

(1) *Lettre internationale*, n° 36/1993.

(2) *« Vérification »* de l'appartenance éventuelle de cadres et fonctionnaires à l'ancienne police politique.

AFRIQUE

NIGÉRIA : selon le ministre des affaires étrangères

Les militaires doivent répondre à l'offre de démission du président Babangida

Les militaires doivent maintenant décider d'accepter ou de refuser l'offre de démission du général Ibrahim Babangida en tant que président du Nigéria, a déclaré, mercredi 18 août, le ministre des affaires étrangères, Matthew Tawo Mbu. *« Je crois que le président bénéficie d'un soutien particulier des militaires. Quand il a fait son offre* [de se retirer], *je considère qu'il s'adressait aux chefs de l'armée »*, a dit M. Mbu aux ambassadeurs accrédités au Nigéria, qu'il avait convoqués. De Londres, où il se trouvait mercredi, Moshood Abiola, le candidat arrivé en tête de l'élection présidentielle du 12 juin, annulée par les militaires, a écarté l'hypothèse d'une démission du président Babangida. M. Abiola ne voit dans les déclarations de ce dernier qu'*« une nouvelle manœuvre pour conserver le pouvoir »*.

L'ancien président, le général Olusegun Obasanjo, a estimé de son côté que le discours prononcé mardi par le chef de l'État était *« caractéristique de Babangida par son ambiguïté et son manque de clarté »*. *« Cette fois, je pense que nous devons lui dire : merci, vous avez fait de votre mieux, et au revoir. »* En lui donnant *« une chaleureuse poignée de main, nous allons l'aider à franchir le pas »*, a-t-il ajouté, soulignant que les Nigérians n'étaient pas *« rancuniers »*. Pour le général Obasanjo, la décision du général Babangida d'annuler l'élection présidentielle du 12 juin équivaut à *« un coup d'Etat »*, et *« il est heureux que Moshood Abiola n'ait pas été tué »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

SOMALIE

M. Boutros-Ghali souhaite un renfort de trois mille « casques bleus »

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a demandé l'envoi de trois mille « casques bleus » supplémentaires pour renforcer l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), afin de poursuivre les programmes de désarmement des factions dans l'ensemble du pays, et en particulier à Mogadiscio. Dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, mercredi 18 août, M. Boutros-Ghali estime qu' *« une brigade supplémentaire »* devrait permettre à l'ONUSOM *« d'agir de façon plus efficace »*.

L'effectif actuel de l'ONUSOM dépasse les vingt mille soldats, fournis par vingt-sept pays. Les déploiements complémentaires prévus avant la fin septembre – notamment un contingent de cinq mille « casques bleus » indiens, – auxquels devraient s'ajouter les renforts demandés par M. Boutros-Ghali, porteront l'effectif de la Force au volume autorisé de vingt-huit mille hommes.

Selon des sources du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, l'Égypte a été contactée pour fournir les trois mille hommes en plus.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat canadien aux affaires étrangères, Perrin Beatty, a vivement critiqué l'ONU mercredi, souhaitant *« une refonte en profondeur »* du fonctionnement de l'institution, qui, selon lui, *« a échoué dans ses missions en Bosnie et en Somalie »*. *« Nous avons connu des échecs spectaculaires. Il n'y a pas de doute qu'il y a toutes sortes de domaines où nos institutions multilatérales ont montré leurs limites »*, a-t-il affirmé. M. Beatty a également estimé que l'ONU devrait avoir un personnel permanent chargé de préparer et d'organiser les opérations militaires ainsi qu'une école pour former les officiers. – *(AFP, Reuter.)*

Le conflit du Haut-Karabakh

Le Conseil de sécurité demande le retrait arménien d'Azerbaïdjan

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé, mercredi 18 août à New-York, le retrait *« immédiat, complet et inconditionnel »* des troupes arméniennes des zones qu'elles ont récemment conquises en Azerbaïdjan. La déclaration commune du Conseil, réuni à la demande urgente de la Turquie et de l'Azerbaïdjan, exhorte le gouvernement de la République voisine d'Arménie à *« user de son influence sans égale pour mettre fin »* à l'offensive lancée par les séparatistes arméniens du Haut-Karabakh sur le sol azerbaïdjanais.

Le Conseil de sécurité *« condamne l'attaque contre la région de Fizouli* (au sud-est de l'enclave du Haut-Karabakh) (...) *de même qu'il a condamné auparavant l'invasion et la prise des régions de Kelbadjar et d'Agdam »*. Les forces séparatistes arméniennes, qui tentent de relier le Haut-Karabakh à la frontière iranienne, ont pratiquement coupé le nord-ouest et le sud-ouest de l'Azerbaïdjan grâce à leurs offensives victorieuses contre les villes d'Agdam et de Kelbadjar.

De son côté, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a exprimé, mercredi, son inquiétude face au flot de réfugiés provoqué par les récents combats. Quelque cinquante mille Azéris ont notamment fui la localité de Fizouli depuis le début du mois, une ville située au sud-est de l'enclave du Haut-Karabakh encerclée par les Arméniens. – *(Reuter, AFP.)*

POLITIQUE

Malgré les pressions de nombreux députés de la majorité

M. Balladur hésite à rouvrir le débat sur la loi Falloux

Adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, mais non par le Sénat, qui n'a pas eu le temps d'achever son examen, la révision de la loi Falloux, qui tend à permettre aux collectivités locales de subventionner les écoles privées, sera-t-elle soumise au Parlement à l'automne? Les députés de la majorité le souhaitent, mais Edouard Balladur ne semble pas disposé à relancer la querelle scolaire en mettant ce texte à l'ordre du jour de la session parlementaire.

Depuis que l'examen de la proposition de loi révisant la loi Falloux a été interrompu, à moins d'une heure de la fin de la session parlementaire de printemps, et que François Mitterrand a refusé d'inscrire le texte à l'ordre du jour de la session extraordinaire, les députés de la majorité, qui l'ont voté en première lecture, craignent que cette réforme ne soit enterrée par le gouvernement. Le bureau politique de l'UDF, qui avait demandé à Edouard Balladur d'inscrire le texte *«en toute priorité»* à l'ordre du jour de la session d'automne (*le Monde* du 9 juillet), n'a pas obtenu de réponse du premier ministre. Soucieux de ne pas rouvrir une polémique inutile et inquiet des effets que la révision de la loi Falloux pourrait entrainer sur les finances des collectivités locales, M. Balladur hésite, en effet, à donner satisfaction aux élus de sa majorité, dont certains commencent même à s'interroger sur l'opportunité de la réforme.

Le débat avait commencé, à la mi-juin, dans la précipitation. Afin de satisfaire son électorat, après deux mois de tergiversations, le gouvernement s'était décidé à inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi présentée par plusieurs parlementaires de la majorité. Le sujet tenait au cœur des centristes, qui en faisaient une question de principe : l'abrogation de la loi Falloux était, en effet, l'un des points de la plate-forme électorale de la majorité.

Pour éviter un conflit généralisé, le gouvernement avait tenté de préparer le terrain. Le recours à une proposition de loi évitait que le nom d'un ministre soit accolé au nouveau texte. Celui-ci demeurait ouvert, sans obligation, et misait sur le volontariat des collectivités locales pour financer les investissements dans les établissements privés sous contrat. Après deux longues journées de guerre d'usure qui voyaient la gauche parlementaire se battre pied à pied, les députés de la majorité passaient la première étape en adoptant très largement la proposition de loi.

«Une inquiétude incontestable»

Ce fut ensuite au tour des sénateurs de ferrailler le dernier jour de la session ordinaire. Devant l'obstruction des élus socialistes, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, battait finalement en retraite et, après la décision de M. Mitterrand, donnait rendez-vous à ses amis à l'automne.

L'affaire semble aujourd'hui plus compliquée. Le temps aidant, il semble en effet que des élus de la majorité se soient rendu compte du poids significatif que l'application de la loi ferait peser sur les finances des collectivités locales et l'aient fait savoir. *«Il y a une inquiétude incontestable et justifiée parmi les conseillers généraux,* reconnaît René Beaumont, député UDF de Saône-et-Loire. *Si la loi est votée, cela va peser lourd sur les finances locales : commes elles sont constantes, il va falloir répartir différemment entre les établissements publics et les établissements privés. Et, dans mon département, je ne peux pas prendre en charge en matière d'investissements les treize collèges privés au même titre que les cinquante-trois publics!»*

Avec la réforme, ce sont, en effet, près de 4 milliards de francs qui pourraient être alloués aux écoles privées sur l'enveloppe budgétaire des collectivités locales, inévitablement au détriment des écoles publiques. A un an et demi des élections municipales, les élus locaux voient avec crainte les pressions locales qu'ils pourront subir. La guerre scolaire, en devenant un enjeu électoral, pourrait bien provoquer des batailles rangées dans les conseils généraux et municipaux. *«Cela peut être clochemerlesque avec les pressions multiples sur les maires. Notamment si l'école publique n'est pas en bon état!»*, reconnaît Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne). *«Ce sera une charge supplémentaire, et des problèmes aigus peuvent se poser dans les départements et les grandes villes»*, admet aussi René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine).

Les responsables de l'église catholique redoutent, eux aussi, que le temps des polémiques avec les laïcs ne revienne. Mgr Albert Decourtray, cardinal-archevêque de Lyon, déclarait le 15 août, sur RMC, qu'il *«ne voudrait pas que soit rallumée la guerre scolaire»*, ajoutant : *«Et il me semble que quelque chose comme toucher à la loi Falloux pourrait rallumer la guerre scolaire.»*

L'opposition, elle, jubile. *«De nombreux élus de droite comprennent aujourd'hui que le financement des établissements privés va se faire au détriment des établissements publics. C'est ce que nous n'avons cessé d'expliquer lors du débat à l'Assemblée nationale»*, constate Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées). *«C'est un des rares sujets sur lesquels on risque d'avoir une réaction assez forte : la gauche se retrouve mobilisée»*, assure Jacques Guyard (PS, Essonne).

Profitant de la pause imposée par l'opposition, François Bayrou a décidé de consulter tous azimuts et de prendre le pouls des élus locaux. Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, avait réclamé cette consultation avant la reprise de la discussion parlementaire. Le RPR souhaite obtenir des garanties, et notamment *«voir s'il est urgent ou non, important ou non, de mettre un plafond dans les dépenses d'investissements des collectivités en faveur de l'enseignement privé»* (*le Monde* du 20 juillet). Une manière diplomatique d'exprimer le souhait que la proposition soit amendée en ce sens.

«Au gouvernement de faire son travail»

Certains élus UDF demandent, eux aussi, un remaniement du texte. *«Il serait indécent que l'enseignement privé se trouve dans une situation plus favorable que l'enseignement public,* explique René Beaumont. *Il faut qu'il devienne majeur et admette enfin qu'avec les frais de scolarité payés par les parents il a d'autres ressources, D'accord pour qu'il ait des aides pour les investissements, mais, en matière de crédits de fonctionnement il faut revoir la loi.»*

Les centristes ne veulent pas en entendre parler : *«Nous ne souhaitons pas faire une loi Falloux-*bis *en réaménageant le texte existant»*, prévient M. Couanau. Le député breton estime que *«le texte doit revenir en l'état»*. Selon lui, c'est aux collectivités locales de négocier avec les responsables de l'enseignement privé. *«Une coordination des interlocuteurs peut se faire dans des comités académiques qui classent les projets par ordre de priorité»*, estime-t-il. Prônant la prudence, Jacques Barrot, vice-président du groupe UDF, souhaite, de son côté, que les responsables de l'enseignement catholique fassent *«un geste»* et que *«des directives soient données pour que, dans le dialogue avec les collectivités locales, les demandes en matière de subvention soient mesurées et raisonnables»*. Bref, les centristes s'emploient à rassurer et à conjurer tout abandon de la réforme au fond d'un tiroir.

Car les partisans de la réforme ne veulent pas en démordre : la proposition votée à l'Assemblée nationale est une bonne loi. *«C'est une loi d'équilibre qui corrige les injustices et qui installera définitivement la paix scolaire*, affirme Pierre Lequiller (UDF, Yvelines). *Il y a aujourd'hui des conseils généraux, comme l'Ille-et-Vilaine ou les Yvelines, qui sont traînés devant les tribunaux administratifs parce qu'ils ont considéré injuste de laisser des établissements privés dans un état d'insécurité alors que nous consacrons des millions pour les collèges publics.»*

René Couanau et Jean-Jacques Hyest sont tout aussi déterminés. Pour ces défenseurs de *«l'école libre»*, la discussion doit se poursuivre dès la prochaine session afin que le texte soit définitivement adopté. Ils attendent donc du gouvernement qu'il inscrive à nouveau l'examen du texte à l'ordre du jour des débats du Sénat. *«Les parlementaires ont fait leur travail en votant la proposition de loi. Au gouvernement de faire le sien»*, commente René Couanau, imperturbable.

L'avenir de la révision de la loi Falloux paraît cependant bien aléatoire. Edouard Balladur ne semble pas prêt à engager le fer en plein débat budgétaire. C'est ce qu'il a fait savoir à Bruno Bourg-Broc, rapporteur de la loi, quand il l'a reçu à la mi-juillet. S'il se déclare *«philosophiquement»* d'accord avec les députés qui ont proposé la réforme, le premier ministre reste *«politiquement»* sceptique sur son opportunité. Face à un camp laïc qui prépare sa rentrée en organisant une manifestation nationale le 3 octobre prochain, il se demande s'il ne vaut pas mieux pour lui remiser cette réforme, quitte à mécontenter sa majorité. En se prononçant pour une large concertation, M. Balladur pense manifestement qu'il est urgent d'attendre.

SYLVIA ZAPPI

□ **Polémique entre deux dirigeants du Parti républicain.** – Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a jugé *«tout à fait incompréhensibles»*, mercredi 18 août, sur RMC, les déclarations de Gilles de Robien, député de la Somme, membre du bureau exécutif du PR, qui estime, dans un entretien à *Globe-Hebdo* du 18 août, que *«l'absence de projet politique du gouvernement»* a *«fragilisé la crédibilité de son action»* pendant la crise monétaire. Rappelant que plusieurs ministres sont membres du PR, M. Vasseur a déclaré : *«Mon ami Gilles de Robien a dû commettre un lapsus. On ne peut pas dire une chose pareille quand on appartient au Parti républicain.»*

□ **Landes : élection législative partielle les 19 et 26 septembre.** – En raison de la démission d'Henri Emmanuelli (PS) de son mandat de député des Landes, une élection législative partielle aura lieu le 19 septembre et, en cas de second tour, le 26 septembre, dans la troisième circonscription de ce département. Investi par sa section, M. Emmanuelli est candidat à sa propre succession. L'ancien trésorier du PS, qui avait été réélu, le 28 mars, avec 54,34 % des suffrages, s'était démis de son mandat à la suite de son renvoi devant le tribunal correctionnel dans l'affaire Urba.

POINT DE VUE

Le pari perdu des écologistes

par Guy Konopnicki

LES écologistes formaient, hier, le projet de se placer au-delà de clivages réputés obsolètes. C'était un pari sur l'intelligence, sur la capacité d'innovation des électeurs et des élus. Ce pari, nous l'avons perdu, au moins temporairement, en mars 1993, lorsque les électeurs ont préféré l'alternance classique à l'aventureuse recomposition dont nous avions rêvé. Que cela nous plaise ou non, les électeurs se sont contentés d'accorder un petit droit de vivre aux écologistes; ils n'ont pas choisi l'écologie politique comme force fédératrice d'un nouveau rassemblement.

La politique est ainsi faite, et ce ne serait en rien dramatique si nous savions tirer les enseignements d'un échec pour préparer les échéances futures. Cependant, les écologistes des deux formations semblent décidés à transformer l'échec en déroute totale. Chez les Verts, on se demande qui, d'Antoine Waechter ou de Dominique Voynet, sera le ou la mieux placé(e) pour tenter d'approcher 5 % en 1995. A Génération Ecologie, on accepte avec ravissement un rapport d'expertise commandé par Edouard Balladur. Triste destinée pour le mouvement écologiste qui, faute de pouvoir faire partager sa vision planétaire, s'étiole en de dérisoires objectifs.

On peut certes comprendre que Brice Lalonde veuille, à sa façon, entrer dans l'Histoire, mais c'est un choix bien étrange que de passer directement dans le placard des archives. Qui peut croire, en effet, que le gouvernement lui demande une bible afin de préparer la conversion massive de nos politiques à l'écologie? Il y aura, au mieux, un rapport Lalonde, auquel on se référera de temps à autre. Mais l'écologie serait mieux servie par un mouvement politique indépendant. N'est-ce pas ce que nous espérions construire? Las! A défaut de consistance politique, de volonté, la direction de Génération Ecologie montre une belle obstination à déchirer son acte de naissance.

La politique menée par le gouvernement n'est pourtant pas de nature à séduire les écologistes : entre l'exclusion des immigrés, le réveil de la guerre scolaire et l'aménagement du territoire version Pasqua, le conservatisme se dissimule de plus en plus mal sous le masque consensuel d'Edouard Balladur. La présence massive des centristes au sein de l'équipe gouvernementale n'atténue en rien sa politique réactionnaire. Car, si l'on pouvait espérer que M. Balladur réalise une belle synthèse entre l'humanisme de la démocratie chrétienne et la vision sociale du gaullisme, force est aujourd'hui de constater qu'il donne des gages au penchant droit de chaque composante de sa majorité. Sécuritaire et populiste pour une partie de l'électorat RPR, le gouvernement se fait plus chrétien que démocrate, et même un rien clérical. En quelques mois, il a déjà tenté de satisfaire les nationaux-populistes en réformant le code de la nationalité, les croisés de l'école «libre» en modifiant la loi Falloux, les libéraux en relançant les privatisations, et les colbertistes par une belle politique de travaux publics, essentiellement autoroutiers.

D'abord avec la gauche

Tout cela devrait conduire Génération Ecologie à animer l'opposition, afin de préparer l'alternance sous la forme d'un rassemblement des écologistes et des démocrates. Cependant, Brice Lalonde a préféré aller à Canossa : grand seigneur, Edouard Balladur s'est comporté comme le pape avec l'empereur d'Allemagne, pour offrir une petite mission sans grandes conséquences au président de Génération Ecologie. Il faut un singulier manque de dignité pour voir dans ce geste un signe d'ouverture. Car, enfin, la gauche avait bien des défauts, mais elle avait confié à Brice Lalonde autre chose qu'une vague étude. L'homme peut bien faire ce qu'il veut, et l'on peut même saluer l'humilité d'un ancien ministre préférant le service de la chose publique au combat politique. Cependant, les électeurs de l'Entente des écologistes n'ont pas mérité pareille humiliation.

L'électorat que nous avons entraîné entendait sanctionner l'immobilisme de la gauche, sans pour autant rejoindre le camp conservateur. Génération Ecologie incarnait une certaine modernité politique, alliant l'humanisme social et la volonté d'inventer un nouveau réformisme intégrant la dimension écologique. Ce qui ne nous prédisposait guère à tirer la sonnette de l'escalier de service. On nous attendait, semble-t-il, ailleurs.

La crise d'identité de la gauche ne saurait nous laisser indifférents. Les idées, les pratiques des écologistes doivent féconder le débat qui s'amorce. Nous avions, à juste titre, reproché au Parti socialiste de s'enfermer dans une alliance archaïque. En ne reprenant pas le dialogue au moment où les socialistes s'interrogent, nous prenons la responsabilité de renvoyer la gauche à ses vieilles lunes. Nous lui tournons le dos, alors même qu'elle s'engage dans une rénovation que nous avions appelée de nos vœux. Pourtant, tout en gardant l'objectif de rallier aussi d'autres forces, c'est d'abord avec la gauche que nous pouvons reconstituer ce qui désormais fait tragiquement défaut à la démocratie française : un grand pôle de la réforme et du mouvement, capable de constituer demain l'alternance au conglomérat conservateur qui gouverne aujourd'hui.

Il n'est pas de raison d'Etat, de mission sacrée et encore moins de centralisme démocratique qui puisse empêcher les élus, les militants et les amis de Génération Ecologie d'œuvrer, eux-mêmes, à ce projet conforme aux orientations qu'ils ont défendues depuis trois ans.

▶ **Membre du conseil national de Génération Ecologie, Guy Konopnicki est conseiller régional d'Ile-de-France.**

CARNET DU Monde

Naissances

Bruno et Virginie BEUVE-MÉRY

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Clément,

le lundi 16 août 1993.

79, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Florence CRAVENNE
et
Marc PEDELHEZ,
Vanina, Charles-Edouard et Thaïs

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Gala,

à Montpellier, le 9 août 1993.

M. et Mme Roland ASSATHIANY

sont heureux de faire part de la naissance de leur neuvième petit-enfant,

Pauline,

chez les docteurs
Rémy et Dominique ASSATHIANY,

le 25 juin 1993.

Décès

– Mme Rosine Darmon,
son épouse,
M. et Mme Charles Darmon
et leurs enfants,
M. et Mme Richard Prévot
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Darmon, Achddou, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gali DARMON,

survenu le 18 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 20 août, à 10 h 15, au cimetière de Sèvres, où l'on se réunira.

4, rue Pierre-Midrin,
92310 Sèvres.

– Les familles Delabrouille et Hellier
font part du décès de

Mme Catherine DELABROUILLE,
veuve Hellier,

survenu à Chinon (Indre-et-Loire), le 17 août 1993, à l'âge de quarante ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

32, rue Voltaire,
44000 Nantes.
Mme Delabrouille-Cornier,
43, avenue Ernest-Reyer,
75014 Paris.

– Hélène Guérin,
son épouse,
Joël et Jacqueline Guérin,
Elisabeth Guérin,
ses enfants,
Emmanuel, Nicolas et Pierre,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques GUÉRIN,
capitaine de la marine marchande
en retraite,

survenu le 10 août 1993, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 16 août, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, suivies de l'inhumation au cimetière d'Issy-les-Moulineaux.

3, rue du Niger,
75012 Paris.
8, rue de la Chênaie,
33170 Gradignan.
1, rue Pierre-Bourdan,
75012 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Simone LOEWE-LYON,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique à la faculté,

survenu le 16 août 1993.

De la part de
M. et Mme François Giroudot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Loewe.

4, square Leroy-Beaulieu,
75016 Paris.

– Le docteur Pierre Victor Morax,
son époux,
Patrick, Michèle et Olivier Bokanowski,
Caroline, Patrick, Jérémy et Nora Zelnik,
Gérard, Annik, Isabelle et Natalie Morax,
Didier, Katia et Gauthier Morax,
Serge, Nicole, Justine et Juliette Morax,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre Victor MORAX,
née Jacqueline Lévitan,

survenu le 11 août 1993, à Pourville-sur-Mer.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 13 août, au cimetière d'Hautot-sur-Mer (Seine-Maritime).

– Philippe et Mireille Segretain,
Anne-Marie Segretain,
Etienne Segretain,
Dominique, Clarisse, Côme, Rémy, Amélie, Daphné,
ses enfants et petits-enfants,
Geneviève et Gabriel Segretain,
Annie et Bernard Robert,
Monique Hamot,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Segretain et Begouïn Demeaux,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie Elisabeth SEGRETAIN,
née Rossignol,
officier du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien secrétaire général d'académie,
ancien maire adjoint de Guérande,

qui les a quittés à Careil, le 18 août 1993.

Ils rappellent le souvenir de son mari, le commandant

Pierre SEGRETAIN,
chef du 1er bataillon étranger
de parachutistes,
chevalier de la Légion d'honneur,

mort au champ d'honneur à Cao-Bang, en octobre 1950.

Ses obsèques auront lieu en la collégiale de Guérande, le vendredi 20 août, à 16 heures.

Careil,
44350 Guérande.

– Les familles Sepulveda, Whitle et Munoz
ont la tristesse de faire part du décès de

Eduardo SEPULVEDA WHITLE,
journaliste et homme politique chilien,

survenu le 16 août 1993, à La Serena (Chili).

Casilla, 58,
La Serena (Chili).

[Né en 1911, Eduardo Sepulveda, a mené une double carrière journalistique et politique dans la région nord du Chili, entre La Serena et Coquimbo. Il a dirigé les journaux régionaux El Tarapaca (Iquique) et El Dia (La Serena) ainsi que la chaîne de télévision régionale Canal 8, entre 1954 et 1961. Sa carrière politique s'est déroulée au sein du Parti démocrate-chrétien. Régisseur (gouverneur) puis député de La Serena, il est nommé intendant (préfet) de Coquimbo sous la présidence de Eduardo Frei (1964-1970). Il est alors élu par ses pairs meilleur intendant du pays.
Marié, père de quinze enfants, une partie de sa famille se trouve en France.]

SOCIÉTÉ

La polémique sur l'immigration

Le labyrinthe des expulsions

Suite de la première page

Bientôt, ils s'engouffreront dans le RER et disparaîtront dans la capitale, en sursis jusqu'à la prochaine rencontre avec des policiers.

Par trois fois déjà, Jose a refusé d'embarquer dans l'avion qui devait le ramener contre son gré en Angola, après le refus de sa demande d'asile politique. Par trois fois, il a été mis en prison. A sa première sortie de la Santé, après huit mois derrière les barreaux, on le conduit, en vain, à l'aéroport, puis, après condamnation pour refus d'embarquer, à Fleury-Mérogis d'où il a fini par être libéré après quatre mois, à l'occasion d'une grâce présidentielle, un quatorze juillet, *« la fête à Mitterrand »* comme il dit.

Onze mois de liberté, jusqu'à un contrôle d'identité. A sa deuxième sortie de la Santé, aucun policier ne l'attend. Mais après un autre contrôle, il découvre Fresnes puis, après un nouveau refus de l'avion, le centre de rétention du Mesnil-Amelot durant six jours. Il en sort ce matin libre parce que le consul d'Angola a refusé de délivrer un laissez-passer. *« J'ai été malin*, commente ce fin connaisseur des procédures d'éloignement, *j'ai dit au juge :* « OK, je vais rentrer. » *Si j'avais refusé, il m'aurait encore condamné à trois mois de prison comme le demandait le procureur. »*

Six refus d'embarquer

Certains refusent jusqu'à six fois de suite d'embarquer avant qu'une faille dans la procédure, à l'exemple de ce qui est arrivé à Jose, ne conduise à leur libération. Ou que la police n'emploie les grands moyens : escorte jusqu'à destination ou embarquement forcé sur un bateau. Dans la pratique courante, hors des cas d'expulsion de délinquants, le refus d'embarquer ne donne lieu à aucune violence, contrairement aux images de reconduite musclée complaisamment diffusées du temps où M. Marchand était ministre de l'intérieur.

Le refus est signifié par l'étranger à la dernière minute au commandant de bord, qui préfère généralement ne pas courir le risque d'incident en vol provoqué par un passager en révolte. Ce scénario conduit immanquablement l'intéressé au tribunal et en prison. Mais il ne constitue statistiquement qu'un obstacle marginal à l'exécution des reconduites.

Dans près de 43 % des cas en 1992, l'échec résulte simplement de l'impossibilité de trouver l'étranger à reconduire, soit qu'il ait changé d'adresse après avoir reçu son arrêté de reconduite notifié par lettre, soit que les policiers ne se présentent pas à sa sortie de prison, suite à une mauvaise coordination des services pénitentiaires et policiers.

Une autre contrainte tant matérielle que juridique pèse sur l'administration : elle ne dispose que des sept jours de rétention légale pour trouver une place sur un vol vers la destination adéquate. Certaines préfectures insuffisamment dotées ou mal organisées n'y parviennent pas : 8 % des décisions d'éloignement restent sans effet pour ce motif, et aboutissent à l'élargissement de l'intéressé, la rétention devenant illégale au-delà des sept jours.

Sans identité ni nationalité

Mais tout se complique lorsque, cas très fréquent, l'étranger a fait disparaître son passeport. Le pays d'origine n'acceptera de le réadmettre sur son territoire qu'après l'avoir reconnu comme l'un de ses nationaux. Cet aléa ne peut être levé qu'avec le concours des consulats étrangers. La plupart des pays n'acceptent de reprendre leurs ressortissants qu'après délivrance d'un laissez-passer spécial, que leur consulat ne veut ou ne peut pas toujours fournir dans le délai des sept jours. Le Maroc et la Chine sont particulièrement peu enclins à reconnaître et réadmettre leurs nationaux.

Cette dernière exigence est, de loin, la plus difficile à satisfaire. Parmi les illégaux interpellés par la police et placés en rétention, un sur deux n'est pas reconduit faute de passeport, de laissez-passer ou tout simplement d'identité. On frise même le casse-tête en cas de refus de décliner son identité, voire sa nationalité. L'étranger peut alors être condamné à une peine de prison, en vertu d'une loi de 1991 qui fait du refus de décliner son identité un délit.

Les quatre jeunes Algériens qui sortent du centre de rétention du Mesnil-Amelot en même temps que Jose ont tous fait disparaître leur passeport. Pour éviter la prison, ils ont seulement fourni leur nom et indiqué leur nationalité. Ils savent qu'en six jours le consulat d'Algérie a peu de chance de leur délivrer le laissez-passer indispensable. *« Avec tout ce qui se passe là-bas... »*, justifie Zino, vingt-huit ans qui, après treize ans de présence irrégulière en France, possède un solide casier judiciaire et vient d'être interpellé au cours d'une sombre histoire de bagarre avec revolver dont il prétend avoir été victime.

« En Algérie, je marchais droit, mais j'étouffais. Je suis venu en France pour me défouler et j'ai fait des conneries », reconnaît Nacer qui, lui, vient d'être écroué pendant huit mois pour une affaire de drogue. Il montre une lettre reçue en prison de son père qui, d'Alger, lui conseille de se méfier des *« mauvaises fréquentations »*, mais l'assure du soutien de toute sa famille. Il rêve de filer en Angleterre où, selon lui *« on ne te demande pas tes papiers »* et où il a déjà tenté de pénétrer en vain.

Quant à Ahmed, petit délinquant lui aussi, il s'est visiblement mal remis de six mois passé au « bloc C » de la Santé, *« celui où on met seulement les Algériens »*, et où on lui a administré des neuroleptiques pour le calmer. Il assure qu'un policier lui a expliqué que *« les droits de l'homme, c'est fini en France »* et ne jure plus que par l'Allemagne, comme plusieurs de ses compagnons de galère. *« J'en ai trop marre de la tôle. C'est sûr, la nuit prochaine, je quitte la France »*, annonce-t-il d'une voix pâteuse, sans emporter la conviction.

Lui et ses compagnons de galère jurent cependant qu'ils ne rentreront pas non plus en Algérie, *« pays de maffia où on ne peut pas respirer, mais où il faut donner une chance au FIS »*. Interdits sur le territoire français, ces fils perdus de l'Algérie sortent du centre de rétention du Mesnil-Amelot, libres mais sans un seul bagage, *« comme des vagabonds »*, remarque l'un d'eux.

Consciencieuse, la machine administrative tente inlassablement de conduire les illégaux interpellés vers l'avion du retour. Mais elle échoue souvent pour ne pas s'être assurée que cet éloignement forcé sera possible.

Le nombre de reconduites effectivement exécutées n'est donc pas directement proportionnel au volume de placements en rétention. La CIMADE, association d'obédience protestante qui s'est vu confier par l'Etat, en 1984, la charge d'aider les étrangers placés dans certains centres de rétention, constate ainsi la disparité des résultats selon les préfectures. L'organisation humanitaire affirme par exemple qu'un étranger pris en charge à Paris ou en Seine-Saint-Denis a moins de chance d'être reconduit que si son dossier est suivi dans le Val-de-Marne, l'Essonne ou le Val-d'Oise.

Des préfectures qui « font du chiffre »

Les préfectures plus efficaces ne placent en rétention que les personnes dont elles ont effectivement organisé la reconduite en réservant une place d'avion, et en obtenant l'indispensable laissez-passer des consulats. D'autres « font du chiffre » en multipliant les placements en rétention, sans forcément préparer matériellement la reconduite. Cette dernière stratégie conduit, selon la CIMADE, à maintenir en rétention des étrangers dont on sait dès le début de la procédure qu'ils n'ont aucune chance d'être effectivement éloignés pendant les six jours légaux, soit que le consulat concerné refuse de délivrer les laissez-passer, soit qu'aucune démarche n'a été faite pour réserver un siège sur un vol. La rétention, officiellement simple mesure administrative d'attente, est alors détournée de son sens pour devenir une peine.

Un tiers des étrangers placés en rétention au Mesnil-Amelot par les différentes préfecture d'Ile-de-France sont libérés avant même d'avoir pu être présentés à un avion, selon la CIMADE. Un autre tiers refuse d'embarquer, seul le tiers restant est effectivement placé dans l'avion du retour. D'où la tentation de prolonger considérablement la durée légale et les formules de rétention afin de permettre aux démarches d'aboutir. Le Conseil constitutionnel vient d'y couper court.

La priorité à la « police de l'immigration » décidée par Charles Pasqua, même si elle devait se traduire par une multiplication des interpellations d'étrangers en situation irrégulière, risque de se heurter à ce type de réalité. Cela ne signifie pas qu'il soit vain de chercher à améliorer la faible efficacité actuelle des reconduites. Elles traduisent, après tout, l'application de la loi.

Tout « progrès » en cette matière pose cependant la question du lien entre sécurité et immigration : peut-on considérer que les policiers affectés à la chasse aux sans-papiers participent à la lutte contre l'insécurité ? Et celle des priorités financières : faut-il privilégier la police de proximité ou la recherche des « clandestins » ? Sans compter que la recherche d'une efficacité accrue dans le domaine de l'immigration a un coût, non seulement financier (estimé à 30 000 F par personne reconduite), mais aussi en matière de libertés publiques.

PHILIPPE BERNARD

Que faire de « nemo » ?

« J'ai perdu mon passeport et je m'appelle nemo. » En choisissant l'anonymat, la moitié des étrangers placés en rétention parviennent à échapper à l'éloignement forcé du territoire. En 1991, le gouvernement d'Edith Cresson avait fait voter une loi qui fait de la non-présentation du passeport, ou, à défaut de passeport, du refus de décliner son identité, un délit passible d'une peine de six mois à trois ans d'emprisonnement.

La loi Pasqua maintient cette disposition. Elle prive de liberté l'étranger qui adopte cette attitude afin de l'inciter à communiquer les renseignements qui permettront son éloignement du territoire. Afin de réduire l'engorgement des prisons, la loi Pasqua prévoyait aussi que l'étranger serait placé pour trois mois en *« rétention judiciaire »*, formule entièrement nouvelle qui signifiait le placement dans un centre non pénitentiaire par un juge judiciaire.

Le Conseil constitutionnel a annulé cette disposition en rappelant que l'article 66 de la Constitution prévoit que *« nul ne peut être arbitrairement détenu »* et en faisant remarquer que *« s'agissant d'une mesure aboutissant à priver totalement une personne de liberté pendant une période déterminée, elle ne saurait être assortie de garanties moindres que celles assurées aux personnes placées en détention provisoire »* (*le Monde* daté 15-16 août).

Ph. Be.

43 000 mesures d'éloignement ont été prononcées en 1992

Un étranger en instance d'expulsion (s'il menace l'ordre public) ou de reconduite à la frontière (s'il est en situation irrégulière) peut être placé par le préfet dans un centre de rétention *« s'il y a nécessité »*, dit la loi Pasqua, en attendant que les formalités nécessaires à son éloignement (réservation d'avion, obtention d'un laissez-passer consulaire) soient effectuées.

Outre les douze centres interdépartementaux situés dans les grandes villes (Dépôt, de la préfecture de police à Paris, centre du Mesnil-Amelot près de l'aéroport de Roissy, centre d'Arenc à Marseille...), des locaux de commissariat et de gendarmerie sont désignés dans la plupart des départements pour être utilisés comme centres de rétention.

Le centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), de loin le plus utilisé, dispose de soixante-quinze places et enregistre quelque 5 000 entrées par an, soit près de la moitié des quelque 12 000 entrées comptabilisées dans les douze centres interdépartementaux. Si les conditions de rétention au Mesnil-Amelot sont correctes, il n'en est pas de même dans les autres locaux, notamment à Paris. Le ministère de l'intérieur reconnaît le *« triste état »* des centres de rétention et annonce leur *« remise en état »*.

Vingt-quatre heures après la décision de placement, un magistrat peut prolonger la rétention de six jours, portant sa durée totale à sept jours. La loi Pasqua prévoyait la possibilité d'une prolongation de trois jours supplémentaires (soit dix jours au total) si l'étranger ne présente pas son passeport. Le Conseil constitutionnel vient d'annuler cette dernière disposition, estimant qu'il y avait là *« atteinte à la liberté individuelle »* (*le Monde* daté 15-16 août).

Au total, quelque 43 000 mesures d'éloignement ont été prononcées en 1992 (reconduites à la frontière et expulsions), mais 20 % ont été exécutées. L'efficacité réelle du système n'a guère varié selon les gouvernements.

Ph. Be.

Un rassemblement à Paris contre les contrôles d'identité « mortels »

Un rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu sur le Pont-Neuf à Paris, mercredi 18 août, à l'endroit où André N'Kala, un Angolais de vingt-quatre ans, était mort noyé trois jours plus tôt, après s'être jeté dans la Seine pour échapper à un contrôle d'identité (*le Monde* des 17 et 18 août). Les manifestants répondaient à l'appel du Mouvement de la jeunesse communiste, du MRAP, de SOS-Racisme, de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), de la Ligue communiste révolutionnaire et d'Alternative libertaire, pour protester contre les contrôles d'identité. Sous une banderole disant *« Contrôles d'identité mortels : assez. Retrait de la loi Pasqua »*, les manifestants ont réclamé *« Justice pour André »*.

L'enquête sur les circonstances de la noyade de M. N'Kala a été confiée à l'inspection générale des services (la « police des polices », compétente dans la capitale). M. N'Kala s'était noyé en tentant de se soustraire à une vérification d'identité, dans le cadre d'un contrôle de police judiciaire, et non d'un contrôle « préventif » de police administrative, comme nous l'avions indiqué.

Ce contrôle judiciaire peut s'exercer sur *« toute personne à l'égard de laquelle existe un indice faisant présumer (...) qu'elle se pré pare à commettre un crime ou délit »*. Selon l'enquête, les policiers auraient présumé qu'André N'Kala s'apprêtait à effectuer une *« transaction »* et auraient été confortés dans leur supposition par le fait qu'il avait tenté de prendre la fuite en les apercevant.

□ **Deux noyés sur la côte landaise.** – Une quinzaine de baigneurs ont été emportés par un courant marin, mardi 17 août à Contis (Landes), jusqu'à 400 mètres du rivage pour certains. Deux d'entre eux, Christian Hatté, originaire de Sannois (Val-d'Oise), et Michel Buda, de Villeurbanne (Rhône), âgés de quarante-cinq ans, sont morts noyés. Colette Buda et Guy Cardel, de Magland (Haute-Savoie), victimes d'un arrêt cardiaque, ont été hospitalisés à Dax.

JUSTICE

Controverse autour des méthodes d'enquête dans l'« affaire » Valenciennes-OM

Confiée par le juge Bernard Beffy au SRPJ de Lille, l'enquête concernant l' « affaire » OM-Valenciennes a suivi son cours, mercredi 17 août, alors qu'une controverse se développe sur les méthodes de l'enquête judiciaire. De nouveaux membres de l'entourage de Jacques Mellick ont été entendus par les enquêteurs. Le chef de cabinet de l'adjoint au maire de Béthune, Christophe Lapeyre, a ainsi été remis en liberté après trente-trois heures de garde à vue. L'attachée parlementaire du député du Pas-de-Calais, Corinne Krajewski, a été entendue sur son lieu de vacances en Martinique. Il s'agissait de recueillir son témoignage sur la réunion du 17 juin entre Jacques Mellick et Bernard Tapie à laquelle, selon les déclarations de ce dernier, la jeune femme aurait participé.

Enfin, le compagnon de Corinne Krajewski, Nicolas Desfachelle, directeur du Centre d'animation jeunesse de la ville de Béthune, a été libéré, mercredi soir 18 août, après près de trente heures de garde à vue. A la sortie des locaux de la police, il a déclaré avoir été *« pris en otage* [pour] *faire craquer »* sa compagne, prétendant que les policiers l'avaient *« forcé à écrire »* à celle-ci une lettre où il écrivait : *« Il faut que tu dises la vérité, que tu n'étais pas à Paris avec Jacques Mellick. »*

Les avocats de MM. Mellick et Tapie ont continué de protester contre les conditions de l'enquête. Ces protestations font écho à celles de l'avocat du député de Béthune, Me Charles Libman [et non pas Libmann, comme nous l'avons écrit par erreur], mardi 17 août, au cabinet du garde des Sceaux (*le Monde* du 19 août). L'un des avocats du président de l'OM, Me Francis Debacker, vient ainsi d'envoyer une lettre au président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, afin notamment d' *« attirer son attention »* sur les *« méthodes de contraintes physiques et morales tout à fait exceptionnelles, allant même jusqu'à la privation de liberté, appliquées sans nécessité aux proches collaborateurs d'un simple témoin »*. Me Francis Szpiner, qui défend aussi M. Tapie, a annoncé avoir écrit au ministre de la justice en lui demandant de saisir l'Inspection générale des services judiciaires pour *« violation du secret de l'instruction »*.

Prenant exemple de l' « affaire » Valenciennes-OM avec ses *« dérives multiples où certains avocats, magistrats, ministres et journalistes entendent rendre la justice au travers d'une publicité qui nourrit plus le scandale que la recherche de la vérité »*, le Syndicat des avocats de France (SAF, principale organisation d'avocats) souligne la nécessité d'une *« réforme du code de procédure pénale »*. Le SAF déplore notamment *« les interventions d'hommes politiques et ministres en exercice sur les procédures en cours, défendant de façon partisane ou mettant en cause de façon caricaturale l'intervention des magistrats dans la conduite de l'information »*. Il élève aussi *« une protestation solennelle à l'encontre des méthodes d'une information qui fait des gardes à vue renouvelées le moyen privilégié de la recherche de la vérité (...). Quelles que soient les charges qui pèsent contre tel ou tel des protagonistes de l'affaire Valenciennes-OM, chacun peut se rendre compte aujourd'hui que les mises en garde à vue d'un certain nombre de témoins n'ont d'autres objectifs que de les faire avouer dans des conditions qui sont attentatoires à la dignité et au respect de leur personne »*, conclut le SAF.

Du côté policier, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (majoritaire dans ce corps) a estimé que, pour les anciens ministres mis en cause dans cette affaire, *« la meilleure défense, c'est l'attaque »*. *« La garde à vue, c'est vrai, c'est fait pour recueillir des aveux*, a déclaré le secrétaire général du syndicat, Emile Pérez. *C'est une mesure attentatoire aux libertés, mais c'est une situation de droit »*, a-t-il ajouté, en regrettant que les anciens ministres concernés n'aient pas *« une meilleure connaissance de nos institutions »*.

Le parquet de Béthune fait appel de la mise en liberté de l'ancien directeur de Testut

Le parquet de Béthune a fait appel de l'ordonnance de mise en liberté prise, le 12 août, par le juge d'instruction Benoît Persyn, en faveur de l'ancien directeur général de l'entreprise Testut. Incarcéré à Béthune depuis le 10 mai dernier, Bruno Flocco avait été mis en examen pour *« faux en écritures, abus de biens sociaux, et abus de pouvoir »* à la suite d'une plainte déposée contre lui par le groupe Bernard Tapie Finance (*le Monde* du 29 juillet).

M. Flocco, qui est soupçonné de malversations portant sur près de 3 millions de francs, avait contre-attaqué en déposant plainte, le 23 juin dernier, contre Bernard Tapie et Elie Fellous, PDG de Testut et de BTF, pour *« abus de biens sociaux et trafic d'influence »*. A cette occasion, il avait fait état d'apports financiers par le groupe BTF à l'Olympique de Marseille et à la campagne électorale de Léon Schwartzenberg dans les Alpes-Maritimes, où le professeur se présentait, en 1992, sous les couleurs du mouvement Energie-Sud, dirigé par Bernard Tapie.

Le Monde

DES LIVRES

Le monument élevé à Dickens

La biographie que le romancier anglais Peter Ackroyd consacre à son célèbre prédécesseur est une somme : plus de mille pages ! Mais c'est aussi une fête, tant l'art de raconter et l'intelligence de l'auteur excellent à rendre la complexité du modèle

CHARLES DICKENS
de Peter Ackroyd.
Traduit de l'anglais
et présenté par Sylvère Monod.
Stock, 1236 p., 290 F.

Lorsqu'il meurt à cinquante-neuf ans, le 9 juin 1870, à Gadshill, Kent, dans la maison de ses rêves, Charles Dickens est, pour les Anglais, un personnage aussi célèbre que la reine Victoria. D'ailleurs, ne vient-il pas d'être reçu par elle à Buckingham ? La nouvelle de sa mort fait le tour du monde. Ses funérailles sont grandioses. A l'abbaye de Westminster, sa tombe reste ouverte pendant deux jours. La foule défile, jette des fleurs sur son cercueil : *« On vit ensuite*, écrira son fils, *qu'il se trouvait parmi ces fleurs de pauvres bouquets noués avec de vieux chiffons... »*

Pour retracer la vie de cet écrivain si immensément populaire, et mieux cerner quel personnage complexe fut Dickens – grand pourfendeur des injustices, généreux mais égoïste à la fois, – pour retrouver l'enfant blessé derrière le travailleur acharné qui deviendra bientôt le plus grand auteur anglais du dix-neuvième siècle, une nouvelle biographie nous arrive de Londres. Une biographie ? Mieux vaudrait dire un monument, une somme. Mille deux cent trente-six pages exactement : un livre aussi volumineux que le Petit Robert ! C'est à un compatriote et jeune « confrère » de Dickens (fasciné comme lui par Londres, la misère et le crime), le romancier Peter Ackroyd, que nous la devons. Aussi ne faut-il pas se laisser intimider par l'épaisseur de l'ouvrage : l'auteur de *Premières lueurs*, de *l'Architecte assassin* (1) nous a montré avec quelle virtuosité il savait se glisser dans la peau de ses personnages – Chatterton, T. S. Eliot, Oscar Wilde – pour essayer de les comprendre et, dit-il, *« à force de les comprendre, de leur donner vie »*.

Sylvère Monod, qui a traduit et présenté l'ouvrage, souligne d'ailleurs à quel point Ackroyd n'a pas écrit *« une biographie banale »*. Saluant l'érudition *« parfaitement dominée »* de Peter Ackroyd, son *« art de raconter, de décrire, d'analyser la psychologie des êtres »*, Sylvère Monod, l'un des meilleurs spécialistes français de Dickens (2), conclut dans son introduction : *« Peter Ackroyd serait le dernier à affirmer que sa biographie est « définitive ». (...) Chaque génération nouvelle peut légitimement mettre à jour l'image qu'elle souhaite conserver d'un grand écrivain. Ackroyd aura sans doute un successeur vers 2050 ou un peu plus tard. Mais aujourd'hui, son livre s'installe pour longtemps au premier rang, au centre du paysage. »*

Bourgeois irritable

L'art de raconter ? Avec Ackroyd, en effet, nous voilà d'emblée dans la conscience de Dickens. Le personnage est vu, compris, recréé de l'intérieur. Quel contraste entre deux « écoles » de biographies ! Celle de l'impartialité « objective », où la précision factuelle laisse délibérément peu de place à la psychologie – c'était le cas dans le précédent *Dickens* traduit en français, celui de l'universitaire américain Fred Kaplan (3), – et celle qui allie, en l'occurrence avec tant de bonheur, le travail du chercheur à la « reconstruction » passionnée du romancier.

Le petit garçon maladif qui se réfugie dans les livres, et les absorbe *« comme si sa vie en dépendait »*, l'enfant livré à lui-même parcourant les quartiers pauvres de Londres et rêvant d'être envoyé à l'école, le garçonnet de douze ans dont la vie professionnelle commence prématurément dans une fabrique de cirage, le rêveur hypersensible devenu soudain agressif et ambitieux, le dandy enthousiaste, le journaliste débutant, le jeune auteur des *Esquisses de Boz* et, surtout, de *Pickwick*, l'entrée rapide et triomphale en littérature, la célébrité : Peter Ackroyd reconstitue le flot tumultueux des douleurs, des ferveurs, des *« grandes inquiétudes et des grandes espérances »* qui ont animé, stimulé Dickens, au point de faire de lui, dès vingt-quatre ans, l'une des grandes figures de la vie publique anglaise.


D.R.
Dickens conteur

Plus que d'autres, il nous fait sentir la rage de travail qui n'a cessé d'habiter son personnage. Un homme *« doué pour tout sauf pour le repos »*, commente Sylvère Monod (4). En marge de son métier d'écrivain, Dickens mène une existence frénétique : il fonde et dirige plusieurs journaux, rédige des articles, monte des pièces de théâtre, multiplie les lectures publiques de ses livres, voyage en Angleterre, mais aussi en Amérique, en Italie, en Suisse, en France – on le découvre ici intensément francophile, – brûle sa vie en ne cessant de combattre, à travers ses romans, ses discours, ses écrits, tout ce qui a si douloureusement marqué son enfance : l'injustice sociale, les méfaits de l'institution scolaire, les horreurs de la civilisation industrielle...

Mais, et c'est la surprise principale de cet ouvrage, Peter Ackroyd nous dévoile aussi un Dickens « privé » plus inattendu et certainement moins sympathique. On connaissait les déboires amoureux de celui qui, marié, en 1836, à la fille de son patron, Catherine Hogarth, écrira bientôt au milieu des cris d'enfants (il en aura neuf) et qui, tout en prenant au sérieux son rôle de chef de famille, n'hésitera pas, à quarante-cinq ans, à congédier son épouse pour une jeune actrice de dix-huit ans. Mais l'on soupçonnait moins le caractère dur et cassant du bourgeois irritable, épris d'ordre, sûr de sa valeur et persuadé toujours d'avoir raison.

Moins conventionnel, ce Dickens-là *« exige de jouer les premiers rôles dans tous les projets »*, se dispute avec ses éditeurs, annule ses engagements, *« fait grève »* en refusant d'écrire certains épisodes mensuels d'*Olivier Twist*, ne supporte ni l'attente ni la contrariété, harcèle son entourage pour des vétilles, déteste le désordre, impose des règlements de fer à ses proches... Derrière le *« maintien presque militaire »* dont parle Peter Ackroyd, on devine un tempérament violent, dominateur, inflexible. Un personnage impossible, dissimulé sous l'idéaliste et généreux défenseur des justes causes !

Entretiens imaginaires

Quel chemin parcouru, depuis le portrait bienveillant qu'avait tracé de lui son premier biographe et ami, John Forster ! Et même depuis les travaux du critique américain Edgar Johnson (5), à qui, selon Peter Ackroyd, *« il arrive d'avoir des idées épouvantablement fausses »*. Est-ce là l'image nouvelle d'une génération dont parlait Sylvère Monod ? *« C'est une question d'accents et de nuances*, souligne celui-ci. *Mais avec Ackroyd, il est vrai, Dickens s'éloigne du victorien conventionnel. Il devient plus indépendant de son temps. »*

L'étude de l'homme, bien entendu, n'est jamais gratuite. Elle éclaire sans cesse l'œuvre et le siècle. Peter Ackroyd s'en explique dans l'un de ses « interludes », ces brefs passages – entretiens imaginaires avec Dickens, rêve, conversations, interviews « récréations » après la « re-création »... qu'il a glissés à certains moments-clés de la biographie afin d'ouvrir des voies neuves à l'imagination. *« J'étais las de la distinction de rigueur entre la vie et les œuvres*, dit-il. *J'ai souhaité trouver un nouveau moyen de faire coexister les deux grâce à une animation réciproque, tout en souhaitant découvrir une manière différente de parler des romans eux-mêmes. »*

Cette manière différente, décidément, emporte l'enthousiasme. Sur chaque page de cet imposant travail, planent les ombres de l'affreux Fagin, de Scrooge l'avare, de l'hypocrite Pecksniff, de la truculente Sarah Gamp, de la petite Nell, de Sam Weller, de Martin Chuzzlewit..., tous ces personnages – près de deux mille au total – qui ne témoignent pas seulement de la formidable puissance de création de Charles Dickens, mais qui, pour beaucoup, sont devenus des « types » aussi inoubliables qu'Harpagon, Rastignac ou le Père Grandet. Et derrière le Dickens ressuscité de Peter Ackroyd, ils forment un cortège joyeux, ils chantent, ils dansent, ils rient de joie. Ils rient parce qu'ils sont immortels.

Florence Noiville

(1) Les romans de Peter Ackroyd (*Premières lueurs, Chatterton, l'Architecte assassin*) sont publiés au Promeneur. Auteur d'une biographie de T. S. Eliot (Whitbread Prize 1984), Ackroyd a également écrit une autobiographie fictive d'Oscar Wilde (*le Testament d'Oscar Wilde*, Presses de la Renaissance et 10/18, nº 2181). En septembre sortira, au Promeneur, un nouveau roman, *la Mélodie d'Albion*.

(2) Sylvère Monod est notamment l'auteur d'une thèse, *Dickens romancier* (Hachette, 1953), et d'un *Charles Dickens* (Seghers, 1958) qui restent des références essentielles pour les études dickensiennes. Il a dirigé, après Pierre Leyris, l'édition des trois derniers volumes des œuvres de Dickens dans la bibliothèque de La Pléiade.

(3) Fayard, 1991

(4) France-Culture, émission « Agora » consacrée à Dickens, 31 mai 1993.

(5) *Dickens, his Tragedy and Triumph*, 1952.

★ Signalons également la parution des *Grandes Espérances* dans la collection « L'école des lettres » (traduction de Charles-Bernard Derosne, révisée par Frédérique Pressmann avec une préface de John Irving, Seuil, 2 tomes, 64 F et 60 F), ainsi que la parution en poche de *L'Affaire D. ou le Crime du faux vagabond*, traduction de Simone Darses, préface de Pietro Citati (« Points » Seuil, R 594)

Le désir d'ailes

Alliant, comme toujours, l'humour à la connaissance, Jacques Lacarrière s'interroge sur la pérennité du mythe d'Icare, cette « histoire d'oiseau manqué »

L'ENVOL D'ICARE
de Jacques Lacarrière.
Seghers, 202 p. 92 F.

La confrérie des érudits facétieux n'est pas, à proprement parler, pléthorique. Le champ du savoir semble, en effet, plus souvent investi par des distillateurs d'ennui que par de joyeux drilles. Raison suffisante pour ne jamais laisser passer un ouvrage de Jacques Lacarrière qui est sans doute l'essayiste qui allie aujourd'hui le mieux l'humour à la connaissance, comme l'art d'écrire à d'impeccables recherches. Son dernier livre, consacré au mythe d'Icare, témoigne à la fois de sa maîtrise de l'univers grec, de ses qualités d'enquêteur, de linguiste, d'analyste et de son talent de conteur. Autant avouer que cette *« histoire d'oiseau manqué »* devient ici un véritable enchantement.

Depuis Ovide, le scénario est connu. Dédale, un architecte athénien invité par Minos, a construit le labyrinthe où sévit le Minotaure. Quand Thésée se présente pour tuer le monstre, il est aidé par Ariane et par Dédale qui lui fournit les moyens de ressortir de l'antre et de fuir la Crète. Minos décide alors de se venger en enfermant l'architecte et son fils au cœur du labyrinthe et d'en faire garder les issues. Dédale, que rien n'impressionne, se dit : *« Minos peut bien m'interdire la terre et l'onde, le ciel, lui, me reste ouvert. C'est là que je trouverai mon chemin. »* Il confectionne donc des ailes et, les ayant expérimentées, décide de s'envoler en compagnie de son rejeton, le dénommé Icare. Celui-ci, sourd aux recommandations de son père, se laisse griser par l'altitude : le soleil l'attire comme un aimant. La cire qui sert de lien à ses ailes se met à fondre. Le jeune homme tombe aussitôt et s'abîme dans les flots, près de l'île qui porte désormais son nom.

« Je sais très bien, note Jacques Lacarrière, *que cette histoire de Dédale et d'Icare est une pure légende qu'on imagina et raconta jadis pour expliquer que l'homme ne doit pas désirer l'impossible et que son domaine est la terre, non le ciel. Je sais très bien que j'ai à faire avec un mythe, mais c'est justement cela qui fascine : tout ce qu'il fallut imaginer d'Homère à Ovide pour étoffer le vide des faits, faire vivre cette inexistence, remplir les blancs, et justifier l'invraisemblance de l'histoire. »*

L'après de la chute

En explorant les textes anciens sur Icare, Lacarrière indique combien l'homme grec était en attente de cette légende, combien il lui fallait la faire exister, lui donner corps et retenir son message contradictoire de soumission à la loi divine et de transgression de cette même loi. Avec beaucoup de méticulosité et d'astuce dans le décryptage, Lacarrière reprend les phases de ce projet fou, de ce défi : la fabrication des ailes, le plan de vol, le vol proprement dit (raconté par Icare en personne), la chute.

C'est alors que s'impose l'interrogation majeure : pourquoi *« le mythe d'Icare n'a-t-il cessé de faire des émules ? Pourquoi des dizaines, voire des centaines d'humains n'ont-ils cessé de l'imiter, malgré l'exemple désastreux de sa chute ? Il faut croire que la morale du mythe, pourtant fort claire, ne fut guère entendue. Le mythe doit sûrement contenir autre chose qu'une simple histoire d'orgueil et de cire fondue et c'est cette autre chose, cet appel à la joie de l'envol et à l'ivresse de l'azur, qui fit sa pérennité »*.

L'essentiel du livre est consacré au mystère de cette pérennité, à la trace toujours vive et active dans le conscient et l'inconscient des hommes de ce désir de voguer dans les airs en dépit d'un échec inéluctable et mortel. Lacarrière s'attache donc longuement à l'après de la chute et à toutes les clés disponibles pour en forcer l'attrait. Naturaliste, onirique, symbolique, psychanalytique, ritualiste, alchimique, utopique, lexicale, chaque clé ouvre une porte. L'auteur, lui, les laisse toutes battantes, préservant ainsi l'insoumission d'Icare et ce qu'il nomme superbement le *« vertige de son vol »*.

André Velter

ESSAIS

Les mystères de Newton

En 1936, on découvrit une malle où Newton avait enfermé ses manuscrits. Les travaux du savant y voisinaient notamment avec des spéculations d'alchimiste, révélant la face cachée du génial physicien. Voilà le point de départ de *la Malle de Newton*. Mais Loup Verlet s'en saisit pour un projet plus ambitieux qu'une énième biographie. En rouvrant la malle de Newton, il donne rien de moins qu'une nouvelle lecture de la grande crise culturelle qui, autour de 1700, permit à notre monde moderne de voir le jour.

Page 11

LETTRES ETRANGERES

A la recherche du bleu fantôme

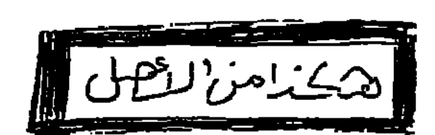
On le qualifia, tout à tour, de *« fuyard épouvanté »*, de *« romantique sensuel »*, d' *« esthète décadent »* ou de *« génie morbide »*. C'est dire que la personnalité de Lafcadio Hearn n'est pas simple à saisir. Né en Grèce, élevé en Irlande, journaliste aux Etats-Unis, romancier au Japon, où il mourut en 1904, il poursuivit, sa vie durant, *« la grande âme bleue de l'inconnu »*.

Page 12

Sexe, mensonge et illusion

En « Bibliothèque de la Pléiade », paraît un fort volume regroupant des « conteurs italiens de la Renaissance ». Une bonne occasion de vérifier que les Masuccio, Bandello, Staparola ou Molza furent bien des précurseurs dans l'histoire de la fiction. Shakespeare, Walpole ou Charles Perrault ne s'y trompèrent pas, qui puisèrent largement dans le trésor qu'ils avaient laissé...

Page 14



La jouissance du texte

Pierre Bourgeade fait l'amour au roman. Logique, puisque « la nature du roman est le sexe »

LA NATURE DU ROMAN
de Pierre Bourgeade.
Jean-Jacques Pauvert au Terrain Vague,
240 p., 98 F.

Eva, Karim dite Warum, Harriet, Rima, Héloïse – en religion Sœur Marie du Sacré-Cœur, – Sophia, Lolota, Lucienne... De l'une à l'autre, Pierre découvre que *« la nature du roman est le sexe. Le roman est acte sexuel »*. Il fuit son créateur comme la femme qui, pendant l'amour, échappe à l'amant, suit son imagination, divague, est absente. Comme l'amour, il est *« guerre ouverte contre la mémoire et le désir »*, avec, en corollaire, une lutte contre *« l'écriture et le temps »*. Le roman auquel Pierre s'attache naît de retrouvailles. Après vingt ans de silence, il répond à l'appel d'Eva. Mariée, elle habite Stockholm. Il s'y rend en voiture, fait un arrêt à Hanovre, y retrouve Warum... et dès lors, l'œuvre se crée, faite de rencontres, de souvenirs, de confidences, autant de sujets reliés par le fil, tantôt bleu, tantôt rose, tantôt noir, de la sexualité.

A la fois réflexion sur l'art romanesque et roman du sexe, le récit de Bourgeade est aussi celui de trois voyages. Dans l'espace, New-York, Porto-Rico, Rome, Paris, l'Afrique; dans le temps, le présent qui ressuscite le passé et annonce l'avenir, quand ces femmes ne se verront plus, *« disparues dans un monde en décomposition »* dont elles sont le symbole; dans la psychologie de personnages qui ne sont pas que des corps, bien que leurs désirs et leur assouvissement soient omniprésents dans ce roman qui se fait et s'analyse sous nos yeux.

Le sexe n'apparaît guère en littérature sans être accompagné de la sempiternelle question de la frontière. A quel moment quitte-t-on le délicat royaume de l'érotisme pour patauger dans la boue de la pornographie? Et n'est-il pas spécieux d'y voir une différence? Bourgeade donne sa réponse. Il la donne par son vocabulaire – il n'a pas peur des mots mais les pèse et en use à l'économie, – par son style, précis, sans fioritures, qui épouse le rythme des actions – un paisible paysage vu d'un ferry ne se décrit pas comme un coït précipité. Les situations qu'on pourrait dire scabreuses sont, avec cette écriture, des situations. Point n'est besoin d'épithète. Les personnages sont de fortes figures qui donnent au récit la résonance de l'authenticité. Dans ce réalisme, l'onirisme prend sa place quand la gare de l'Est devient *« le sexe béant d'une géante à demi allongée dont les deux jambes étaient le boulevard Magenta et le boulevard Sébastopol »*.

Pour Pierre, les romans sont à la fois une survie et un mystère. Si on en connaissait la nature, ils *« seraient écrits par des fonctionnaires »*. Cela arrive. Mais si Pierre veut découvrir un vrai roman, en goûter la sensualité et en approcher les secrets, nous lui conseillons de lire Bourgeade.

Pierre-Robert Leclercq

AU FIL DES LECTURES

par Florence Noiville

Les vertiges de la séduction

Les hommes n'en finissent pas de vieillir. Et Dieu sait s'ils nous le ressassent. Ont-ils été beaux, pourtant, et intelligents et célèbres! Mais que leur pouvoir de séduction s'émousse, et tous les attendrissements romantiques sont à craindre. Ainsi s'expliquent, pour une bonne part, les méditations mélancoliques de Jacques Prévost, de Jean Pontrieux..., de tous ces personnages masculins qui, de roman en roman, ne sont bien sûr que les avatars littéraires d'un autre J. P., Jacques Perry.

Ecrivain renommé, Jean Pontrieux regrette le temps où, séducteur *« amoureux de toutes les femmes »*, il se sentait *« libre et responsable »*. Un paquet de lettres datées du siècle dernier et signées d'un lointain parent, un célèbre gynécologue, l'a en effet jeté dans le plus grand trouble. Que de parallèles entre ces deux destins : d'un côté, l'homme qui donne la vie, de l'autre, le romancier qui s'efforce *« d'accoucher les mots sans douleur »*. Que de similitudes dans leur manière de se comporter avec les femmes : Pontrieux n'est-il que le double de ce lointain ancêtre? Peut-il échapper à son emprise, et à celle du vieillissement, pour redevenir vraiment lui-même?

On serait effrayé par la banalité de ce schéma romanesque, si ne s'exprimait là, peut-être, le drame profond de Jacques Perry. *« Plaire, mais plaire à qui? »*, s'interroge désespérément son narrateur. On voudrait rassurer l'auteur à chaque page. Voyons, monsieur Perry, il y a un âge pour plaire! Et un âge pour séduire par l'écriture. Naguère dans *l'Amour de rien* (Julliard, prix Renaudot 1952), vous aviez su pourtant nous en convaincre : n'est-ce pas en travaillant la richesse du sujet, l'étude d'un milieu, le style, bref en croyant davantage à son talent, et non en contemplant son *ego* affaibli, que l'écrivain a le plus de chances de plaire à tout âge?

▶ **Les Taches du léopard**, *de Jacques Perry. Belfond. 252 p., 98 F.*

Portrait d'une grand-mère

Les grands-mères ne sont pas charitables. Avec leurs manières démodées, leurs petits caprices et leurs grandes tendresses, ces charmeuses n'ont pas leur pareil pour se rendre indispensables. Et puis, un jour, désinvoltes, elles décident de s'en aller, et vous plantent là, avec vos souvenirs et vos regrets.

C'est parce qu'il est juste et sobre, que ce portrait d'Esther Ber, Tuzia de son diminutif polonais, la grand-mère de Catherine Axelrad, réussit à être vraiment touchant. C'est aussi parce qu'à plusieurs reprises ce destin singulier va croiser l'Histoire. Dès 1924, Tuzia fuit la Pologne *« pour cause d'antisémitisme à l'université »*. On la retrouve au Quartier latin où elle termine sa médecine avec le professeur Robert Proust, le frère de Marcel, épouse un Tchèque et devient médecin colonial au Congo. Puis, à Paris à nouveau, où elle tire le diable par la queue pour obtenir du travail (il faut être français en 1932 pour faire partie de l'ordre des médecins), et encore, l'été 1938, à Mikhaline, en Pologne, dans *« une torpeur qui ressemble à celle d'Oradour dix minutes avant l'arrivée des premières motos »*... Une suite de petits tableaux – où Catherine Axelrad joue de la confusion entre « je » et « elle », comme pour mieux se glisser dans la peau de son personnage – permet ainsi de reconstituer, jusqu'au suicide final, le difficile et attachant parcours d'une grand-mère – mais aussi d'une mère, d'une scientifique, d'une exilée... – malmenée par le siècle. Le troisième livre d'un jeune auteur (1), le plus autobiographique, et aussi le plus émouvant.

▶ **Vies et morts d'Esther**, *de Catherine Axelrad. Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 136 p., 90 F.*

(1) Après *l'Homme au car VW blanc de ma jeunesse* et *la Varsovienne*, tous deux chez Gallimard.

Dix naufrages à la loupe

Claude Weill a une tendresse particulière pour les destins ratés. Chacun d'eux ne contient-il pas une parcelle de vérité capable d'expliquer le monde? En collectionneur averti, il en a réuni ici une dizaine : dix parcours brisés, étriqués, incertains, épinglés derrière une même vitrine sous le titre *Je ne fais que passer*.

« Certains hommes ne naissent pas à leur place », disait Somerset Maugham. Dans le coin du monde où le hasard les a jetés, ils sont d'éternels étrangers, des passants furtifs et vulnérables. Ainsi de cet employé « modèle », vieux garçon ponctuel et zélé, mais en proie à une paranoïa dévorante, et qui remarque un jour une lézarde au plafond de sa chambre, une pieuvre qui *« jette ses tentacules dans toutes les directions »* et, jour après jour, continue de creuser, dans son mur et dans son cerveau, au point de l'anéantir. Ou de cet éditeur qui n'avait jamais publié que de mauvais livres et tombe brutalement sur un texte génial qui va causer sa ruine.

Tous ces héros manqués, ces solitaires, ces naufragés d'une existence sans grâce ont un air de famille vaguement ridicule. Claude Weill les croque avec compassion sans doute mais non sans humour, à petits coups de plume rapides et précis. Et assez incisifs pour inquiéter le *loser* qui sommeille en nous. Puis il s'en va, sur la pointe des pieds. Après tout, lui aussi ne faisait que passer...

▶ **Je ne fais que passer**, *de Claude Weill. Flammarion, 182 p., 79 F.*

Le visage de Mandelbaum

TÊTE D'HOMME
de Jérôme Michaud-Larivière.
Julliard, 250 p., 110 F.



Stéphane Mandelbaum, **Autoportrait**, *1980.*

L'illustration d'une couverture est généralement faite et étudiée pour attirer le lecteur. Celle de ce roman – témoignage serait plus exact ou œuvre pie – est particulière. Il faut la regarder attentivement avant d'entrer dans le récit. Elle a été peinte par le disparu, cette tête d'homme tranchée à hauteur des yeux, par Stéphane Mandelbaum, juif polonais né à Bruxelles, en 1961, mort en 1986 dans une combe près de Beez-Namur, assassiné; et cette face atrophiée, faite cinq ans plus tôt, est comme une atroce prémonition. Un autoportrait épouvantable du visage fracassé par deux balles et brûlé à l'acide pour qu'on ne l'identifie pas. Ainsi fut trouvé Stéphane Mandelbaum.

« Je suis peintre, peut-être né peintre, mes dessins le disent assez... ma liberté c'est ma peinture... ma première exposition, j'avais neuf ans... ils parlaient de mon travail alors que je n'y voyais qu'un jeu. » Un jeu qui prendra des allures expiatoires quand, ayant séduit une Allemande *« cherchant en elle le nazi, le monstre qu'avait dû être son père »*, il entreprend des portraits de nazis *« avec un sexe d'homme au premier plan »*.

Toute sa hantise du passé de l'holocauste est là. Un passé non vécu, si présent en lui qu'il le conduira à la violence, au banditisme. Exorcisme à l'envers? Défi à la malédiction? Les réponses sont dans le livre où passe un reflet de Genet, et une fraternité à travers temps et espace avec Pasolini. *« Je ne pouvais plus me défaire du visage de Pasolini... je l'ai peint vingt fois. »*

Ce livre est un acte d'amour, une bouleversante contribution à la survivance d'un artiste, dont il faut espérer que l'œuvre nous soit plus connue. Sa vie nous l'est désormais. Par un livre fort, de sujet et d'écriture. L'ignorer serait méconnaître un destin exceptionnel qui résume à lui seul l'une des horreurs de ce temps et – ce que l'on oublie parfois – ses conséquences sur les âmes encore plus que sur les chairs. Conséquences lisibles par le texte puissamment évocateur de Jérôme Michaud-Larivière, comme dans la peinture de Stéphane Mandelbaum.

P.-R. L.

Le fils Pons

Maurice, romancier connu, donne des « souvenirs littéraires » que domine la figure d'Emile, son père, grand exégète de Swift

SOUVENIRS LITTÉRAIRES
de Maurice Pons.
Quai Voltaire, 207 p., 130 F.

Quand il était petit, Maurice Pons ne jouait pas aux gendarmes et aux voleurs, ni aux cows-boys et aux Indiens, mais aux « Houyhnhnms » et aux « Yahoos ». Car son livre de chevet, c'était *les Voyages de Gulliver*, et son aïeul, Jonathan Swift en personne. L'air de son enfance, dans l'appartement strasbourgeois et la forêt vosgienne, fut parfois déchiré par les vociférations gullivériennes de son père, grand exégète du Doyen de Dublin : *« Hekinah Degul! Tolgo Phonac »* (*« Ah! Quelle gueule il a! Allons, tuons-le! »*).

Ce grand professeur, finissant sa carrière d'angliciste à la Sorbonne devant un auditoire clairsemé, fut élu par Brice Parain pour établir l'édition de Swift dans « la Pléiade ». Honneur! Mais presque toute la famille Pons dut s'y atteler : Jacques, le fils bénédictin, devint incollable sur Swift et les études swiftiennes, Bénédicte, une des filles, retraduisit entièrement *les Voyages de Gulliver*, Mme Pons dactylographia tout sur sa « Royale ». Quant à Maurice Pons, il se contentait de superviser « l'usine » avec bienveillance et d'*« assurer les relations extérieures de l'entreprise »* avec *« la maison Gallimard (Paris) »*.

C'est alors qu'Émile Pons leur joua le mauvais tour de mourir, en pleine sieste. Que faire, si près du but? Maurice Pons se mit au travail et rédigea une préface, un modèle de parodie, qu'il signa du nom de son père, boucla le manuscrit, fit la nique à sa famille et revint à la vie qu'il menait alors à Paris, *« libre, élégante et oisive »*. La critique, lui attribuant sans vergogne tout le bénéfice de l'achèvement de l'œuvre paternelle (1), s'empressa par la suite de déceler dans son œuvre un certain esprit tout swiftien.

Découvert en 1951 par René Julliard (2) qui publia *Métrobate*, lauréat du Grand Prix de la nouvelle pour *Virginales* (Julliard, 1955), Maurice Pons écrivit nombre de ses livres au Moulin d'Andé dans l'Eure (3), où il vit depuis plus de trente ans. Là où Truffaut tourna la scène finale de *Jules et Jim*, près d'un bras mort de la Seine, furent rédigés, entre autres, *les Saisons* (Julliard, 1965), *Rosa* (Denoël, 1967), *la Passion de Sébastien N.* (Denoël, 1968), *la Maison des brasseurs* (Denoël, 1978).

« Se retenir d'écrire »

Il y écrivit aussi ces *Souvenirs littéraires* où l'on voit, outre la famille Pons bricoler dans la panique un volume qui fait encore autorité, apparaître Jules Romains en gare de Strasbourg, le redoutable et « fûté » Robert Kanters, le séduisant René Julliard, un François Mauriac irrité – son *Journal* côtoyait dans La Table ronde des *« textes impies et pervers »*, – Simone Signoret jouant de son autorité féline pendant la rédaction de *la Nostalgie* – et la recherche en paternité qui s'ensuivit, – la gentille vivacité de François Truffaut qui adapta au cinéma et à la ville de Nîmes une nouvelle tirée des *Virginales*, « Les Mistons ».

Maurice Pons revient également, avec désinvolture et âpreté à la fois, sur les drames d'Hiroshima et de la guerre d'Algérie, sur son *Passager de la nuit* (Julliard, 1960), sur le « Manifeste des 121 » qu'il signa. Au détour de ces anecdotes sympathiques et de ces engagements graves, l'on peut aussi lire, disséminés, les fragments d'une réflexion, désabusée et drolatique, sur sa vie d'écrivain : *« De quelle obstination forcenée dans le désœuvrement, de quelle contrainte dans la rêverie, de quelle rigueur quotidienne il faut faire preuve, pour se retenir d'écrire. »*

Même l'idée de la mort à venir – sa familiarité – vient s'immiscer dans ces souvenirs : *« Gelé dans mon sang par un matin d'hiver, ou pourrissant au fond des eaux glauques d'un fleuve, voué comme tout un chacun à la terre grasse des cimetières, je n'aurai de toute façon laissé, çà et là, sur la terre, qu'une traînée d'images contradictoires et incohérentes, plaquées sur un corps humain, malléable et changeant, comme un arbre au fil des saisons. »*

C'est une citation de Georges Schéhadé – *« Tant de magie pour rien/ Si ce n'était ce souvenir d'un autre monde »*, – que Maurice Pons a placée, en 1965, en exergue de ses *Saisons*. Il aurait tout aussi bien pu la reprendre en tête de ces *Souvenirs littéraires* – ou de ses *« propres Mémoires »* qu'il projette, dès la page 59, d'écrire un jour.

Claire Paulhan

(1) *Œuvres* de Jonathan Swift, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Gallimard, 1965. Réimpression en 1988.

(2) Maurice Pons a aujourd'hui le doux remords d'avoir tracé un portrait assez acide de René Julliard sous le nom de « Florent-Lecoutre » dans *le Cordonnier Aristote*, publié cependant par Julliard, en 1958.

(3) *Le Moulin d'Andé*, préface de Suzanne Lipinska, éd. Quai Voltaire, 1992.

Le fabuliste du bout du zinc

RÉCITS INCERTAINS
de Jean-Claude Pirotte.
Le Temps qu'il fait,
128 p., 87 F.

« Je ne suis pas romancier. Je préfère raconter des histoires, des fables qui me seraient dictées par les nuits... » Les lecteurs de *Fond de cale* (1) et de *la Pluie à Rethel* (2), ces purs chefs-d'œuvre, ne pourront qu'être surpris par une pareille affirmation. Pourtant, tous les nomades en « pirotterie » – ces Hollandes mystérieuses où le vin est transmué en mots – savent que cet écrivain de haute lignée ment et se dément avec volupté.

Une dizaine de textes, dont six nouvelles, composent le treizième ouvrage de cet arpenteur de la banalité humaine. On y retrouve un climat brumeux et familier à la fois. Les villes paraissent être à l'image des désirs et des visages, mirages plus ou moins douloureux dans lesquels il est possible de s'ancrer en attendant que la solitude accomplisse son œuvre de mort. Jean-Claude Pirotte écrit pour *« différer l'arrivée du jour »* mais, le plus souvent, il attend l'aube dans un bistrot. D'aucuns doivent alors prendre pour un mythomane, doublé d'un hâbleur, ce fabuliste du bout du zinc qui n'en finit pas, un verre à la main, de raconter ses étincelants naufrages.

« Ce n'est pas si fréquent de rencontrer sa propre vie. » Cet aveu et quelques autres du même acabit tracent des pistes dans ces *Récits incertains*. La nouvelle la plus longue, « La chapelle des saules », dédiée à la mémoire d'André Dhôtel, nous rappelle, fort à propos, que Jean-Claude Pirotte appartient à une famille littéraire, celle des « discrets », où il côtoie Jean Follain, André Hardellet, Henri Thomas, Yves Martin, etc.

« Les mots sont des chevaux fantômes, et lorsqu'ils glissent dans le clair de lune, ils ne laissent aucune ombre sur le grésil de la page », écrit encore Jean-Claude Pirotte qui, *« sous la chiffe des vaines paroles »*, n'en finit pas, pour notre plus grand bonheur, de chercher l'expression la plus juste possible. Ce vagabond, qui tient l'argent et la renommée à distance, voussoie la beauté. Il nous l'offre en partage dans des livres qui sont autant d'invitations à s'enivrer de poésie.

Pierre Drachline

(1) Le Sycomore, 1984; Le Temps qu'il fait, 1991.

(2) Luneau-Ascot, 1982; Labor, 1991.

Les mystères de Newton

Le génial physicien est à la charnière de l'ancien et du moderne. Loup Verlet enquête sur ce basculement qui vit naître un nouveau monde

LA MALLE DE NEWTON
de Loup Verlet.
Gallimard, 492 p., 220 F.

« En 1936, une vente publique ramena au jour le contenu d'une malle où Newton avait enfermé ses manuscrits. O surprise, les travaux du savant y voisinaient avec les spéculations de l'exégète et de l'alchimiste. Ce n'est pas seulement la face cachée d'un exceptionnel génie scientifique qui nous était ainsi révélée, mais au-delà du mystère d'un homme, le secret partage qui gouverne notre univers. » Tel est le fait qui donne à ce livre non seulement son titre, mais qui en indique le contenu.



De cette malle, Loup Verlet extrait bien des choses ; certaines appartiennent en effet à Newton, mais on se tromperait en croyant que c'est là l'essentiel du propos. Il ne s'agit ni d'une analyse épistémologique de l'œuvre de Sir Isaac, ni d'une biographie intellectuelle où l'on verrait le savant coexister avec le mystagogue ou le théosophe ; ni de faire un Newton hérétique à la façon dont Pietro Redondi avait brossé son Galilée (1), ni de marcher sur les traces des *Etudes newtoniennes*, de Koyré (2). Plus ambitieux, le propos consiste, semble-t-il, à donner une nouvelle lecture de la grande crise culturelle qui, autour de 1700, permet à notre monde moderne de voir le jour.

L'auteur s'attache à la conjonction de trois dates en effet décisives : 1687, publication des *Principia mathematica* de Newton, qui constituent la charte de la science moderne ; 1688, révolution glorieuse qui produit le premier Etat de droit ; 1689-1690, publication des *Deux traités du gouvernement civil* de Locke, considérés comme le monument fondateur de la pensée libérale. Rouvrir la malle de Newton, c'est, pour Loup Verlet, retourner *« à l'avant de ces dates charnières et pénétrer dans le passé trompeusement proche d'où est issu le monde moderne »*.

Aussi s'attache-t-il à restituer aussi bien l'univers culturel auquel ces trois événements donnent congé que celui, en aval, auquel ils ouvrent droit. Pour cette entreprise aussi périlleuse qu'immense, Loup Verlet ne se prive d'aucun recours, pas même de la psychanalyse, souvent sollicitée comme appui ou caution. Ainsi est-il fait grand cas de la relation du jeune Isaac à sa mère, dont il observe avidement les faits et gestes tant il a peur de la perdre. *« L'énigme de la mère serait ainsi devenu le moteur de la quête physicienne de Newton, et la défaillance maternelle le danger contre lequel il devait se prémunir : d'où la mise en place d'un système de défense rigide qui s'interpose entre lui et une réalité énigmatique et menaçante. »* D'où, aussi, de nouvelles variations sur le thème de la malle, dont les parois figurent, selon l'auteur, ce système de défense. La valise de Loup Verlet est abondamment pourvue et sa bibliographie témoigne avec éloquence de la multiplicité des pistes où s'engage une réflexion au tour si personnel. On se gardera de le déplorer, même si on regrette qu'ici ou là un certain tri n'ait pas été fait : il faut, parfois, savoir ne pas faire flèche de tout bois.

François Azouvi

(1) *Galilée hérétique*, Gallimard, 1985.
(2) Gallimard, 1968.

La parole de Levinas

Retour sur celui qui voyait « la mort comme patience du temps »

LEVINAS
L'utopie de l'humain
de Catherine Chalier.
Albin Michel, coll. « Présences du judaïsme », 174 p., 45 F.

EMMANUEL LEVINAS
L'éthique comme philosophie première
Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1986).
sous la direction de Jean Greisch et Jacques Rolland.
Cerf, coll. « La nuit surveillée », 480 p., 240 F.

Le petit livre que Catherine Chalier, déjà bien connue pour plusieurs ouvrages de facture originale, consacre à l'œuvre de Levinas remplit parfaitement l'objectif que lui assigne l'excellente collection où il paraît : présenter en raccourci, et à l'usage de lecteurs pas nécessairement familiers avec la philosophie, les principaux axes d'une pensée habituellement difficile et technique. Dans un langage clair mais sans rien céder de la profondeur du propos, l'auteur expose, avec l'aisance que procure seule une longue familiarité avec une œuvre, la doctrine de celui qui est depuis longtemps son maître. On ne s'étonnera pas que soit ici privilégiée la référence au judaïsme et souligné l'incessant dialogue que Levinas a noué avec le Livre ainsi qu'avec ses commentaires rabbiniques ; plus que la référence à Husserl et à Heidegger – qui eût entraîné sans doute Catherine Chalier dans des chemins plus escarpés, – c'est la dimension juive du philosophe qui constitue l'épine dorsale de cet utile petit livre.

En revanche, à ceux qui désireraient ne rien s'épargner du difficile travail du concept, il faut conseiller le gros livre consacré à « L'éthique comme philosophie première ». Il paraît tardivement, puisque la décade de Cerisy dont il résulte date de 1986 ; mais qui ne connaît les difficultés de la publication d'actes de colloques ? Bien conçu et savamment écrit, ce volume se déploie en quatre rubriques : « Ethique et ontologie », « Ethique et morale », « Ethique, écriture, théologie », « Dire et dédire, un nouvel espace du pensable ». Si la quatrième paraît peut-être moins consistante, les trois premières apportent incontestablement beaucoup à la connaissance et à la mise en perspective d'une œuvre qui appelle, en quelque sorte par définition, commentaires et confrontations. Saluons au passage, parmi d'autres contributions d'importance, les belles analyses de Jean-Luc Marion et de Monique Schneider, le premier qui poursuit une sorte de dialogue avec l'auteur de *Autrement qu'être* autour de la notion heideggerienne de *« différence ontologique »*, la seconde qui confronte l'approche lévinasienne du « visage » avec le freudisme.

Paradoxalement, on apprendra moins de choses nouvelles à la lecture d'un ouvrage de Levinas lui-même, intitulé, par son éditeur Jacques Rolland, *Dieu, la Mort et le Temps* (1). C'est qu'il s'agit ici du texte des dernières leçons proférées par Levinas en Sorbonne, au cours de l'année 1975-1976. Par leur date comme par leur contenu, elles appartiennent à l'époque d'*Autrement qu'être, ou au-delà de l'essence* (1974), dont elles reprennent bien des thèmes. Essentiellement, une confrontation tenace avec Heidegger, sous la double forme d'une interrogation sur la mort et le temps et d'une méditation sur Dieu. Contre Heidegger, Levinas tient qu'il faut penser la mort à partir du temps et non pas le temps à partir de la mort, *« la mort comme patience du temps »*, lit-on dans une belle formule ; et, d'autre part, que dans le fameux oubli de l'être, dont l'histoire de la philosophie occidentale scande, selon Heidegger, le cours, c'est Dieu qui est oublié bien plus vraiment que l'être. *« Opposer Dieu à l'onto-théo-logie, c'est concevoir une nouvelle manière, une nouvelle notion du sens. Et c'est d'une certaine relation éthique que l'on peut partir pour cette recherche. »* Rien là, assurément, qui surprenne les lecteurs habituels de Levinas. Aussi l'intérêt de ces cours n'est-il pas tant d'apporter du nouveau que de restituer le style d'une parole vivante.

F. A.

(1) Grasset, coll. « Figures », 280 p., 115 F.

D'une crise l'autre

Réédition d'un livre de 1933 qui a aujourd'hui une singulière résonance

LA RÉVOLUTION NÉCESSAIRE
de Robert Aron et Arnaud Dandieu.
Préface de Nicolas Tenzer.
Ed. Jean-Michel Place (12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).
296 p., 120 F.

Il y a soixante ans, la crise que vécut la France, séquelles de la Grande Dépression américaine, amenait comme aujourd'hui sa cohorte de chômeurs et de déficits. Un mouvement naît alors qui n'accepte pas les remèdes et les discours ressassés et choisit de proposer ce qu'on appellerait maintenant des solutions *« alternatives »*. Son nom : l'Ordre nouveau (qui n'a rien à voir avec le groupuscule d'extrême droite né sous le même nom dans les années 60). Ses inspirateurs : Robert Aron, Denis de Rougemont, Daniel-Rops, Claude Chevilley, Alexandre Marc, Louis Ollivier, etc. Sa bible : *la Révolution nécessaire*, de Robert Aron et Arnaud Dandieu (mort à trente-six ans).

Un petit éditeur vient de remettre au jour ce livre de 1933. Heureuse initiative. L'ouvrage n'a pas qu'un intérêt historique. Nombre de ses appels, de ses critiques, de ses projets ont aujourd'hui une singulière résonance. Même si la facture est un peu datée. Il fallait d'abord du cœur au ventre pour renvoyer dos à dos, à l'époque, le fascisme, le stalinisme et le capitalisme parce qu'ils mutilent l'homme. Le souffle est ici le « personnalisme ». Curieusement, Mounier n'est pas cité dans leurs références. Sans doute n'avait-il alors que vingt-huit ans, mais la revue *Esprit* existait déjà depuis un an.

La Révolution nécessaire n'a rien d'un appel à la violence. Elle est plutôt d'essence spirituelle. Si l'on veut, la démarche, concrètement, s'apparenterait à celle du Parti révolutionnaire institutionnel mexicain. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : susciter des institutions nouvelles susceptibles de remettre à leur place les moyens techniques et d'en tirer mieux parti.

Le chômage qui frappe l'individu de *« mort civile »* est souvent le fruit d'une *« rationalisation industrielle et bancaire »* poussée à la perfection. On parlerait aujourd'hui d'un productivisme exacerbé. Nos auteurs s'en prennent du reste avec autant d'ardeur à la *« religion du travail »* qui, pour eux, est un nouveau servage. Précédant les analyses de Georges Friedmann sur le *« travail en miettes »*, autre illusion des économies libérales, celle de *« l'égalité de l'échange »*, ils anticipent ici les thèses bien connues des tiers-mondistes.

« L'ordre nouveau » repose essentiellement, pour Robert Aron et Arnaud Dandieu, sur quelques piliers : la suppression de la condition prolétarienne, c'est-à-dire des tâches les plus ingrates, qui seraient accomplies ou bien par un service civil ou bien par les machines ; la régulation des formes créatrices de travail grâce à *« l'organisation des corporations professionnelles »*... qui ne ressemblent à celles du type fasciste, indiquent aussitôt les auteurs, *« ni par le but poursuivi ni par l'esprit qui y règne »* ; le principe de la *« totalité »* des phénomènes humains (où l'on perçoit déjà les effluves de l'œuvre d'Edgar Morin) ; celui de la *« tension »* fondant la société *« anti-étatiste »* par essence.

Pierre Drouin

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

par Roland Jaccard

L'amour selon Kierkegaard

« Dans la vie d'une femme, y a t-il quelque chose de supérieur à son amour ? » On sait que toute l'œuvre de Kierkegaard est dédiée à l'innommée, Régine Olsen. De même qu'il utilise des hétéronymes pour créer la distanciation nécessaire quand il s'agit d'évoquer sa propre biographie, de même Cordélia, Elvire et Antigone sont autant de doubles rêvés de Régine Olsen. L'ouvrage de Chantal Anne *l'Amour dans la pensée de Kierkegaard* est la meilleure introduction qui puisse nous être offerte aux œuvres du philosophe. Au stade esthétique, *« la femme est l'instant »*, mais *« l'instant est tout »*, dit Johannes le séducteur.

Au stade éthique, le modèle amoureux est le mariage, mais le mariage n'est qu'une forme d'amour-propre où l'on se met à deux pour être égoïstes... De la jeune fille à la paysanne, de la comédienne à la veuve, de la prostituée à la nonne, Kierkegaard déploie son catalogue, non sans perplexité : *« Si on veut signaler la chose la plus pure et la plus parfaite, on dit : la femme ; si on veut signaler la chose la plus faible, la plus frêle, on dit : la femme ; si on veut donner une idée de l'esprit qui plane au-dessus de la sensualité, on dit : la femme ; si on veut donner une idée du sensuel, on dit : la femme... »*

► **L'Amour dans la pensée de Kierkegaard**, *de Chantal Anne, L'Harmattan, 141 p., 90 F.*

★ Signalons également l'ouvrage d'Henri-Bernard Vergote, *Lectures philosophiques de Soeren Kierkegaard*, qui analyse la réception du philosophe chez ses contemporains danois. Ce livre met à la disposition du lecteur français la traduction de plusieurs textes de ces derniers (PUF, 340 p., 265 F).

L'hystérique et l'éventreur

On se souvient du film d'Otto Preminger où Gene Tierney, jeune kleptomane soumise à l'emprise du mystérieux Dr Korvo, un hypnotiseur, se voit accusée d'un crime. Elle devra son salut à son mari, qui n'est autre qu'un psychiatre...

Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, l'hypnose est à la mode. On en parle comme on parle du sexe, *« à mi-chemin entre frisson et blague »*, note Jacqueline Carroy, avant de se pencher sur ces *« personnalités doubles et multiples »*.

Deux figures fascinent cette fin de siècle : la belle hystérique et le médecin éventreur. Stevenson a lancé la mode de l'ambiguïté : le Dr Jekyll, affirme-t-il, est son moi de la veille, Mr Hyde son moi onirique, qu'il appelle aussi le *« petit peuple »*. Et si la belle hystérique rencontrait le médecin éventreur ? Les romans ont alors pour titre *la Grande Névrose* ou *le Médecin de Madame*. Il n'y est question que de copulation inconsciente, de viols magnétiques, de crimes suggérés. Il existe deux catégories de médecins : d'une part, celui qui soigne les *« blessures du cœur »* et les *« déchéances nerveuses »*, voué à l'obligation de chasteté (on ne peut être à la fois médecin de Madame et homme à femmes) ; d'autre part, le savant qui se veut une pure conscience observatrice et manipulatrice, et se contente de pratiquer la « vivisection psychologique ».

Le livre de Jacqueline Carroy n'est pas seulement une très solide synthèse de ces années magnétiques, c'est aussi une passionnante enquête où romanciers et savants se dédoublent et se côtoient dans un laboratoire occulte.

► **Les Personnalités doubles et multiples**, *de Jacqueline Carroy, Presses universitaires de France, 246 p., 178 F.*

Charcot et Clérambault

Neuropsychiatre et écrivain, Jean Thuillier fait revivre, dans un ouvrage tout à la fois enlevé et parfaitement documenté, celui qu'on surnommait « le Napoléon des névroses » ou « l'empereur de la Salpêtrière » : Jean Martin Charcot, dont on sait l'influence qu'il exerça sur Freud. Dans une formule lapidaire, Thuillier note : *« L'hystérie avait engendré la psychanalyse, et la psychanalyse fit disparaître l'hystérie. Plus d'hystérie, plus de Charcot. »* Par-delà son mythe, Thuillier nous amène à redécouvrir Charcot dans sa vie quotidienne, à assister aux réceptions qu'il donnait dans son hôtel particulier du boulevard Saint-Germain – on y croisait Gambetta, Alphonse Daudet ou Edmond de Goncourt – et surtout à comprendre comment il révolutionna la médecine de son temps en métamorphosant la Salpêtrière, ce lieu où régnaient la déchéance et la mort, en temple de la science.

Moins populaire que Charcot, Gaëtan Gatian de Clérambault (1872-1934) occupe une place à part dans la psychiatrie française. Ses travaux sur l'érotomanie et l'automatisme mental, son amour fétichiste des étoffes, son suicide surtout – il se tira une balle de revolver dans la bouche, face à son miroir, – sans négliger l'influence qu'il exerça sur Lacan, ont fait de lui un personnage excentrique et fascinant qui, au fil du temps, suscite une curiosité croissante.

Deux livres récents, l'un collectif, *Clérambault, maître de Lacan*, l'autre, recueil de textes sur *l'Erotomanie*, en témoignent. L'occasion d'admirer la concision de sa pensée, la perfection de ses formules et son génie clinique, dont Henri Ey a dit qu'il ensorcelait l'esprit de ses jeunes auditeurs.

► **Monsieur Charcot de la Salpêtrière**, *de Jean Thuillier, Ed. Robert Laffont, 309 p., 129 F.*

► **Clérambault, maître de Lacan**, *de Pierre Moron, Martine Girard, Henri Maurel et Serge Tiseron, éd. Les empêcheurs de penser en rond, diffusion Distique, 153 p., 84 F.*

► **L'Erotomanie**, *de Gaëtan Gatian de Clérambault, préface de François Leguil, éd. Les empêcheurs de penser en rond, diffusion Distique, 258 p., 94 F.*

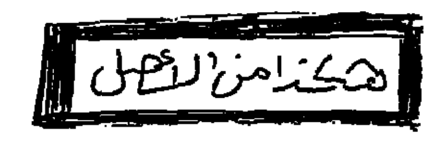
EN BREF

□ **Publication d'une édition en quatorze volumes de Maupassant.** – A l'occasion du centenaire de la mort de Guy de Maupassant, France-Loisirs lance une édition en quatorze volumes des romans et contes. Les huit premiers tomes viennent de paraître, précédés par une *Vie de Guy de Maupassant*, de Paul Morand, publiée en 1942 et devenue introuvable. Établie et préfacée par Georges Belle, cette édition présente l'originalité de proposer une organisation thématique des quelque trois cents contes de Maupassant (*Longues nouvelles, Récits parisiens, Contes des bords de l'eau et d'ailleurs, Contes normands*...).

□ **Musiques et poèmes d'amour au pays de Racan.** – Entre la vallée de la Loire et la vallée du Loir, autour de Neuvy-le-Roi, les Bucoliques du pays de Racan vont mêler musiciens et poètes pour chanter l'amour. Du 20 août au 4 septembre, alterneront concerts (Monteverdi, Schubert, chants grégoriens, musique baroque) et lectures (Georges Bataille, Henri Michaux, Marina Tsvetaïeva, Rainer Maria Rilke, René Char). Renseignements : 47-24-49-63.

□ **Poésie en Allier.** – Le festival de poésie du Haut-Allier, qui se déroulera du 21 août au 28 août, entre Langeac et Brioude, a choisi le thème de « la folie » pour sa huitième édition. Georges Lavaudant, Lluis Pasqual, Laurent Pelly et Jean Lacornerie y mettront en scène, respectivement, les univers de Lautréamont, Marlowe, Raymond Roussel et Kleist. Renseignements : 71-77-25-77.

□ **Colloque William Golding à Saint-Etienne.** – L'écrivain britannique William Golding, Prix Nobel de littérature, décédé en juin, est au centre d'un colloque qui se tiendra du 10 au 12 septembre, à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Plus d'une vingtaine de spécialistes se pencheront sur l'œuvre de l'auteur de *Sa majesté des mouches*.



A la recherche du bleu fantôme

Né en Grèce, élevé en Irlande, journaliste aux Etats-Unis, romancier au Japon où il mourut bouddhiste Lafcadio Hearn poursuivit, sa vie durant, « la grande âme bleue de l'inconnu »

CHITA
de Lafcadio Hearn.
Traduit de l'anglais
et présenté
par Patrice Repusseau.
Mercure de France, 179 p., 99 F.

LE JAPON
de Lafcadio Hearn.
Préface de Dominique Aury,
textes traduits de l'anglais
par Marc Logé et Joseph de Smet.
Mercure de France, 723 p., 165 F.

LA VIE DE LAFCADIO HEARN
Une âme errante
de Jonathan Cott.
Traduit de l'anglais
par Dominique Aury.
Mercure de France, 542 p., 159 F.

« Fuyard épouvanté » ou *« rêveur errant », « romantique sensuel », « esthète décadent »* ou *« génie morbide »*, les formules ne manquent pas par lesquelles on a tenté de saisir les multiples personnalités et la vie aventureuse de celui qui, successivement, fut nommé Patrick Hearn, Lafcadio Hearn et Koizumi Yakumo. De 1871, où il surgit apparemment de nulle part, comme reporter à Cincinnati, jusqu'à sa mort au Japon, en 1904, il ne cessa de décrire avec *« passion, franchise et révolte »* le monde qu'il avait parcouru. Ses récits – qu'ils concernent l'Orient, les tropiques ou l'Amérique, – ses contes et *« études de choses étranges »*, ses méditations mystiques atteignent à la poésie, car il n'écrivit rien qu'il n'ait au préalable vécu et ressenti, éprouvé jusque dans sa chair. Indissolublement liée à l'existence, cette œuvre rend compte moins des étapes d'un itinéraire géographique et spirituel que des manifestations multiples d'une même vie : *« La pensée la plus grande accepte tout, enveloppe tout, absorbe tout – comme la lumière elle-même... »*

Aux noms qu'il porta, il faudrait ajouter un surnom, « le Corbeau », que lui donna Watkin, un imprimeur, son ami et patron, en souvenir d'Edgar Allan Poe, dont l'existence incomprise lui rappelait celle de Lafcadio, alors un adolescent de dix-neuf ans, petit et chétif, borgne de surcroît (un accident survenu au collège), rencontré tandis qu'il errait sans but, sans ressource ni métier, dans les arrière-cours de Cincinnati.

Comme le poète qu'il admirait, Lafcadio fut abandonné par ses parents dans sa petite enfance – il avait cinq ans. Comme lui, il fut élevé par des adultes qui ne le comprirent, ne l'aimèrent ni même ne l'acceptèrent. Comme lui, il souffrit l'extrême pauvreté et dut vivre en étranger dans une société où il ne put ni, sans doute, ne voulut jamais s'intégrer. Il dormit dans les rues et les ruelles de Londres, de Cincinnati et de La Nouvelle-Orléans, côtoyant, par goût autant que par nécessité, les marginaux de tout poil, voleurs et prostituées, opprimés ou criminels. A une époque où les rapports interraciaux étaient interdits par la loi, il n'hésita pas à afficher sa prédilection pour les mulâtresses et les Noires et fut renvoyé de l'*Enquirer*, journal où il écrivait, pour avoir épousé Mattie, une Noire dont la fragilité et la solitude l'avaient attiré : *« Quoi que j'aie pu dire ou faire, je l'aime ; plus, j'imagine que je ne pourrai jamais aimer une autre femme, et en quelque manière plus elle s'effondre, plus elle me touche. »*

Une curiosité sans limites

Au pays des barons voleurs, l'Amérique du premier capitalisme qui promettait l'or sous tous les pavés, Lafcadio, qui avait, à dix-neuf ans, traversé l'Atlantique pour faire fortune, choisit de décrire pour les journaux qui l'employèrent *« les ramasseuses d'ordures, les petites couturières misérables, les enfants exploités et les pensionnaires terrifiés des asiles de fous »*. Ses dons d'observation, l'intensité extrême avec laquelle il percevait et décrivait des spectacles jugés innommables, révélant la nature instable de la frontière qui existe, dit-on, entre sauvagerie et civilisation, en firent rapidement un des journalistes les plus connus de son temps. Sa curiosité ignorait les frontières, son avidité n'avait pas de limites. Il explorait les quartiers noirs et « étrangers », collectionnant les musiques, les littératures, les chansons et les légendes exotiques, car il prisait, nous dit-on, *« autant la langue créole et la musique noire que les danses orientales, les chants d'Egypte et d'Iran, la culture arabe ou grecque, les coutumes des gitans, sans parler des légendes juives, perses, chinoises, polynésiennes, des textes sacrés de l'islam, de l'hindouisme, du bouddhisme, et même du Kalewala ou Livre des runes finlandaises »*.



Lafcadio Hearn : « Le ciel pour terrain vague. »

Il était né en 1850 à Leucade, l'une des îles ioniennes. Sa mère, une Grecque de Cythère, qui était pieuse à l'excès et dépourvue d'éducation, se laissa séduire par Charles Hearn, un médecin irlandais du service médical de l'armée britannique, et se livra avec lui aux *« travaux d'Aphrodite »*. On raconte que sa famille se vengea et poignarda Charles Hearn, l'abandonnant ensuite dans les ruelles du village. Rosa le trouva à demi mort, le soigna dans une grotte de la montagne et le guérit. Quelques mois plus tard, ils se mariaient. Tandis que Charles Hearn partait en poste dans les Indes occidentales anglaises, Lafcadio, dans les bras de sa mère, explorait l'île dont il portait le nom. Peut-être eut-il alors, suggère son biographe, l'expérience de ce qu'il chercha par la suite toute sa vie : *« La grande âme bleue de l'inconnu... le bleu fantôme infini... ce en quoi on voudrait pouvoir se fondre à tout jamais. »*

Il est certain que la rupture qui suivit l'arrivée, à l'âge de deux ans, dans une autre île, pluvieuse et sans chaleur celle-là, l'accueil que lui réserva la famille irlandaise, horrifiée à la vue d'un enfant basané qui ressemblait plus à un gitan qu'à un Irlandais, ne firent pas peu pour ancrer Lafcadio dans le regret d'un paradis perdu, lieu connu de toute éternité et dont l'âme se souvient, désormais confondu avec le pays natal. Il répéta tout au long de sa vie que *« son ascendance grecque avait déterminé son caractère, son talent et son âme »*. Recueilli, après la désertion de sa mère et l'abandon de son père, par une vieille tante au catholicisme étroit, il eut très tôt l'audace de rejeter cette religion d'où lui venaient des visions terrifiantes, pour affirmer un paganisme nouveau, la résurrection des dieux de l'Antiquité grecque.

« Errer sans fin ici et là »

Les sévères pensions où il fut envoyé dès l'âge de douze ans n'y changèrent rien. Il ne fit que vouloir avec plus de ferveur *« le ciel pour terrain vague », « le bleu de l'été »* pour s'y fondre : cette *« splendeur bleue qui flambe au large, par-delà les marais »* et vers laquelle s'efforce le *Star*, le petit bateau qui, dans *Chita*, cet *« hommage rhapsodique rendu à l'eau, au vent, aux cieux, à la beauté des îles »*, seul, résiste à la violence de l'ouragan. La même aspiration le poussa, à la fin de sa vie, lorsqu'il vivait et enseignait au Japon, à accomplir l'ascension du mont Fuji, qu'il avait souvent décrit.

Entre-temps, petite silhouette vêtue d'un costume froissé et coiffée d'un chapeau à large bord, appesantie par la valise usagée où il mettait toutes ses possessions et sa vieille sacoche de voyage, il avait erré de Cincinnati à New-York en passant par La Nouvelle-Orléans, où il demeura dix ans, quittant un beau jour la civilisation, *« cette blague creuse et froide »*, pour les tropiques, qui lui apparaissaient comme *« la seule partie vivante de notre mourante planète »*. *« Errer sans fin ici et là jusqu'à mes vieux jours »*, voilà, dit-il, tout ce qu'il désirait.

Mais en 1890, il se rendit au Japon pour n'en plus revenir. Il y trouva en effet bien davantage de sujets de reportage : *« L'éblouissement*, dit Dominique Aury, *d'un univers enchanté, une épouse, une famille, le bonheur. »* Il se maria avec la fille d'un samouraï, dont il eut quatre enfants, et intégra la société japonaise au point d'adopter sa culture et la religion bouddhiques, avec lesquelles il avait depuis toujours, il est vrai, de profondes affinités. Lorsque Marguerite Yourcenar se rendit au Japon, elle se souvint de l'avoir lu : *« Lafcadio Hearn*, dit-elle, *adopte le Japon comme on entre dans les ordres, l'épouse comme il prit authentiquement pour femme la fille d'un samouraï, y fait pour ainsi dire son salut au fond d'une petite ville sur le bord de la mer de Chine après ses lamentables odyssées d'Europe et d'Amérique, et exalte son pays d'adoption dans des livres dont tous sont émouvants et quelques-uns beaux. »*

La liste des œuvres de Lafcadio Hearn compte soixante-douze titres. Mais l'apogée de cette œuvre, les livres à la fois beaux et émouvants qu'il écrivit, est reliée à cette dernière passion, la plus violente et la plus durable. On réédite aujourd'hui cinq des recueils de textes qu'il a consacrés au Japon : *Kwaidan ou histoires et études de choses étranges, Kottô, le Roman de la voie lactée, Au Japon spectral* et *Pèlerinages japonais*. Contes de fées, romances, légendes ou histoires de fantômes, le Japon légendaire y est consigné. Pour écrire, Lafcadio Hearn étudiait les nombreuses versions, orales et écrites, de l'œuvre, puis il s'en laissait posséder. Il l'écrivait ensuite en la transformant – *« ajoutait, retranchait, réorganisait, clarifiait, simplifiait, intensifiait »*.

Des extraits nombreux de ces textes sur le Japon, ainsi que de ses reportages et de sa correspondance, sont inclus dans la passionnante biographie de Jonathan Cott, qui, évitant les explications systématiques et réductrices trop souvent proposées, a voulu donner à *« la voix de Lafcadio Hearn l'occasion de s'exprimer par elle-même »*. En même temps paraît *Chita* (1889), première œuvre vraiment littéraire de Lafcadio, écrite (après un séjour à Grand-Isle, dans le golfe du Mexique) dans une prose poétique qui imite le mouvement de la mer et que rend merveilleusement la traduction de Patrice Repusseau. Cet ensemble devrait nous inciter à redécouvrir Lafcadio Hearn, *« né dans une île, aux deux extrêmes de l'Occident et de l'Orient »*, et qui, tel l'oiseau migrateur dont il porte le nom (1), longtemps chercha, au hasard des océans, une terre où s'apprivoiser.

Christine Jordis

(1) Les diverses modifications du mot Hearn dériveraient du teutonique *irren*, qui signifie errer, devenir hors-la-loi, mais, à l'origine, le clan Hearn écrivait son patronyme *Heron*.

Cet Hellène qui séduisit Ubu

Au milieu du XIXe siècle, Emmanuel Roïdis publia « la Papesse Jeanne ». Qui lui valut l'excommunication... et l'intérêt d'Alfred Jarry, mué en traducteur

LA PAPESSE JEANNE
d'Emmanuel Roïdis.
Traduit du grec
par Alfred Jarry et Jean Saltas.
Actes Sud, 196 p., 118 F.

UN MARI DE SYROS
d'Emmanuel Roïdis.
Traduit du grec
par Florence Lozet.
Actes Sud, 39 p., 38 F.

Etonnant destin dans les lettres européennes que celui du roman d'Emmanuel Roïdis, *la Papesse Jeanne*. Œuvre majeure de la littérature grecque, traduite dès 1878 en français puis en allemand, en italien, en danois et en russe, elle est si bien devenue un mythe qu'on en a parfois oublié son auteur. Paru en 1866, le roman, baptisé *« étude médiévale »* par Roïdis, provoque un scandale et vaut l'excommunication à cet écrivain de vingt-cinq ans. Il n'en remporte pas moins un vif succès dont les raisons sont évidentes à la lecture du texte : bien qu'écrivant dans une langue savante, archaïsante même, Roïdis adopte un ton très novateur, léger et rapide, jouant avec humour d'une érudition qui lui permet toutes les acrobaties. Tout en racontant avec infiniment d'esprit et de drôlerie comment une jeune nonne irlandaise du IXe siècle finit par se retrouver sur le trône de saint Pierre, il lance des coups de griffes acérés à son époque, brocarde les mœurs politiques et littéraires de son pays ou se moque des psalmodies nasillardes de la liturgie orthodoxe.

C'est sans doute ce mélange de Moyen Age réinventé, paillard et sans vergogne, et de satire aiguë, fortement anticléricale, servi par une écriture virtuose, qui a séduit Alfred Jarry et l'a amené à traduire ce roman, avec l'aide d'un ami grec, le docteur Saltas. Ce dernier lui avait fait connaître le roman alors que Jarry travaillait déjà à une comédie bouffe sur le même sujet, *le Moutardier du pape*. Lorsqu'il s'attelle à la traduction, durant l'hiver 1905, l'écrivain n'a que trente-deux ans mais il est déjà usé, sans le sou et malade, et n'a plus que deux ans à vivre. Curieusement, cette œuvre n'a pas la faveur de certains spécialistes qui n'y voient, encouragés par Jarry lui-même d'ailleurs, qu'un travail alimentaire, bâclé de surcroît et sans intérêt littéraire. Et pourtant, lorsqu'on plonge dans le texte, on est immédiatement sous le charme d'une prose pleine de vigueur, verte et savoureuse en même temps, alliant une causticité voltairienne à une liberté et une invention toutes rabelaisiennes. Mieux encore, Jarry a su retrouver l'alliance subtile de malice et d'érudition qui caractérise le style de Roïdis. Si l'œuvre n'a pas pris une ride, pas plus en grec qu'en français, on le doit sans doute à la langue de Jarry mais aussi au caractère très universel du roman de Roïdis.

Défi à l'ordre établi

Car cette histoire d'un pape femelle, symbole de la transgression absolue, traverse toute la chrétienté, depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours, tour à tour attestée et niée, objet de multiples controverses. Le mythe de la papesse Jeanne – « Masque de fer » de l'Europe chrétienne – fait partie de notre imaginaire. L'anticléricalisme, tendance grivoise, s'en est délecté, ainsi que de la coutume qui aurait, dit-on, résulté de cet épisode fâcheux, à savoir la vérification de la nature mâle de l'héritier du trône de saint Pierre, sanctionnée par la formule bien connue. L'extraordinaire, c'est que Roïdis a su tirer des vieilles chroniques poussiéreuses consultées à la bibliothèque de Berlin un superbe personnage de femme, libre et souveraine, défi sans pareil à l'ordre établi.

Une deuxième occasion de découvrir Roïdis nous est offerte avec une nouvelle de trente pages, *Un mari de Syros*, écrite trente ans après *la Papesse Jeanne*. Ce texte, de proportions parfaites, illustre à merveille les talents de conteur de Roïdis. On y retrouve l'élégance et l'humour qui caractérisent le roman, dans un récit situé aux antipodes de celui-ci. Un homme jeune, appartenant à la bonne bourgeoisie de l'île de Syros, décide de se marier avec la femme dont il est amoureux pour en finir avec les tourments de la passion et retrouver enfin la sérénité qui lui est chère. Mais la frivolité de sa jeune épouse lui fait bientôt entrevoir un autre danger, auquel il trouve une parade inattendue, digne de l'homme d'esprit qu'il est. Le charme de ce texte tient autant à la façon inattendue dont Roïdis traite ce thème bien littéraire qu'à la perfection d'un style tout en ellipses et en sous-entendus et à un art de la formule qui font de la lecture un pur délice.

Lucille Farnoux

Le sabbat de Marechal

Une très sérieuse et très délirante farce métaphysique d'un des fondateurs du roman moderne argentin

LE BANQUET DE SEVERO ARCANGELO
(*El Banquete de Severo Arcangelo*) *de Leopoldo Marechal. Traduit de l'espagnol (Argentine) par Anny Amberni, Gallimard, « La nouvelle Croix du Sud », 361 p., 150 F.*

Leopoldo Marechal a souffert le purgatoire sur terre. Il a été tenu longtemps à l'écart par ses pairs – notamment par ceux de la prestigieuse revue *Sur* – à cause de son engagement avec le général Perón. Ses poèmes, ses pièces de théâtre, le souvenir même de son œuvre la plus importante – *Adan Buenosayres* (1948) – avaient disparu de l'histoire littéraire. En 1965, les jugements de Julio Cortazar et de quelques critiques prestigieux lui ont rendu sa place de fondateur du roman moderne argentin, au même titre que Roberto Arlt et Macedonio Fernandez. Ce fut ce roman hermétique et burlesque, *le Banquet de Severo Arcángelo* qui, inopinément, rendit Marechal populaire.

Le héros du *Banquet...*, Lisandro Farías, écrit dans un grand quotidien de Buenos-Aires. Il est promis à un parcours vertigineux sur le vélodrome du journalisme. Mais sa femme *« pulvérise sa plume dans son mortier à épices et anesthésie la liberté entre ses poêles et ses robots ménagers »*.

Devenu veuf à la suite d'un *« événement libre »*, peut-être indépendant de sa volonté, Farias accompagne le convoi funèbre de son épouse d'un talon légèrement dansant. Quelques jours plus tard, il quitte le journal pour prendre sa revanche sur l'espace bourgeois et le temps conventionnel. Blasé et sans le sou, il est sur le point d'actionner la détente imaginaire d'un revolver collé à sa tempe lorsqu'une hétaïre de luxe – *« l'Envoyée Numéro Trois »* – lui apporte une convocation : il doit participer à une *« entreprise transcendante »* – *« le Banquet »* – en compagnie de l'astrophysicien Frobenius, qui avait autrefois abandonné les mathématiques pour devenir bandéoniste dans la Cité fleurie (bidonville de la capitale) et qui passe maintenant son temps à vomir sur son ordinateur.

Sera présent un certain Bermúdez, professeur de philosophie, qui s'est mis à dévorer les roses du papier peint après avoir découvert qu'il avait un visage de rat nocturne. Il y aura également deux clowns retraités, Gog et Magog, qui vivent dans un poulailler et dont l'ambition consiste à faire insérer dans la philosophie le *« fils-de-putisme »*, système ouvert et toujours perfectible. Gog et Magog sont de plus chargés d'organiser l'opposition au Banquet : *« Toute entreprise, divine ou humaine, se réalise entre un pôle positif et un pôle négatif »*, dissertent-ils avant de trinquer à la santé du grand Empédocle.

Sublime et grotesque

Seul un gribouilleur de l'ontologie comme Severo Arcángelo était capable de monter un auto-sacramental où il serait à la fois l'auteur, le saint et l'acteur ; lui seul avait le pouvoir d'élire trente-trois commensaux si extravagants *« pour les unir en un collier harmonique et les asseoir à la table d'un banquet qui ressemblerait fort à un sabbat »*.

Marechal se garde bien de nous inviter au festin. Nous n'avons droit qu'à sa préparation, réglée par le dualisme gnostique : érudition et cocasserie, sublime et grotesque, eschatologie et guignolade. Le roman se déroule dans une simulation feuilletonesque de mystère. On assiste tantôt à des scènes sordides, tantôt à des discussions métaphysiques dans la langue populaire de Buenos-Aires où viennent s'enchâsser des extraits bibliques.

Les clowns usent d'un langage qui ne correspond en rien *« à la vulgarité irrémédiable de leurs tricots de peau »*. On saura gré à la traductrice d'avoir résisté à la tentation de rendre « plus clairs » les passages ésotériques, de maintenir un subtil décalage entre le texte et les versets de l'Ecriture.

Ce livre est-il une allégorie théologique, une parodie du pouvoir ou un « roman de suspense », comme nous le présente l'auteur lui-même ? On peut se rendre à l'évidence : il s'agit d'une très sérieuse farce métaphysique. Le lecteur doit prendre exemple sur le néophyte Fárias : l'initiation impose le devoir d'être totalement disponible, de ne pas manifester d'étonnement ni poser de questions.

Ce prétendu polar ne raconte donc que les préparatifs d'une cérémonie inexcusable qui finalement aura lieu, quoique Marechal ne nous la décrive pas. Tous les élus n'auront pas accès à l'ultime épreuve. Gog et Magog, nouveaux Judas, seront assassinés une fois leur traîtrise accomplie. Risquant sa vie, Lisandro Fárias déserte le banquet *in extremis*, ce qui lui permet de nous retracer son calvaire initiatique. Nous l'abandonnons dans son lit d'hôpital où il devra affronter, seul, la plus dangereuse des épreuves : gravir la Cuesta del Agua (l'opium du peuple, disaient Gog et Magog), cette frange entre la vie et la mort où le rien lui-même n'existe pas.

Ramón Chao

Misère noire, regard blanc

Ecrivain hollandais, Adriaan Van Dis voyage en Afrique. Pour en rapporter des récits qui évitent la caricature ou la complaisance

EN AFRIQUE
d'Adriaan Van Dis. Traduit du néerlandais par Nadine Stabile, Actes Sud, 154 p., 100 F.

LA TERRE PROMISE
d'Adriaan Van Dis. Traduit du néerlandais par Georges-Marie Lory, Actes Sud, 111 p., 95 F.



THÉO JENNISSE!

Adriaan Van Dis : de toutes les couleurs

Ce n'est pas un portrait en blanc et noir que l'écrivain hollandais Adriaan Van Dis brosse du Mozambique et de l'Afrique du Sud. Dans deux récits de voyage récemment traduits, il nous en fait même voir de toutes les couleurs, pour tenter de faire comprendre qu'il ne suffit pas d'être contre les méchants pour être bon...

Ancien étudiant d'afrikaans et présentateur d'une émission littéraire télévisée dans le vent, Van Dis a, de longues années, été interdit de séjour en Afrique du Sud. C'est ce qui l'incite à visiter le Mozambique d'abord, où il accède par voie terrestre, bravant les guet-apens des *« bandits »*. Le récit des atrocités d'un pays déchiré par la guerre civile, ses personnages le rapportent sans se départir de leur sourire. Massacres, mutilations, viols, confusion et résignation : une misère noire sur laquelle on a reproché à l'auteur de jeter un regard d'esthète. Mais à la fin, Van Dis soupire : *« Je n'en peux plus. Cette triste mélopée, ce regard dépité. J'ai envie de les consoler et de les battre tout à la fois. »*

Dans son propre pays qui aime la pensée positive, on ne lui a pas su gré de ses récits en demi-teinte. Et lorsque, pour *la Terre promise*, on a découvert qu'il avait osé se parer de quelques plumes prises chez un anthropologue américain, on a crié au plagiat et les critiques de tous bords lui sont tombés dessus. Pourtant l'intérêt de son récit est de montrer l'Afrique du Sud de l'intérieur, à travers les yeux des afrikaners, sans néanmoins adhérer à cette vision. Et le panorama qu'il évoque est bien nuancé.

C'est avec sa vieille amie Eva Landman, médecin au Cap, qu'Adriaan part dans le pays d'origine de sa compagne, le Karoo, contrée sèche habitée par les descendants des Boers et désert culturel qui ne connaît en fait de lecture et de compas que le Livre.

« Ces villages m'en disent plus sur l'Afrique du Sud que les photos de policiers chargeant, celles des gaz lacrymogènes, ou des foules chantantes et dansantes qui sont censées illustrer la faillite des rapports sociaux. Les Blancs défendent leur culture l'arme au pied, mais leur culture est aussi vide que la nature, presque nihiliste, non comme une négation de Dieu, mais comme une négation de goût, de valeur. Et au nom de cette culture, on prive d'autres d'une citoyenneté à part entière. C'est au nom de cette culture que les blindés patrouillent dans les townships, *que les bombes explosent dans les gares. »*

Van Dis se démarque de l'opinion de ses interlocuteurs blancs, qu'il juge, à son corps défendant, au nom du goût et des valeurs d'un Européen raffiné. Lorsqu'à Maputo, courbatu, il prend refuge dans la résidence de l'ambassadeur, cette extraterritorialité est loin d'être symbolique.

Van Dis se veut et reste écrivain contre vents et marées : il prend des notes, caché dans les toilettes, lorsqu'un oncle d'Eva tonne contre les Noirs, ou couché par terre dans un train mozambicain tandis que les balles pleuvent de toutes parts. Le récit de son voyage à Ressano-Garcia, une ville-frontière entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, est l'un des plus significatifs d'*En Afrique*. Il y rencontre un fonctionnaire des mines sud-africaines qui vient tous les jours embaucher de la main-d'œuvre noire dans la ville et qui emmène Adriaan de l'autre côté de la frontière pour boire une bière fraîche : *« Ah, Adriaan, si j'ai aimé ce pays ! Mais j'ai dû le quitter, je ne pouvais plus supporter. En 1977, je suis parti pour l'Afrique du Sud, je me suis forgé une nouvelle vie, et maintenant mon travail m'a ramené ici, Je suis content de pouvoir travailler au Mozambique. Je suis né ici, je suis Afrikaner, pas Européen. »*

A la fin de *la Terre promise*, sur le chemin du Cap, la nostalgie des origines prend les deux compagnons à la gorge ; chacun l'exprime à sa manière :

« Je sens venir les larmes à présent. O pays vide et magnifique, si difficile à partager ».

« Saccagé, déchiré et piétiné comme il est, dit Eva, *son charme est incompréhensible. »*

Léo Gillet

Au pied de la Grande Muraille

« Moins les gens comprennent la Chine, plus ils sont optimistes » ironise Fang Lizhi, le plus célèbre des dissidents

ABATTRE LA GRANDE MURAILLE
Science, culture et démocratie en Chine
de Fang Lizhi. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gilles Minot, Albin Michel, 312 p., 150 F.

Fang Lizhi ou comment on fabrique un dissident, comment on fait, malgré lui, d'un astrophysicien de renommée mondiale, favorable à l'origine aux réformes de Deng Xiaoping, le chantre de la liberté et de la démocratie en Chine. Ce recueil de textes, qui a mis trois ans pour passer d'une édition américaine à sa traduction en français – mieux vaut tard que jamais, – concentre la critique la plus percutante d'un régime qui, en l'espace de dix ans, a produit à la fois Tiananmen et la seule chance de sortie réussie du communisme vers le capitalisme triomphant, dans lequel les cadres du Parti se sont reconvertis en businessmen arrogants, âpres au gain, brutaux mais efficaces. Pour le plus grand bien du nouvel ordre économique mondial.

On ne saurait réduire l'évolution de Fang Lizhi à un seul ouvrage. L'important est de dire que, dès que le couvercle de la marmite idéologique chinoise a été entrouvert, il a été le premier à s'exprimer sans détours. Dès 1985, il remettait en cause les principes mêmes du régime et son fondement marxiste-léniniste-maoïste en évoquant *« le cas d'un chirurgien du cerveau qui est moins payé qu'un coiffeur ; à ce qu'il semble, celui qui prend soin de l'intérieur du crâne a moins de respect que celui qui s'occupe de ce qui pousse dessus ! »* Choqué du mépris maoïste pour les intellectuels – dans un empire du Milieu où Confucius les avait placés, théoriquement, au pinacle, – il remettait en cause un marxisme *« qui n'est pas Dieu »* et qui est inutile car *« dépassé »*.

Dénonçant le retard causé par la révolution culturelle, il a commis le péché mortel – aux yeux du régime – de plaider pour une *« occidentalisation totale »* de la Chine. Il faut *« laisser pénétrer les idées étrangères »* et critiquer cette doctrine dite *« des caractéristiques uniques de la Chine »*, *« qui commence à être reconnue comme une erreur manifeste »*. Car Fang n'accepte pas que son pays, au nom de prétendus critères spécifiques, ne soit pas assez mûr, ou apte, pour la démocratie ; une idée chère aux gérontes pékinois et qui trouve des échos à l'étranger, en particulier en France. *« A ce propos*, ironise-t-il, *j'ai découvert une corrélation : moins les gens comprennent la Chine, plus ils sont optimistes. »*

« Quatre graines »

C'est ainsi qu'il refuse que les réformes politiques soient *« octroyées par des supérieurs »* qui ne font que *« donner du mou »* : la liberté est un droit. Idée neuve en Chine peut-être, mais pour laquelle bien des gens donnèrent leur vie un soir de juin 1989 à Pékin. De plus, pour Fang, liberté ne veut pas dire chaos ou violence. Il s'agit d'un artifice pour maintenir le joug d'un régime qui s'efforce de faire *« oublier l'histoire »* aux Chinois pour mieux les asservir. Ce savant n'a pas uniquement la tête dans les étoiles et ne rêve pas, en particulier, de pouvoir : *« Je désire simplement planter quelques graines dans l'esprit de la Chine*, dit-il. *Disons quatre graines pour remplacer les Quatre Principes* (1). *Mes graines sont : science, démocratie, créativité et indépendance. »*

Pour mieux comprendre cette bureaucratie qui gouverne la Chine en tentant les contorsions les plus impossibles pour conjuguer réforme économique et stagnation politique, l'étude de Jean-Pierre Cabestan, *l'Administration chinoise après Mao* (2), est indispensable. Sinologue et juriste, l'auteur dissèque le nouveau mandarinat, revu par Mao puis par Deng, pour en définir clairement les limites. Seuls un Gorbatchev ou un Eltsine chinois pourraient, selon lui, réussir une véritable réforme du système politique.

Nous nous réservons enfin, pour la bonne bouche, le dernier ouvrage du grand – et controversé – sinologue américain John King Fairbank, *China, a New History* (3). Ce monument, achevé peu avant sa mort, n'a pas encore été traduit en français, hélas ! Connaisseur de longue date de l'histoire chinoise, Fairbank a longtemps été abusé par l'image idyllique que le régime maoïste diffusait de lui-même. Les yeux enfin dessillés et se livrant à une autocritique en bonne et due forme, il nous donne ce qui est sans doute la meilleure, la plus profonde et la plus originale fresque de l'histoire chinoise. Les idées fusent, parfois cinglantes, sur ce qu'il appelle *« la plus ancienne tradition au monde d'autocratie couronnée de succès »*, fondée sur une violence institutionnalisée et les tyrannies conjuguées de la démographie et de la distance dans un empire toujours en quête de son unité.

Patrice de Beer

(1) Les quatre principes fondamentaux du régime pour préserver l'hégémonie du PC et du marxisme.

(2) Editions du CNRS, 546 p., 250 F.

(3) The Belknap Press of Harvard University Press, 520 p.

« Chuanqi » féministes

HISTOIRES D'AMOUR ET DE MORT DE LA CHINE ANCIENNE
Traduit du chinois par André Lévy, Aubier, 244 p., 150 F.

Si la dynastie des Tang (618-907) est bien l'âge d'or de la poésie chinoise, une poésie volontiers non figurative et régie par des règles prosodiques strictes, elle a vu aussi la naissance et l'épanouissement d'un genre littéraire jusqu'alors inconnu : la nouvelle. Comment appeler, en effet, sinon nouvelles, ces centaines de *chuanqi*, textes en prose de quelques pages rédigés en langue classique ? Ce ne sont plus les simples et brèves anecdotes sur l'étrange qui fleurirent aux IVe et Ve siècles. Certes, les *chuanqi* (mot à mot : transmettre l'extraordinaire) sont encore beaucoup teintés, pour la plupart d'entre eux, de motifs surnaturels, mais pour la première fois ce sont de vrais récits articulés, parfois à suspense, bref une authentique littérature d'imagination où la valeur de la fiction se trouve délibérément assumée.

Ce serait, dit-on, des candidats aux concours mandarinaux en quête de mécènes qui auraient développé le genre en réalisant de purs exercices de style. Cette hypothèse rend bien compte de la perfection de la forme de ces pièces, mais elle ne saurait expliquer l'extrême diversité des thèmes : amour, mort, énigmes policières, histoires de redresseurs de tort, etc.

Pour ce premier recueil, André Lévy a choisi douze nouvelles sentimentales, que la postérité a toujours considérées comme les plus typiques des *chuanqi*. Un trait commun caractérise la quasi-totalité de ces textes : ils sont en quelque sorte féministes, non pas à la manière de la littérature sur l'amour courtois de notre Moyen Age, mais parce qu'ils insistent sur le désintéressement et la loyauté des femmes, souvent opposés à la fourberie et à la trahison des hommes, rongés par leurs ambitions personnelles.

C'est ainsi le cas de *Pauvre Renarde* (*Dame Ren*), de Shen Jiji (740-800), qui narre le sort tragique d'une renarde-courtisane d'une fidélité à toute épreuve ; ou encore de *Folie de jeunesse* (*Yingying*), de Yuan Zhen (779-831), où l'héroïne souffre en silence de l'inconstance de son fiancé qui la délaisse lâchement ; ou enfin, et surtout, de *Bébé Li* (*Li Wa*), de Bai Xingjian (775-826), où une courtisane sauve son amoureux de la déchéance et de la mort, pour le préparer aux examens impériaux et à une carrière prometteuse.

L'abondance de détails réalistes et la finesse des observations psychologiques font aussi de ces nouvelles des documents historiques de grande valeur. Et il n'est pas étonnant que le genre ait été maintenu, même après le développement d'une importante littérature narrative en langue vernaculaire, dès le Xe siècle.

Le recueil des nouvelles de l'époque des Ming de Qu You (1341-1427), *En mouchant la chandelle* (1), est dans la lignée des *chuanqi* des Tang. Il en est de même des célèbres *Contes du pavillon des loisirs*, du « chroniqueur de l'étrange » Pu Songling (1640-1715), dont on attend toujours une version française intégrale.

Espérons qu'elle nous sera offerte bientôt par André Lévy. Il a assuré en effet avec maîtrise et virtuosité la traduction de ces courts chefs-d'œuvre des Tang, en l'assortissant d'un remarquable appareil critique, destiné à la fois au lecteur sinologue et au grand public.

Alain Peyraube

(1) Traduit par J. Dars, chez Gallimard (cf. *le Monde* du 18 juillet 1986).



LETTRES ÉTRANGÈRES

Sexe, mensonge et illusion

Ils inspirèrent Shakespeare, Charles Perrault ou Horace Walpole.
Maîtres dans l'art de l'ambiguïté, les conteurs italiens de la Renaissance ouvraient la voie au roman et au théâtre

CONTEURS ITALIENS DE LA RENAISSANCE
Sous la direction d'Anne Motte-Gillet, préface de Giancarlo Mazzacurati, chronologie de Jean-Louis Fournel et Francesco Furlan, traduit de l'italien par Georges Kempf, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2032 p., 510 F.

Ils avaient leur place dans la mémoire littéraire entre Boccace et Sade. Nous savions que Shakespeare avait puisé dans leur trésor. Nous découvrons que les amants de Vérone moururent d'amour sous divers noms et sous la tutelle de nombreux auteurs, avant de trouver leur voix légendaire avec le dramaturge élisabéthain. Et le Maure de Venise avait injustement tué une première fois Desdémone sous la plume de Giraldi Cinzio.

On ne s'étonnera pas qu'Apollinaire ait déjà ouvert la porte de sa « Bibliothèque des curieux », sa fameuse anthologie érotique, à plusieurs de ces conteurs de la Renaissance. De leur importance dans l'histoire de l'imaginaire occidental, nul n'a jamais douté. Du caractère fondateur de ces contes, non plus. Ils créaient, reprenaient, inventaient ou imitaient, en tout cas fixaient pour longtemps, des archétypes, des situations, des conflits sexuels ou sociaux. Se lisant entre eux, se plagiant délibérément ou, plus honnêtement, se rendant de mutuels hommages, les auteurs, deux siècles durant, varieront à l'infini sur la crédulité des maris, sur la sournoiserie, la malice, l'astuce des femmes, sur l'hypocrisie des prêtres, sur le goût de berner autrui, sur la violence impérieuse du désir charnel.

On ne sera pas surpris de retrouver des thèmes qui réapparaissent, sous des formes édulcorées, dans des contes plus tardifs et destinés aux enfants. Fragile est la frontière entre la littérature enfantine et celle qui, comme le voulait Luigi Settembrini, l'un des grands « redécouvreurs » de ces œuvres au XIXe siècle, ne devait pas être lue avant l'âge de vingt ans – il s'adressait à son petit-fils et faisait allusion au *Novellino* de Masuccio (1). Car, en dehors des histoires proprement grivoises d'adultères ou de débauches de moinillons et de nonnes délurées, innombrables sont les contes, plus troublants, de métamorphoses, de rêves, de voyages, d'incestes ou même de changements d'identité (2).

La part belle à Bandello

Les échos qui devaient être répercutés par les siècles suivants sont une sorte de garantie, consciente ou inconsciente, de la valeur de ces textes. Marguerite de Navarre mais aussi le préromantique Horace Walpole devaient nourrir leurs œuvres de ces lectures. L'extraordinaire *Mère mystérieuse* de ce dernier, tragédie « shakespearienne » fondée sur un double inceste (entre mère et fils, puis entre ce fils et la fille qu'il a de sa mère...) s'inspire de la vingt-troisième nouvelle de Masuccio. Et comment ne pas rattacher *Peau d'âne*, de Charles Perrault, à l'histoire de Doralice, du fantasque Giovanfrancesco Straparola – peut-être ainsi surnommé, nous dit-on, parce qu'il *« parlait trop »*, – ou encore à celle d'une fille du roi de Bretagne, de Francesco Maria Molza ?

Tout en faisant apparaître les noms de Machiavel, de Léonard de Vinci, de Laurent de Médicis, de l'Arétin et de Baldesar Castiglione, le très riche volume de la Pléiade laisse la part belle à Matteo Bandello, qui est incontestablement, même aux yeux d'un non-spécialiste de cette période, l'un des écrivains les plus frappants du lot, tant par l'originalité de ses anecdotes que par son style, son ton, son absence de jugement. Comme le remarquait Salvatore Nigro, comparant deux contes analogues de Masuccio et de Bandello, l'un et l'autre portant sur l'inceste : *« Dans la* Novelliere [de Bandello], *le thème est dé-moralisé : ni révélations fracassantes, ni bûchers. Il ne reste que le silence, qui ne condamne pas plus qu'il n'acquitte. Il recouvre plutôt, avec compassion* (3). »

Masuccio, Straparola et Bandello font parfois pâlir d'autres conteurs, qui sont présents ici dans un louable souci d'objectivité historique, mais qui risquent d'égarer inutilement le lecteur dans les méandres de la glose universitaire. Les commentaires obéissent à des normes académiques déplacées dans ce contexte, détournant un public potentiel de ce qui devrait être la seule loi de la lecture : le plaisir. Les notes représentent plus du tiers de l'ouvrage ! Il aurait été, sans doute, plus judicieux d'orienter la lecture selon des critères strictement littéraires et d'éviter, en optant pour un choix plus sévère, des répétitions de thèmes traités avec plus ou moins de bonheur.

Cela dit, l'intéressante préface de Giancarlo Mazzacurati soulève un point capital qui est l'apparition de l'auteur dans un genre qui, fondé sur la transmission orale réinterprétée, l'excluait : *« Après Boccace et la légitimation que lui valut son succès, pour le genre littéraire qui est le sien, cet événement, cette place plus importante donnée à la subjectivité de la mémoire narrative, font que, de plus en plus, on passe d'un anonymat confus à des œuvres portant la marque d'un auteur que l'on pourra par là même identifier. »*

Etape essentielle dans l'histoire de la fiction, le conte de la Renaissance affine le rapport de l'auteur avec le lecteur, de l'auteur avec l'imaginaire, de l'imaginaire avec la vérité. Car le procès du mensonge, que constituent, en fin de compte, la plupart de ces histoires, est ambigu à plus d'un titre : d'un côté, parce que le conteur célèbre plus souvent qu'il ne condamne la ruse du menteur (escroc, adultère ou blasphémateur) et, de l'autre, parce que, peu à peu, le fantastique prend le pas sur le réalisme, avant de s'épanouir pleinement dans un autre genre littéraire, le poème de chevalerie, avec le chef-d'œuvre de l'Arioste (4), composé à la fin de cette période. L'illusion, la métamorphose, l'onirisme seront souverains. Le délire baroque effacera alors aussi bien le bon sens cinglant de la Renaissance que l'obscurantisme médiéval. Les contes permettent la transition.

Le rapport entre le statut du mensonge et l'invention romanesque doit être mis en relation avec le conflit qui oppose les contes aux prédications religieuses (surtout chez Masuccio), mais aussi avec une évolution historique qui va du recueil d'exemples, de cas, de faits réels, d'événements rapportés vers le libre récit novateur et fictif. On comprendra que Shakespeare ait privilégié cette source d'inspiration qui avait le multiple mérite de la crédibilité historique, de la vraisemblance psychologique et du merveilleux. Elle contenait, en germe, une profonde réflexion sur l'art et le mensonge qui lui est inhérent. Le conte ouvrait sur le théâtre.

La reine et le cochon

Mais aussi sur les excès du préromantisme anglo-saxon et de son avatar plus tardif qu'est le *nonsense*. On ne peut s'empêcher de citer ici l'histoire du *Roi Cochon*, de Straparola. Une reine anglaise accouche d'un porcelet, élevé comme un prince. Devenu adulte, l'animal – doté toutefois de la parole – veut une femme. On le satisfait deux fois, mais deux fois il tue au matin ses promises. La troisième, seule, surmonte son dégoût : *« ... La reine se rendit à la chambre de la mariée, croyant y trouver le même spectacle que les deux fois précédentes ; mais au contraire elle vit sa bru toute joyeuse, bien que le lit fût couvert d'ordures. Elle remercia le ciel de ce que son fils avait trouvé une épouse à son gré. »* Du même auteur, friand de fantaisies scatologiques, le conte d'Adamantina et de sa poupée qui, chaque soir, sur un linge immaculé, expulse de l'or par les voies naturelles. Mais, avec la poétique histoire de Margherita Spolatina, qui, nuit après nuit, rejoint un ermite à la nage, guidée par la lumière qu'il agite sur son île, ce qui s'annonce déjà, à travers des réminiscences du *Décaméron* (5) et de l'émouvante légende du basilic, ce sont les déboires de Casanova. *Les Facétieuses nuits*, dont on aurait aimé lire des extraits plus nombreux, indiquent, en effet, le chemin à une littérature plus saugrenue, plus endiablée et, somme toute, plus féerique.

« Tout ce que nous imaginons n'est que rêve et ombre et il est bien sot celui qui, dans l'immense domaine des choses de ce monde, se laisse enfermer par l'opinion des autres dans un espace si réduit et si étroit qu'il n'ose même plus en passer les bornes. » Ce beau panégyrique de l'illusion et de la liberté de penser est mis par Molza dans la bouche d'un père incestueux tentant de convaincre sa fille de lui céder : une fois encore, ambiguïté d'une littérature qui luttait contre des préjugés, traçait la route du roman sans être encore tout à fait libérée du carcan médiéval.

René de Ceccatty

(1) Cité par Salvatore Nigro dans son édition critique du *Novellino*, Rizzoli, 1990.

(2) Dans le conte d'Anton Francesco Grazzini, *le Faux Lazzero*.

(3) *Le Brache di San Griffone*, Laterza, 1983

(4) Qui aurait dû figurer dans la Pléiade bien avant cette anthologie ! Rappelons qu'aucune traduction française du *Roland furieux* n'est actuellement disponible sinon dans les extraits choisis par Calvino (Garnier-Flammarion).

(5) Rappelons que Boccace (1313-1375), qui publia son *Décaméron* vers 1350, ne figure pas dans cette anthologie, limitée aux XVe et XVIe siècles, et n'est toujours pas au catalogue de la Pléiade.

Une aventure américaine

L'éditeur André Schiffrin, fondateur de The New Press, allie, avec succès, réalisme, idéalisme et indépendance

Le livre représente une industrie de 7,5 milliards de dollars annuels aux Etats-Unis. Mais il en va de l'édition comme des industries du film et de la musique. « Ce n'est qu'une affaire de gros sous, *disait récemment l'écrivain Bret Easton Ellis.* L'édition ne prend pas de risques, elle est très timorée. » *En fondant, voici trois ans, The New Press, André Schiffrin, fils de Jacques Schiffrin, qui créa la « Bibliothèque de la Pléiade » avant d'émigrer aux Etats-Unis à la veille de la seconde guerre mondiale, a voulu redonner la priorité à l'art sur le commerce.*

André Schiffrin a conçu The New Press à partir d'une idée initialement appliquée à PBS, la chaîne de télévision américaine détenue et gérée par des fonds publics. Il a mis en place cette structure novatrice après un pénible départ de chez Pantheon Books où il occupait, depuis près de trente ans, le poste de directeur général et de responsable éditorial.

Pantheon Books, jadis prestigieuse maison, avait été fondée, en 1942, par deux exilés allemands, Kurt et Helen Wolff. Absorbée par Random House en 1962, elle continua, sous la direction de Schiffrin, de publier des auteurs comme Jean-Paul Sartre, Günter Grass, Noam Chomsky et Julio Cortazar. Mais quand le groupe Random House est entré, en 1980, dans l'empire SI Newhouse, la vie devint plus difficile pour Schiffrin. Il démissionna début 1990, au moment où Newhouse se mit à exiger qu'il réduise sa production des deux tiers. Par la voix de son porte-parole, Albert Vitale, président de Random House, Newhouse déclara publiquement que Schiffrin faisait perdre trop d'argent à la société. En privé, on laissa clairement comprendre que Pantheon publiait trop de livres de gauche. *« Je pense*, estime Schiffrin aujourd'hui, *que les responsables de Newhouse ne voulaient pas financer des livres avec lesquels ils étaient en désaccord. »*

Schiffrin a donc créé sa propre société en 1990, avant de s'assurer le soutien de treize grandes fondations, parmi lesquelles The John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Rockefeller Brothers, The Giangiacomo Feltrinelli Foundation, The Andy Warhol Foundation et même le ministère français de la culture. L'université de New-York a fourni des locaux et Studs Terkel, jusqu'alors auteur de Pantheon, a offert les droits de son dernier livre. En avril de l'année dernière, The New Press a publié *Race : How Blacks and Whites Feel About the American Obsession*, de Terkel. Ce fut un best-seller. Pour la première fois, un ensemble important de fondations – à la fois américaines et européennes – se sont réunies afin de subventionner un éditeur qui semble parti pour conserver toute liberté de décision.

A but non lucratif

Bien que Schiffrin et son équipe aient reçu des offres de capitaux après le départ de chez Pantheon, il était important que la société soit une entreprise à but non lucratif. *« Ce dont nous parlons*, dit-il, *exige que l'on ait la liberté de publier des livres qui ne rapportent rien, ou coûteront même de l'argent à l'occasion. »* La résistance de l'art à la censure est un thème cher à Schiffrin, qui en a fait l'une des missions de The New Press. Il s'agit de *« répondre aux attaques croissantes qui menacent l'expression artistique et autres formes libres d'expression dans le pays »*. Trois ouvrages sur le sujet ont déjà été publiés.

Son statut d'association à but non lucratif implique le refus de capitaux à risque dans la société, où, selon la volonté de Schiffrin, les livres hasardeux ou peu lucratifs seront plus souvent la règle que l'exception. Mais The New Press va plus loin encore dans sa volonté de se distinguer du gros des éditeurs et des presses universitaires. Avec un programme multiculturel et le désir de toucher les minorités et les bas revenus américains, Schiffrin a engagé la société dans des collaborations d'envergure avec des musées, des bibliothèques ou des instituts de recherche sur l'environnement dans tout le pays.



GERARD UFERAS/VU

André Schiffrin : la liberté de publier des livres qui ne rapportent rien.

Ainsi, en tandem avec le Children's Museum de Boston, The New Press a mis en chantier une série de livres pour enfants destinés à combattre le racisme chez les jeunes. De même, l'un des premiers ouvrages sortis l'an dernier, en association avec The Schomburg Center for Research in Black Culture, a pour sujet la photographie noire à ses débuts. Pour André Schiffrin, *« commercialement, c'était à publier en « beau livre », mais l'ouvrage s'adressait à un lectorat noir et nous l'avons sorti en poche, à 10 dollars »*.

Les subventions du ministère français de la culture sont allées à la traduction d'une ambitieuse anthologie en cinq volumes de la pensée française de l'après-guerre. Sous la direction de Lynn Hunt, de l'université de Pennsylvanie, et de Jacques Revel, le premier tome, qui sortira dans le courant de l'année prochaine, couvrira l'historiographie de la France depuis 1945. André Schiffrin pense que Jacques Toubon continuera d'aider The New Press lorsqu'il aura vu les deux premiers volumes de la série. D'autres projets suivent leur cours, parmi lesquels la traduction des œuvres posthumes de Michel Foucault.

Autre particularité de la maison : au lieu d'attendre les propositions des auteurs et des agents, The New Press joue un rôle décisif dans la commande des ouvrages. *« Nous avons toute une batterie de comités consultatifs qui travaillent avec les directeurs de collection*, dit Schiffrin. *Nous avons également mis en place des comités de sujets et des comités ethniques – afro-américains, asiatico-américains et latinos – au sein desquels sont nées beaucoup d'idées auxquelles nous n'aurions pas pensé. »* Ces comités d'« experts » recommandent ou réalisent des travaux documentaires mais n'interviennent pas dans la fiction.

Notons que The New Press publie uniquement de la fiction étrangère. La collection qui a été lancée avec *l'Amant de la Chine du Nord*, de Marguerite Duras, compte parmi ses auteurs un Sri-lankais, Romesh Gunesekera, et un Estonien, Jaan Kross. Schiffrin, qui entretient depuis longtemps des relations nombreuses avec les éditeurs français, prévoit de sortir au moins un titre de fiction par an. *« Beaucoup d'éditeurs français nous disent ne plus attendre des grosses maisons américaines des traductions de ce qui s'écrit d'important en français aujourd'hui. Les propositions comme les aides sont donc nombreuses et nous travaillons à de nouveaux titres. »*

Cinquante livres par an

Bien que peu orthodoxe et ne faisant pas de bénéfices, la société, insiste André Schiffrin, paie à ses auteurs les droits et les avances habituels. De fait, malgré la crise économique actuelle et la modestie de son budget publicitaire, les choses vont plutôt bien pour The New Press. *« Nous tablions, au départ, sur trois à quatre ans pour couvrir tous les coûts*, indique Schiffrin. *Mais les deux millions de dollars de ventes de la première année ont pratiquement remboursé les dépenses. »* Après les vingt ouvrages de cette année initiale, The New Press compte sortir autour de cinquante livres par an.

La démarche multiculturelle de la maison ne se limite pas à ses publications. Lancée avec une équipe restreinte de quatre personnes, The New Press tourne aujourd'hui avec quatorze salariés. A l'image de la diversité américaine, la société compte une majorité de Noirs, de femmes, d'Asiatiques et de Latinos parmi son personnel. *« Nous avons constaté qu'il ne restait plus grand-chose de cette volonté d'engager des minorités qui existait dans les années 60*, explique Schiffrin. *Or, pour toucher un public auquel ne s'intéressent pas les grosses maisons d'édition, notre personnel devait être multiculturel. »*

Jordan Elgrably

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)



LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

La volte-face de Noureddine Morceli

Les championnats du monde d'athlétisme ont fait relâche, mercredi 18 août. Cette journée de repos, mise à profit par les athlètes pour se détendre ou procéder aux ultimes réglages avant les dernières épreuves, a surtout été marquée par l'arrivée à Stuttgart de l'Algérien Noureddine Morceli, détenteur du record du monde et tenant du titre mondial sur 1 500 m.

Le champion algérien, qui souhaitait être « indemnisé » pour sa participation à ces championnats, avait annoncé son forfait le vendredi 13 août (*le Monde* daté 15-16 août). Jeudi 19, il devrait pourtant être au départ des séries du 1 500 m. Mal à l'aise face aux nombreux journalistes qui l'attendaient à l'aéroport, Noureddine Morceli s'est contenté de déclarer que son attitude n'était par dictée *« par un problème d'argent »*.

En annonçant, lundi 16, que l'Algérien était revenu sur sa décision de boycotter les championnats, la Fédération internationale d'athlétisme avait précisé que *« Morceli n'a pas été et ne sera pas payé »*. Son manager justifie ce changement d'attitude par l'assurance qu'il aurait obtenue qu'aucun athlète n'était payé pour participer à ces compétitions. En fait, il semblerait que la menace d'écarter des prochains Jeux olympiques tous les athlètes qui boycotteraient les championnats du monde, a incité Noureddine Morceli, âgé de vingt-trois ans, à ne pas courir ce risque.

de nos envoyés spéciaux à Stuttgart
ALAIN GIRAUDO et JÉRÔME FENOGLIO

DOSSARD

Dan O'Brien, l'enfant prodigue du décathlon

Dans ses belles années, Mike Keller boxait chez les lourds légers. Sa réputation n'a jamais franchi les limites de l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis). Une méchante patate au milieu du visage lui tient lieu de palmarès. C'est en prenant des coups sans trop savoir comment les rendre qu'il a décidé de devenir éducateur sportif, de s'occuper de jeunes pour qu'ils ne connaissent pas les mêmes galères que lui.

Avant que sa moustache ne vire au poivre et sel, il a ainsi été embauché comme entraîneur d'athlétisme de l'université de l'Idaho, un État paisible du nord des Rocheuses. Mike Keller s'y est fait une petite réputation aux Etats-Unis en montant une équipe de décathloniens (1), véritables hercules de la piste et des concours.

Une partie du travail de Mike Keller consiste à chercher de jeunes athlètes auxquels il attribuera une bourse d'études, en échange de laquelle ceux-ci défendront les couleurs de l'université. A ce titre, un gosse de dix-sept ans, puissant et rapide, qui en 1984 vient de gagner les championnats juniors des Etats-Unis, en totalisant au décathlon 6 873 points, l'intéresse particulièrement. Il s'agit de Dan O'Brien, dont il subodore le talent depuis plusieurs mois. En un rien de temps, les formalités administratives sont remplies, la bourse attribuée. Mike Keller pense que ce garçon n'est pas comme les autres, mais il ne se doute pas à quel point.

Dan O'Brien a été abandonné à deux ans par ses parents naturels, une étudiante finlandaise et un Noir américain. Il est passé entre les mains de plusieurs nourrices avant d'être recueilli par une famille d'origine irlandaise, chez qui vivent déjà une jeune Indienne, un petit Mexicain, deux Coréens et deux Africains. Cette marmaille a grandi entourée de l'affection de parents adoptifs très attentifs.

Une vie de patachon

Quand il quitte ce cocon pour le campus, Dan O'Brien se retrouve livré à lui-même. Il est beau garçon. Les sollicitations sont nombreuses. Il commence à sécher les cours et l'entraînement. Il passe le plus clair de ses nuits à boire de la bière et à fumer de l'herbe. Ses notes sont aussi mauvaises que ses performances. Il ne tarde pas à se faire virer de l'université.

C'est un clochard qui vient sonner à la porte de Mike Keller le lendemain de Noël 1987. Dan O'Brien s'est réveillé sur un trottoir, sans un sou, sans savoir où aller. Il s'accroche à son ancien entraîneur comme à une bouée de sauvetage. Il a semé derrière lui pour 4 000 dollars de chèques sans provisions, il est plus ou moins recherché par la police pour vol. Si on ne lui donne pas une dernière chance, Dan O'Brien va passer de la petite délinquance à la criminalité.

Mike Keller se démène donc pour le faire admettre dans un collège de Spokane (Etat de Washington) en dépit de sa mauvaise réputation. Le miracle a lieu : Dan O'Brien est assidu en classe et au stade. Ses notes et ses performances redeviennent acceptables. Après un semestre, Mike Keller peut obtenir sa réintégration à l'université de l'Idaho. A une seule condition : sa bourse sera payée s'il a de bons résultats.

Flanqué d'un ange gardien

Son entraîneur n'est pas déçu cette fois. Une sélection dans l'équipe américaine pour les Jeux de Séoul paraît même possible tellement la progression est sensible. Hélas, une blessure empêche le jeune homme de participer aux sélections. En fait, il faut attendre l'été 1990 pour que Dan O'Brien donne un aperçu des possibilités athlétiques pressenties par l'entraîneur : il se classe deuxième des Goodwill Games, à Seattle, avec un total supérieur à 8 300 points. Pour la première fois, les établissements de crédit auprès desquels Dan O'Brien a emprunté de l'argent se disent qu'ils vont enfin pouvoir rentrer dans leurs fonds. Dès l'été suivant, il devient champion du monde à Tokyo en approchant de quelques points le record du monde (8 798 points) établi par le Britannique Daley Thompson aux Jeux de Los Angeles.

Mike Keller est convaincu que Dan O'Brien est *« le plus grand athlète de tous les temps »* et qu'il pourra bientôt franchir le total mythique de 9 000 points. Pour arriver à ce résultat, Mike Keller s'est adjoint le concours d'un ancien décathlonien, Rick Sloan, qui entraîne l'université de l'Etat de Washington. Celui-ci est chargé de faire oublier au champion l'appréhension que lui procure la huitième épreuve, le saut à la perche.

Le problème semble résolu avant les sélections pour les Jeux de Barcelone. Pourtant, le jour de la compétition, Dan O'Brien ne passe pas une barre. Il fera les Jeux en tant que consultant d'une chaîne de télévision. Il assiste à la victoire du Tchèque Robert Zmélik, pour lequel il ne tarit pas d'éloges. Et quatre semaines après il fait savoir au monde entier qu'il est malgré tout le meilleur : il porte le record du monde à 8 891 points à Talence, dans la banlieue de Bordeaux (Gironde).

Mike Keller voit tous ses espoirs se réaliser. L'Amérique tient enfin un héros dans la lignée des Bob Mathias, Rafer Johnson et Bruce Jenner. Avec, qui plus est, une histoire édifiante pour ficeler le paquet cadeau. Or, curieusement, le courant en passe pas. Quelque part, on se méfie de Dan O'Brien. On n'a pas confiance dans sa volonté de vaincre. Il n'apparaît pas comme un véritable vainqueur. Il n'est pas assez concentré sur ce qu'il fait. Il avoue d'ailleurs ne pas refuser une bière à l'occasion. Et il est crédité de performances amoureuses qui offusquent un pays toujours puritain.

Bref, Dan O'Brien n'a pas une bonne cote. Un journaliste de la très sérieuse revue américaine *Sports Illustrated* a donné aux décathloniens, qui devaient l'affronter jeudi 19 et vendredi 20 août à Stuttgart, le conseil suivant : *« Mettez sur son chemin des jeux vidéo, quelques jolies filles ou une grosse voiture, et il n'arrivera jamais sur la ligne de départ. »*

Heureusement, Mike Keller a tout prévu depuis longtemps pour déjouer ce genre de piège : O'Brian est flanqué d'une sorte d'ange gardien qui se débrouille en permanence pour écarter les tentations et les sollicitations de la route du champion. A ce prix, l'entraîneur sait que le seul ennemi de Dan O'Brien à Stuttgart sera le manque de confiance en lui, un poison caché au fond de lui comme un rétrovirus depuis la petite enfance.

A. G.

(1) Un décathlon comprend dix épreuves : 100 m, saut en longueur, lancer du poids, saut en hauteur, 400 m le premier jour ; 110 m haies, disque, saut à la perche, lancer du javelot, 1 500 m le second jour. Les performances dans chaque discipline sont converties en points qui sont additionnés pour obtenir le résultat.

Le déclin exemplaire de l'Allemagne

Suite de la première page

Le budget devait être bouclé sans coup férir.

Mais le mur est tombé sur l'opulence allemande. La crise n'a pas épargné le Bade-Wurtemberg, qui compte aujourd'hui 6,7 % de chômeurs. Des sponsors ont détourné les yeux, des investisseurs se sont fait porter pâles et Stuttgart s'est mis à traîner sa compétition onéreuse comme un boulet. A tel point que la ville a sérieusement discuté avec la Fédération internationale d'athlétisme de la possibilité de renoncer à sa grand-messe. Le Land a finalement accepté d'accorder des crédits supplémentaires, même si l'Etat fédéral continuait à faire la sourde oreille. Et les impôts locaux se chargeront de combler un déficit évalué à au moins 13 millions de marks.

En attendant de connaître le détail de l'addition, le public de Stuttgart, féru d'athlétisme, est venu au stade saluer ses champions. Il a acclamé Heike Drechsler et Lars Riedel, deux anciens Allemands de l'Est, vainqueurs respectivement du saut en longueur féminin et du lancer du disque, en héros nationaux. Il a hurlé d'autant plus fort qu'il savait que les occasions de célébrer le triomphe de ses athlètes se feraient rares. A mi-parcours de ces championnats du monde, les temps de passage de l'équipe allemande sont mauvais : cinq médailles, dont deux d'or.

Les spécialistes lui prédisent les plus grandes difficultés pour battre le score pourtant médiocre des Jeux de Barcelone, d'où les athlètes en blanc et rouge avaient ramené dix maigres récompenses. Très loin des scores de maréchaux de la décennie précédente, des 30 médailles – dont 24 pour l'Allemagne de l'Est – des championnats du monde d'Helsinki en 1983 ; des 34 médailles – 31 pour la RDA – de Rome en 1987. Loin encore des 17 médailles de Tokyo, en 1991, alors que tous ses athlètes concouraient sous un même maillot et que le déclin avait déjà commencé.

L'ancienne usine à champions

L'Allemagne obtient encore des résultats qui suffiraient au bonheur des autres délégations d'Europe occidentale, notamment la France. Mais elle n'est plus que l'ombre de cette super-puissance athlétique qui rivalisait hier avec les géants américain et soviétique.

Dans la tribune du stade de Stuttgart, les spectateurs se contentent de constater cette décadence, sans trop oser la regretter. Ils savent qu'elle est fille de la réunification du pays, qui aura davantage ressemblé à une soustraction qu'à une addition de ses forces sportives. Le rideau de fer s'est effondré sur une usine à champions unique, que personne ne veut pleurer.

L'ancienne RDA consacrait chaque années 335 millions de marks est-allemands à la détection et à la formation de ses futurs médaillés. Elles les entourait de plus de 2 000 entraîneurs nationaux quand une vingtaine suffisaient à encadrer les athlètes ouest-allemands. Ce système est tombé en même temps que son socle idéologique. *« La recherche à outrance des performances comme on le faisait dans l'ex-RDA appartient au passé*, constate Eberhard Vollmer, porte-parole de la Fédération allemande d'athlétisme (DLV). *Aujourd'hui nous n'avons plus les moyens de poursuivre une telle politique. »*

Les prestigieux centres de formations, où la graine de champion était soigneusement sélectionnée, ont fermé leurs portes. Les grands clubs nationaux ont périclité, faute des subsides que leur apportaient les entreprises d'Etat. La plupart des entraîneurs ont choisi d'émigrer. Certains sont partis vers la Chine, où ils ont retrouvé les délices totalitaires d'une politique de recherche du résultat à tout prix.

Sommés de s'intégrer dans une équipe réunifiée, où ils étaient regardés comme des brebis galeuses, de nombreux athlètes, qui moissonnaient les médailles dans les années 80, ont choisi d'interrompre leur carrière prématurément. Ils s'en sont allés en laissant des records du monde imbattables, plantés comme des remords dans les tablettes de l'athlétisme mondial. Comme s'ils ne souhaitaient plus se produire dans les stades sans leurs béquilles chimiques.

Car les révélations sur l'envers du décor est-allemand ont transformé les doutes en certitudes. Le miracle n'était qu'une supercherie fondée sur la pratique d'un dopage systématique. Pour noyer sa mauvaise conscience face à ces excès du passé, pour écarter définitivement les doutes, la Fédération allemande d'athlétisme s'est jetée à corps perdu dans la répression des tricheurs. Avec un zèle un rien masochiste, elle a sacrifié sur l'autel de sa nouvelle moralité l'une des stars de l'athlétisme allemand : la sprinteuse Katrin Krabbe. Placée sur la sellette parce qu'elle venait de l'Est, la double championne du monde a été suspendue à deux reprises, pour avoir continué à utiliser des produits illégaux.

La qualité plutôt que la quantité

Les autres athlètes de l'ancienne RDA ont été soumis au feu roulant des contrôles inopinés. Le discobole Lars Riedel calculait ainsi avoir été contrôlé plus de quarante fois, depuis qu'il avait rejoint un club de l'Ouest. Les anciens de l'Est ne se sont révoltés qu'une fois, en menaçant de boycotter les compétitions lorsque la Fédération a voulu licencier les vingt-deux derniers entraîneurs nationaux de l'ex-RDA, soupçonnés d'avoir autrefois dopé leurs athlètes. La DLV a cédé en mai dernier, mais le conflit a encore agrandi le fossé entre *« ossies »* et *« wessies »*, au sein d'une équipe qui peine à retrouve son unité.

La lutte contre le dopage a débouché sur ce paradoxe : l'ancienne terre des soupçons est devenue l'une des contrées les plus propres de l'athlétisme mondial. Au détriment de leurs résultats, les athlètes allemands s'autorisent moins ces petits accommodements avec les règles de la Fédération internationale d'athlétisme, courants dans d'autres pays occidentaux. Vaccinés contre la prolifération des médailles, symptôme des maladies du passé, leurs dirigeants semblent désormais préférer la qualité à la quantité. L'athlétisme allemand donne parfois l'impression de se satisfaire de son déclin, comme d'un brevet de bonne conduite.

J. Fe.

PHILATÉLIE

L'abbaye de La Chaise-Dieu



La Poste mettra en vente générale, lundi 6 septembre, un timbre à 2,80 F, *Abbaye de La Chaise-Dieu* (Haute-Loire).

Cette abbaye a été fondée en 1050 par Robert de Turlande, futur Saint-Robert. Pierre-Roger, l'un de ses bénédictins qui devint pape en Avignon, en 1342, sous le nom de Clément VI, confia, en 1344, à l'architecte Hugues Morel le soin de transformer l'édifice roman en un monument de style ogival. A ne pas manquer, le tombeau de Clément VI et la *Danse macabre*, une fresque remarquable de la fin du quinzième siècle.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

► Vente anticipée à La Chaise-Dieu, les 4 et 5 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans l'abbaye, dans la salle de l'ancienne bibliothèque des moines ; le 4 septembre, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de La Chaise-Dieu (boîte aux lettres spéciale).

► Souvenir philatélique : bande porte-timbres plus un timbre oblitéré « premier jour », 30 F (plus port) : M. L. Fraisse, rue de l'Ouest, 43330 Saint-Ferréol-d'Auroure.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, téléphone : (1) 49-60-33-28. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Les impressionnistes à la sauce Disney.** – Les Maldives ont émis, le 7 décembre 1992, un feuillet de neuf timbres pour marquer l'inauguration d'Euro Disney à Marne-la-Vallée. Les timbres représentent des tableaux de maîtres impressionnistes – Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Renoir, Gauguin... – « retouchés » par Disney. Ainsi, par exemple, Dingo apparaît à la place d'un des joueurs de cartes sur le célèbre tableau de Cézanne...

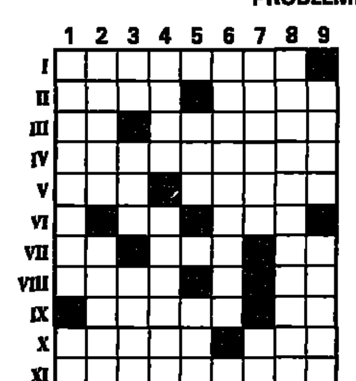
● **Souvenir du *Triomphant*.** – Le Cercle philatélique et cartophile du Cotentin (CPCC) a édité une carte postale souvenir avec oblitération temporaire illustrée à l'occasion de la marche du sous-marin nucléaire lanceur d'engins le *Triomphant*, le 13 juillet 1993. Commandes (10 F plus port) : CPCC, J. Cauchebrais, 53, rue Paul-Eluard, 50130 Octeville).

● **La poste de Malte cherche représentant.** – La poste de Malte est à la recherche d'un représentant en France chargé d'assurer la promotion et la vente des timbres de Malte. Pour tout renseignement : The Officer i/c Philatelic Bureau, General Post Office, La Valette, Malte.

● **« Les Petits Postaux ».** – Le troisième volume de la collection « Les Petits Postaux », éditée par le Musée de la Poste de Paris, s'intitule *les Enveloppes*. Cet ouvrage astucieux, destiné aux huit-douze ans, retrace l'histoire de l'enveloppe. Des chapitres sont notamment consacrés à l'enveloppe au dix-neuvième siècle ; au trajet de la lettre, de l'expéditeur au destinataire... En vedette : une enveloppe-quatrain de Stéphane Mallarmé (*les Enveloppes*, 32 pp., 49 F, Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6109



HORIZONTALEMENT

I. Tuyaux de pipes. – II. Fait du gâchis avec le mortier. Moyen de transport. – III. Note. Support de tir. – IV. Occupe un poste dans la poste. – V. Conduit en enfer en promettant le paradis. Culotte mise à l'envers. – VI. Un chef. Fille d'Harmonie. – VII. Court extrait de Ravel. Se lève tôt. Abréviation. – VIII. Jaunit. Démonstratif. – IX. Soumise à un nouvel examen. Donne bonne mine. – X. Lieu de repos. Entre la bête et la brute. – XI. Qui agissent donc avec prudence.

VERTICALEMENT

1. Prend plaisir à jouer. Symbole. – 2. Manque donc de sel. Vient du cœur. – 3. Participe. Ancienne division germanique. Sont pris à la gorge. – 4. Maison en bois. Emporte la coupe. – 5. Lit en désordre. Abréviation universitaire. – 6. Qui a de l'expérience mais est totalement dépourvu de méthode. – 7. Gros lainage. Pronom. – 8. Appareil de recherche médicale. – 9. Pièces. Fis impression.

Solution du problème n° 6108

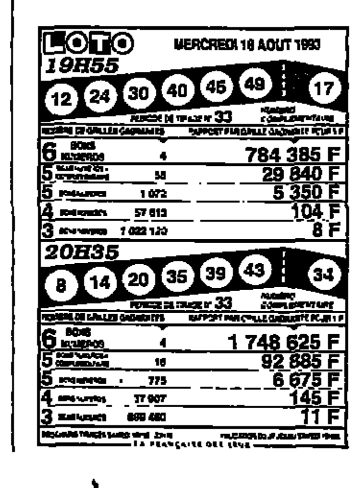
Horizontalement

I. Rencontre. – II. Epouse. Un. – III. Gainerie. – IV. Luxe. On. – V. El. Innomé (graphie admise). – VI. Me. UV. – VII. Essoreuse. – VIII. Cranter. – IX. Tram. Te. – X. Eléments. – XI. Capsulée.

Verticalement

1. Règlement. – 2. Epaules. Réa. – 3. Noix. Scalp. – 4. Cunéiformes. – 5. Osé. Ra. Mu. – 6. Néronien. El. – 7. Ino. Ut. Né. – 8. Rue. Musette. – 9. En. Révérés.

GUY BROUTY



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du mercredi 18 août 1993 :

DEUX SAISINES

– Du Conseil constitutionnel en date du 15 juillet 1993 relatives à la loi sur la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France.

CULTURE

CINÉMA

MÉTISSE, *de Mathieu Kassovitz* **CIBLE ÉMOUVANTE,** *de Pierre Salvadori* **JE M'APPELLE VICTOR,** *de Guy Jacques*

Nouveau et anciens jeunes

Trois premiers films français, le même jour, sur les écrans

Dans l'ombre du *Soleil* de Bertrand Blier, trois premiers films de jeunes cinéastes français profitent de la torpeur estivale pour tenter une sortie sur les écrans. Malgré la génération commune de leurs réalisateurs, et leur identique date de distribution, ils semblent appartenir à des ères géologiques différentes.

Je m'appelle Victor aurait pu être tourné il y a cinquante ans. C'est d'ailleurs en partie le sujet du film, histoire d'un petit garçon qui utilise les souvenirs de sa grand-tante (Jeanne Moreau en paralytique à fanfreluches, misère!) pour séduire la blonde caissière de la fête foraine. Guy Jacques dépense beaucoup d'efforts, d'imagination et de personnages pour essayer de ressusciter le vieux «réalisme poétique», son sentimentalisme, son goût du bizarre, son onirisme de convention, ses dialogues usinés à la lime à ongle.

Le résultat inspire le mélange d'agacement et de compassion que suscite la vision d'un groupe d'acteurs (Jeanne Moreau, Micheline Presles, Dominique Pinon, Julien Guiomar) se livrant, avec sérieux et entrain, à une besogne parfaitement inutile.

La scène d'ouverture de *Cible émouvante* est étrange et concise, très drôle. La deuxième scène réutilise en partie les ingrédients de la première, un peu moins bien, et puis plus du tout bien. Le film de Salvadori ne se déparera pas de ce dosage. Le scénariste et réalisateur sait fabriquer des personnages : son tueur professionnel maniaque et complexé, interprété avec jubilation par Jean Rochefort, tient debout tout de suite. Le jeune assistant qu'il embauche de force (Guillaume Depardieu) intrigue par sa parfaite incapacité à exécuter quoi que, ou qui que ce soit. Marie Trintignant, victime désignée des talents professionnels de Rochefort, impose de la voix et du corps une présence physique qui impressionne.

Une fois compris que le tueur ne tuera pas sa cible puisqu'il en est amoureux, mais qu'il la protégera des nouveaux assassins lancés à ses trousses, le film s'arrête. Pas fini, ni même vraiment raté, mais en surplace, dans une déclinaison, parfois drôle et parfois pas drôle, des mêmes situations. Des scènes, et beaucoup de bonnes scènes, mais plus de film. Ce qui laisse tout le temps de se rendre compte combien les personnages sont, précisément, «fabriqués». Qu'est-ce qui reste? Patachou, en épisodique apparition meurtrière, dont la présence rugueuse et élégante souligne le côté trop lustré pour être honnête des autres. Ce film-là aurait pu être tourné il y a quarante ans (et c'est Signoret qui aurait tenu le rôle de Marie Trintignant, ce qui n'est pas un mince compliment).



D.R.

Mathieu Kassovitz, Julie Mauduech, Hubert Koundé.

Un véritable «corps comique»

Métisse, lui, n'aurait pas pu être réalisé à une autre époque. Dès les premières scènes, son rythme et son énergie sont d'aujourd'hui, et la langue qu'on parle, et la galerie de zozos qu'on y croise. Non que le scénario soit d'une bouleversante originalité, qui brode sur le thème : Lola a deux amants (chacun ignorant l'existence de l'autre), Lola est enceinte. Elle convoque les deux garçons pour leur annoncer en même temps la nouvelle.

Lola (Julie Mauduech) est une Antillaise métisse, et belle à tomber du fauteuil – elle porte une petite croix autour du cou. Jamal (Hubert Koundé) est un athlétique fils de bourgeois africain, noir comme l'ébène, plus ou moins étudiant, plein aux as – il porte une main de Fatma autour du cou. Felix est un petit teigneux de banlieue, cycliste compulsif et boxeur maladroit – il porte une étoile de David autour du cou et vit entouré d'une smalah parlant yiddish en V.O. dans son HLM de Saint-Denis. On dirait une pub pour United Colors of...? Oui, dans les mauvais moments, quand le film fait de la psychologie à deux ronds et, pire, à la fin, lorsqu'il se dégonfle devant le dénouement.

Mais dans les bons moments – ils sont nombreux –, on dirait plutôt un rap «à la française», où le tempo recèle une vérité et une efficacité qui met cul par-dessus tête le simplisme bien-pensant du prêche antiraciste. La réalisation de Mathieu Kassovitz, collée à ses personnages et bougeant avec eux, y est pour beaucoup. Mais surtout Felix, c'est lui, Kassovitz, et bien plus que comme seul interprète. C'est vraiment lui-même s'il est, aussi, le fils du réalisateur Peter Kassovitz.

Mathieu Kassovitz révèle un véritable «corps comique», comme celui des acteurs du burlesque, une inquiétude hargneuse qui ne doit rien au professionnalisme et une gestuelle contemporaine, en déhanchements et contretemps, à la fois volontaire et cassée. Les coups de gueule et les essoufflements de Felix secouent *Métisse* et le traînent de force vers son terme.

Quand il faiblit, son *alter ego* réalisateur filme des scènes de genre un peu trop folkloriques (shabbat, confidences en créole, voix off de papa apparatchik black). On attend, ça repart, à fond de train, et avec musique (de Marie et Jean-Louis Daulne et du groupe Assassin) à l'unisson. Et ça donne bien envie de voir le prochain film de (et avec) Mathieu Kassovitz.

JEAN-MICHEL FRODON

DENIS LA MENACE

de Nick Castle

Ecrit et produit – à la chaîne – par John Hughes, à qui on devait les deux *Maman j'ai raté l'avion*, *Denis la Menace* s'adresse à ceux qui trouvaient ce film trop intelligent... *Denis la Menace* s'inspire (vaguement) du personnage inventé par Hank Ketcham : un petit garçon malicieux qui attire constamment les catastrophes, généralement sur la tête de M. Wilson, son bougon voisin.

Difficile d'adapter une bande dessinée au cinéma, surtout celle-ci, qui affiche son gag quotidien sur une seule image. Cette «adaptation» souffre, de surcroît, d'un jeune interprète (Mason Gamble) neutre comme un robot.

D'autant qu'il est entouré de grosses pointures : face à la douce Mme Wilson incarnée par Joan Plowright (veuve de Laurence Olivier), Walter Matthau se souvient d'avoir appris les bougons avec Billy Wilder, et Christopher Lloyd, en clochard cambrioleur, en fait plus que dans *Retour vers le futur* et *la Famille Adams* réunis. Dépourvu de chair, le scénario sert mal ces acteurs – et c'est le spectateur qui reste sur sa faim.

H. B.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis mercredi 18 août figure page 20. Sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

THÉATRE

LA PETITE CATHERINE DE HEILBRONN, *au Théâtre de Bussang (Vosges)*

Entre illusion et rêve

Féerie romantique dans la forêt vosgienne

STRASBOURG

de notre correspondant

Le Théâtre du Peuple de Bussang (Vosges), qui sera centenaire dans deux ans, plonge cet été dans le romantisme allemand, avec Heinrich von Kleist et son étonnante *Petite Catherine de Heilbronn*. Sur les hauteurs vosgiennes, une trentaine de comédiens – dont quatre professionnels – déroulent les images épiques de ce *«drame historique et chevaleresque»*, comme le définissait lui-même le jeune auteur allemand qui, avec sa bien-aimée, allait se donner la mort un an après la création, en 1811.

La pièce est d'abord celle de l'amour fou, celui que porte la petite Catherine (Anne Rotger) au chevalier Frédéric Wetter von Strahl (Philippe Lebas). Cet attachement presque mystique – on n'est pas loin de la petite Thérèse de Lisieux – lance la fillette de quinze ans sur les pas du beau soldat, au grand dam de son armurier de père (Daniel Kenigsberg) qui n'y voit qu'effrayante sorcellerie.

En face de cette pure flamme, Cunégonde de Thurnec (Margot Lefevre) incarne le calcul et l'intrigue. Elle est en conflit territorial avec le comte et, profitant du hasard romanesque qui fait de von Strahl son sauveteur lors d'un curieux enlèvement, elle le fait tomber sous son charme. Entre la transparente ondine et l'ensorceleuse sirène, que choisira le simple mortel, empêtré dans son armure et sa sincérité?

Le metteur en scène, Philippe Berling, a visiblement pris plaisir à travailler sur le fascinant plateau du vieux théâtre en bois. Il respecte les traditions du lieu, l'ouverture régulière du fond de scène sur la forêt et la montagne, l'irruption de groupes d'enfants, les inserts musicaux (d'André Litolff), et emploie avec bonheur des comédiens amateurs forcément inégaux.

La pièce de Kleist impose des «effets spéciaux» de combats, incendie de château ou apparitions célestes, que Philippe Berling traite avec une astucieuse sobriété : emploi des ombres chinoises, bagarres de cour de récréation. Un ange passe parfois, qui caresse de son aile la petite Catherine endormie. N'est-ce pas le message de Kleist : le rêve inspiré ouvre le paradis que masquait l'illusion humaine?

Le Théâtre national de Strasbourg, où Philippe Berling travaille aux côtés de Jean-Marie Villégier, coproduit *la Petite Catherine* avec le Théâtre associatif de Bussang, qui a déjà fait son choix pour l'été 1994 : *l'Aiglon*, d'Edmond Rostand.

JACQUES FORTIER

▶ Prochaines représentations : les 20, 22, 27, 28 et 29 août à 15 heures, le 21 août à 20 heures. Prix : 40, 65 et 85 F. Réservations : 29-61-50-48.

MUSIQUES

ORFEO *à la Residenzhof de Salzbourg*

Reflets dans une voix d'or

Une mise en scène audacieuse souligne que la fable musicale de Monteverdi n'a pas d'âge

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas le premier opéra de l'histoire. Est-ce même un opéra? Monteverdi avait qualifié de «fable» cette allégorie néoplatonicienne. Si *Orfeo* fascine, si l'on y voit un commencement, c'est peut-être par le choix de son héros, demi-dieu à la lyre magique, voix d'or mythologique. Comme si les prémices du genre mélodramatique avaient eu besoin de célébrer d'entrée, à travers le personnage d'Orphée, les pouvoirs conjugués de la poésie et de la musique.

Il y aura toujours des artistes pour pousser par leurs charmes la porte des enfers sociaux. Pour ces solitaires, pour ces maudits, il y aura toujours une contrepartie : ils devront perdre leur Eurydice, renoncer aux plaisirs simples de la vie. La leçon vaut pour tous les siècles et pour toutes les cultures. C'est sur cette ubiquité que joue le Festival de Salzbourg. Résolument planté en pleine ville, joué en plein air, *Orfeo* est un peu le pivot, la profession de foi du programme en cours. L'alliance d'une mise en scène coup de poing et d'une exécution musicale offrant toutes les garanties de la musicologie. L'écho du message de Monteverdi : la création en liberté prend toujours le risque d'être jetée aux orties. L'*Orfeo* scénographié par Herbert Wernicke, dirigé par René Jacobs, redit avec fantaisie l'isolement de l'artiste dans un monde très «occupé».

Associations d'idées

La cour intérieure de l'hôtel de ville, avec ses hautes fenêtres et ses corniches dix-septième siècle, a été cernée de hauts gradins de bois; le public (toujours chic malgré l'orage qui menaçait mardi 17 août) s'y installe tranquillement. Herbert Wernicke a fermé cette salle improvisée en plaquant sur les voûtes qui ouvrent le quatrième côté une paroi en stuc épais. Elle est semblable aux trois autres, à ceci près : une large déchirure en zig-zag la foudroie de haut en bas. Elle se retrouve ainsi légèrement de guingois.

La cassure va chambouler les rôles et les époques. Les personnages ne sont désormais ni les divinités de l'Olympe ni les dieux de l'Enfer, ni les nymphes et les bergers de la campagne de Thrace. Mais les hôtes, en smokings et robes longues, d'une soirée de gala. Les spectateurs d'un festival qui pourrait avoir lieu en Autriche, par exemple...

Voici la déesse Musique. Elle profite du prologue pour flatter l'honorable compagnie. Et voici le héros, compositeur et amoureux, un certain Orfeo, un invité. On se moque de ses airs passionnés en buvant du champagne. Au moins, qu'il anime la soirée en chantant l'une de ses compositions. La réception dégénère, chacun est pris de folie érotique. Orphée, dont le mariage est décidé, étreint Eurydice à même le sol. Le serpent qui la pique est un jouet articulé. L'amant désespéré tente de se suicider avec un couteau du service en argent. Les enfers sont représentés par les mêmes hôtes, attablés sous les voûtes, condamnés à consommer pour l'éternité.

Charon est un vieil ivrogne, sa canne est une rame. Eurydice n'est qu'une élégante parmi d'autres, morte-vivante sans importance dramatique, simple reflet d'un amour impossible. Seul Orphée joue le mythe dans sa vérité, ensorcelle Charon par ses chants éperdus, croit pouvoir s'échapper. Comment? En se faufilant dans la faille du décor, évidemment. Mais il enfreint les ordres des fausses divinités. Il se retourne sur celle *«qu'il a trop aimée»*. En punition de cet excès, il doit rejoindre les convives éméchés. La fête est finie. Il reste seul, immortel et désespéré. Le public de Salzbourg se lève pour aller dîner.

Herbert Wernicke est ce metteur en scène allemand qui avait présenté à Paris *les Maîtres chanteurs* de Wagner dans une entassement de boîtes à chaussures. Il a aussi construit, pour la Monnaie de Bruxelles, une *Tétralogie* mâtinée d'Ophuls, de Visconti, de bande dessinée et d'archéologie rêvée. Il dessine lui-même les décors et les costumes. Sa méthode préalable est de laisser surgir les souvenirs, de laisser venir les images. Un plan cinématographique, un fragment pictural, un bout de gravure, une ruine, un objet, tout est bon à ses associations d'idées. C'est pourquoi l'on retrouve dans cet *Orfeo* de lointains échos de Magritte (sur le thème de l'œil et du reflet), de Bunuel (l'enfer du repas dans *l'Ange exterminateur*). Visages voilés, yeux bandés, le thème du regard interdit est décliné de scène en scène. Délires gestuels saccadés, retour à une convention compassée : l'idée de l'ordre et du chaos surgit du jeu lui-même. Mais jamais de symboles, de lecture conceptuelle. Les images, chez Wernicke, viennent frapper la sensibilité comme les sons musicaux frappent aux oreilles. On ne sait trop ni pourquoi ni comment le but est touché.

L'Orphée de cette très singulière production est Laurence Dale. Ses airs, ornementés avec naturel, sont vibrants de passion et finement ciselés : presque l'apothéose du chant supposé par le livret. Dans le double rôle d'Euridyce et de la Musique, Monica Bacelli, excellente vocalement, a moins de présence scénique : elle n'est pas aidée par la mise en scène. Les hommes – fêtards avinés ou bergers coquins – parviennent à camper des personnages de théâtre dans l'emploi presque toujours anonyme qui leur est alloué de chanteurs de madrigaux.

Ce sont, entre autres, Jean-Paul Fouchecourt, Barry Banks, Gilles Ragon, Roman Trekel, Nicolas Rivenq, métamorphosé à la demande en Echo ou en Apollon. Que les déesses et les nymphes, toutes éblouissantes, nous pardonnent de ne pas les citer. Leurs rôles sont interchangeables, on s'y perd.

René Jacobs et son Concerto Vocale sont décidément irremplaçables dans ce répertoire. Peut-être parce que le chef, musicologue à ses heures, a d'abord été chanteur. Et que tous ses musiciens, oubliant le métronome cher à Harnoncourt, s'emploient allègrement à faire chanter, danser et resplendir leurs instruments d'époque. Le théâtre est dans la fosse. Il n'y a pas de fosse. Orphée chante dans la cour.

ANNE REY

▶ Prochaines représentations : les 22, 24 et 26 août, 20 h 30. Tél. : (19) 43-662-84-45-01.

L'EUROPE DES PIANISTES *à la Roque-d'Anthéron*

Douze pianos tirés par des tracteurs

Un village de la Durance est devenu une des escales musicales les plus connues du monde de la musique

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Relâche à La Roque-d'Anthéron. Paul Onoratini en profite, comme chaque année, pour réunir tous les bénévoles et les employés municipaux qui travaillent pour le festival. Soixante-douze personnes sont donc rassemblées pour un déjeuner sympathique dans un village de vacances qui accueillit, il y a trente ans, des familles de harkis chassées d'Algérie après les accords d'Evian.

C'est l'occasion pour le président de gonfler à bloc le moral de ses troupes en leur communiquant quelques chiffres qui déclenchent des tonnerres d'applaudissements : au 15 août, 24 045 places ont été vendues contre 21 400 à la fin du festival 1992. Les applaudissements redoublent lorsque P. O. (tout le village de La Roque l'appelle ainsi) annonce qu'il a reçu, le matin même, un courrier de la responsable de la culture à la CEE leur allouant une subvention exceptionnelle de 5 000 écus (32 000 F) pour l'organisation du grand concert qui réunissait, le 14 août, douze jeunes pianistes issus des pays de la Communauté.

Un entrain et une joie communicative

L'émotion passe dans l'assistance lorsque René Martin, directeur artistique du festival, annonce que les récitals de Michel Dalberto et de Stephen Hough sont retransmis en direct dans tous les pays d'Europe grâce à l'Union des échanges radiophoniques (d'après les estimations fournies par la radio cela représente un total de 18 à 20 millions d'auditeurs). L'œil embué, Paul Onoratini apprend ensuite que, grâce au satellite *Hector*, Radio-France va diffuser quelques concerts de La Roque à travers un territoire qui dépasse largement les frontières européennes.

P. O. voit son rêve se concrétiser : La Roque-d'Anthéron n'est plus un petit village des Bouches-du-Rhône accroché à flanc de coteau sur les bords de la Durance, c'est l'une des escales musicales les plus connues du monde de la musique. Pour cet Européen convaincu, qui a adhéré au Conseil des communes d'Europe quelques semaines après son élection à la mairie de La Roque-d'Anthéron, en 1959, pour ce partisan de la monnaie unique, de l'Europe sociale, ce jour est un grand jour et son équipe le fête avec lui.

«Les banquiers le prenaient pour un fada lorsqu'il tenait, dès 1987, à emprunter de l'argent en écus. Voyez comme il a eu raison», dit l'un de ses anciens collaborateurs. *«On s'est fichu un peu de lui lorsqu'il a inauguré, en 1977, une avenue de l'Europe unie à La Roque et qu'il a hissé le drapeau aux douze étoiles sur la façade de la mairie»*, dit un autre bénévole. Cette équipe, sans laquelle rien ne serait fait ici, réunit toutes les catégories professionnelles, toutes les tranches d'âge pour œuvrer dans la bonne humeur à la réalisation de ce festival. Une équipe qui grandit d'ailleurs chaque année. Dès qu'il sont en âge de travailler, les enfants des bénévoles mettent la main à la pâte. Ils sont aujourd'hui quatre-vingt-dix à travailler comme des professionnels et les artistes qui viennent pour la première fois sont toujours épatés de l'accueil qui leur est fait.

L'organisation du concert «L'Europe des pianistes» n'a pas été simple. Toute la journée, les pianos ont pris l'air dans La Roque, entre la salle des fêtes et le parc de Florans. Douze pianos à queue de concert transbahutés sur des plateaux tirés par des tracteurs, cela ne se voit pas tous les jours! A 21 h 30, ils étaient tous là, accordés, briqués comme des sous neufs. Quel marathon! Deux heures et demie de musique couverte par un canon composé par François Zigel pour six pianos et fermé par une transcription pour douze pianos du prélude de *l'Or du Rhin* de Richard Wagner, par Jacques Drillon. Epatant! Entre les deux, Andréas Boyde (Allemagne), Steven Osborne (Grande-Bretagne), Jan Michiels (Belgique), Katrin Gislinge (Danemark), Gustavo Diaz (Espagne), Eric Lesage (France), Yannis Taxidis (Grèce), Ruth McGinley (Irlande), Pietro De Maria (Italie), Michele Kerschenmeyer (Luxembourg), Niek Van Oosterum (Pays-Bas) et Pedro Burmester (Portugal) ont joué, chacun à leur tour, des œuvres – d'intérêt inégal – de compositeurs originaires de leur pays. Bravo à l'Italien Pietro De Maria pour ses sonates de Scarlatti, à l'Espagnol Gustavo Diaz pour son imagination sonore dans *la Fête-Dieu de Séville* d'Albeniz et pour Pedro Burmester, grand interprète de Bach, invité à La Roque il y a trois ans, et dont l'absence de la vie musicale française est mystérieuse. Mention enfin pour Yannis Taxidis, quinze ans. Desservi par une musique assez mièvre, il a montré un entrain et une joie communicative qui lui ont attiré la sympathie du public.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts : le 18, *le Pèlerinage de la rose*, de Schumann par les solistes du Chœur de Lyon et Alain Planès (18 heures, abbaye de Sylvacane) et récital de Nikolaï Demidenko (21 h 30 au parc de Florans). Rens. : 42-50-51-15 et 42-50-51-16. De 80 F à 160 F.

La succession de Jacques Attali et l'avenir de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

La proie pour l'ombre

L'élection de Jacques de Larosière à la présidence de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est un beau succès de la diplomatie économique de M. Balladur. Ne signe-t-elle pas cependant l'abandon de toute ambition française sur l'Institut monétaire européen (IME), embryon de la banque centrale européenne qui devrait voir le jour, selon le traité de Maastricht, le 1er janvier 1994?

Avant même que la démission de Jacques Attali ne fût rendue publique, François Mitterrand avait fait savoir directement à Edouard Balladur qu'il souhaitait que la présidence de la banque – une institution créée pour aider à la reconstruction des pays d'Europe de l'Est – reste à un Français. Difficile défi pour Edouard Balladur et son ministre de l'économie, Edmond Alphandéry. La mission est remplie.

L'accord bilatéral entre la France et la Grande-Bretagne de 1990 (le siège de la banque à Londres, la présidence à un Français) n'engageait que les deux pays et ne portait que sur le premier mandat. Le comportement de Jacques Attali, un des concepteurs du projet, à Londres depuis deux ans, avait considérablement terni l'image des Français. La présence, massive et ancienne, de ceux-ci à la tête d'autres grandes organisations internationales (Michel Camdessus au FMI, Jean-Claude Paye à l'OCDE, Jacques Delors à la Commission...) était un handicap supplémentaire. Au sein même de la CEE, majoritaire dans la banque, l'idée de confier à nouveau la présidence de la BERD à un Français était loin de faire l'unanimité.

De nombreuses personnalités de qualité se sont, de fait, portées candidates. Prenant de vitesse tout le monde, le Danois Henning Christophersen, vice-président de la Commission de Bruxelles, réussissait ainsi à réunir très tôt sur son nom la plupart des petits pays européens. L'Italie se déclarait prête à présenter un candidat, un technicien ou un politique, selon la demande. Elle proposait l'ancien premier ministre, M. Amato. L'Est considérait comme légitime la candidature de l'un des siens, le père de la réforme polonaise, M. Balcerowicz.

L'intelligence de M. Balladur a été de proposer M. de Larosière, un homme incontestable – pour François Mitterrand comme pour les Américains, les Russes, les Européens et... la City. Il reste à connaître le prix de cette victoire. On sait que les Allemands ont beaucoup tergiversé. Pour obtenir l'unanimité de la CEE, la France n'a-t-elle pas choisi une banque européenne (la BERD) aux dépens de l'autre (la vraie banque centrale européenne)? N'a-t-elle pas définitivement abandonné toute ambition sur l'Institut monétaire européen (IME), cédant le siège de la future banque centrale à l'Allemagne et sa présidence à d'autres? Il est vrai que l'une existe, alors que l'autre n'est encore qu'un projet.

ERIK IZRAELEWICZ

Jacques de Larosière a été élu président de la BERD

Comme prévu, le gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière, a été élu mercredi 18 août président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il a obtenu les voix de 58 des 59 gouverneurs de la Banque, l'un d'entre eux – vraisemblablement l'Italien – s'étant abstenu lors du scrutin par correspondance.

Après le retrait de l'ancien président du conseil italien, Giuliano Amato, et de l'ancien ministre des finances polonais, Leszek Balcerowicz, M. de Larosière restait le seul candidat pour le remplacement de Jacques Attali. Celui-ci avait quitté son poste au mois de juillet après avoir été accusé de mauvaise gestion de cette jeune institution chargée d'épauler l'Europe centrale et orientale dans sa transition vers l'économie de marché.

Le mandat de M. de Larosière est d'une durée de quatre ans. Sa date de prise de fonctions n'a pas été précisée, mais elle ne devrait pas intervenir avant septembre. Dans un communiqué publié mercredi 18 août, le ministre français de l'économie Edmond Alphandéry *« se réjouit »* de l'élection de M. de Larosière. M. de Larosière devrait être remplacé à la Banque de France par l'actuel directeur du Trésor, Jean-Claude Trichet. Christian Noyer, directeur de cabinet du ministre de l'économie, pourrait alors le remplacer à la tête de cette direction du ministère.

Une institution décidée à tourner la page

LONDRES

correspondance

« Je suis triste pour Jacques, mais aussi soulagé car la banque a su résister au déferlement des critiques et au départ de son président-fondateur et je suis sûr qu'il partage ce sentiment » : Ron Freeman, premier vice-président, chargé d'assurer l'intérim de Jacques Attali, espère maintenant que la désignation, à la quasi-unanimité, de Jacques de Larosière laissera la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) faire son métier en paix. Nous recevant dans son bureau du deuxième étage du siège londonien, le responsable du *merchant banking* (banque d'affaires), qui exerça le vrai pouvoir au sein de la BERD sans publicité aucune, parle de *« sérénité »*, évoque la *« continuité »*.

Si la publication du rapport très sévère du comité d'audit sur le train de dépenses fastueuses (*le Monde* du 17 juillet) a profondément marqué la BERD, la controverse médiatique ne l'a pas pétrifiée, loin de là. Au « one, Exchange Square », siège de la Banque, la page Attali a été définitivement tournée. Le nouveau président doit prendre ses fonctions à la rentrée, et l'institution mise sur pied en 1990 pour financer le développement de la démocratie dans l'est de l'Europe sur les ruines du communisme peut repartir du bon pied. Quant au système Attali, il a été totalement démantelé. Ses anciens conseillers soit ont démissionné des postes de commande (le responsable du département politique ou le directeur de la communication), soit ont été mis au placard (c'est le cas de Pierre Pissaloux qui cumulait les fonctions de chef de cabinet et de directeur budgétaire, désormais chargé de quelques questions administratives).

Au 31 juillet, le portefeuille des prêts et des investissements de la BERD – cent dix-neuf projets au total – approuvés par le conseil d'administration s'élevait à 2,8 milliards d'écus (près de 19 milliards de francs). Cet été, seize nouveaux projets ont été examinés par le comité opérationnel. La banque, qui compte près de sept cents employés, a continué d'embaucher, surtout des experts dans le montage financier et le conseil aux entreprises. Le nombre de pays d'intervention s'élève à vingt-cinq contre huit lors de sa création, il y a trois ans.

« On nous reproche de ne pas débourser assez rapidement, mais à qui nous compare-t-on? Nous sommes une institution nouvelle, unique. C'était une manière de critiquer Attali, pas la banque. On nous demande d'assister des secteurs plus risqués et en même temps la rentabilité des projets doit être le seul critère d'attribution des prêts », s'offusque Ron Freeman.

Après la démission de Jacques Attali et son départ précipité, le premier vice-président s'est efforcé de gommer l'impression d'extravagance, inappropriée pour une banque chargée du développement. La suppression des salles à manger privées, l'utilisation d'avions de lignes régulières et non plus de jets de location, la réduction draconienne du nombre de voitures de fonction, le passage au peigne fin des notes de frais, des dépenses personnelles et des actes de mécénat haut de gamme devraient permettre de comprimer les frais de fonctionnement jugés exorbitants par le rapport d'audit. La personnalité de Jacques Attali a toujours déconcerté la City, ce club discret et pragmatique. En revanche, pour tout ce que Londres compte de grands banquiers internationaux, Jacques de Larosière, brillant haut fonctionnaire, ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), apparaît vraiment comme l'homme de la situation. D'ailleurs, le quotidien conservateur *The Times*, qui avait été l'un des journaux les plus acharnés à la perte de l'ancien conseiller spécial de François Mitterrand, reconnaît à M. de Larosière *« la discipline d'un homme d'Etat doté d'une perspective anglo-saxonne »*. Ce fin connaisseur de la scène washingtonienne devrait également désarmer outre-Atlantique l'hostilité à peine déguisée de la nouvelle administration démocrate, en particulier celle de Lawrence Summers, sous-secrétaire d'Etat au Trésor, chargé des relations internationales, qui est un ancien de la Banque mondiale, grande concurrente de la BERD.

Etre prudent mais pas timoré

Le nouveau président va devoir prendre des décisions stratégiques importantes. Le premier dossier qui l'attend est l'examen de la mission même de l'organisation afin d'accroître les investissements dans les infrastructures à l'Est. Mais, en vertu des contraintes imposées par les statuts, les projets du secteur privé doivent représenter 60 % des interventions de la BERD. Une stratégie plus flexible s'impose dans cette région où les occasions d'opérations rentables ne sont pas légion. Voilà qui rend fort épineux le travail de la banque. Au 31 juillet, seulement 273,7 millions d'écus avaient été effectivement déboursés, dont 87 % en secteur privé.

Mais être prudent, ce n'est pas être timoré. Des actions plus audacieuses pourraient être engagées rapidement, comme la priorité donnée à la création de circuits financiers, au développement du secteur agricole et des PME. Dans ses conclusions, le comité d'audit avait également critiqué le manque de coordination entre les deux grands départements de la BERD, la banque d'affaires et la banque de développement. A ce propos, Ron Freeman préconise la généralisation de l'utilisation d'équipes mixtes pour chaque projet, à l'instar de ce qui se fait dans les grandes banques anglo-saxonnes ou les cabinets d'avocats. Enfin, une des premières tâches de Jacques de Larosière sera de mettre en place de nouvelles procédures d'allocations budgétaires rigoureuses. Le conseil d'administration, qui flanque l'état-major de la BERD et siège en permanence à Londres, doit également constituer un comité financier en son sein, chargé notamment des questions salariales. La venue de Jacques de Larosière devrait détendre les relations entre l'état-major et les principaux actionnaires.

De l'avis général, la BERD sera d'autant plus efficace qu'elle acceptera d'être à l'image de son nouveau président, un homme modeste à qui l'ombre des antichambres sied mieux que les feux de la gloire.

MARC ROCHE

Noblesse oblige

Au printemps dernier, Jacques de Larosière a eu l'une des plus belles satisfactions de sa carrière : ce n'était ni le redressement du franc, ni la perspective de son élection à la présidence de la BERD, ni, encore, la décoration du grand cordon de l'ordre du trésor sacré reçue de l'empereur du Japon. Il venait d'être élu à l'Académie des sciences morales et politiques, au siège du cardinal de Lubac. Le grand argentier entrait donc à l'Institut, pour succéder à un prestigieux théologien et à un résistant.

Noblesse oblige, Jacques de Larosière de Champfeu fut flatté. La renommée internationale, il l'avait acquise depuis lontemps déjà. Mais rien ne valait à ses yeux la reconnaissance de l'élite intellectuelle française.

L'OCDE; le FMI; le groupe des Dix (1); et aujourd'hui la BERD. Rares sont les institutions financières internationales par lesquelles M. de Larosière, le plus classique des hauts fonctionnaires français, n'est pas passé. Faire tenir en une seule page tous les éléments de son *curriculum vitae* relève du défi pour cet homme de soixante-trois ans. Mais on a beau décliner les étapes de sa carrière une à une, ou scruter longuement le personnage, la personnalité de Jacques de Larosière ne se dévoile pas pour autant. Tout au plus le serviteur de l'Etat laisse-t-il filtrer quelques indices.

Fils d'officier de marine, il aime se qualifier lui-même de soldat. Infatigable voyageur des conférences internationales, ardent batailleur des grandes crises monétaires, fidèle fonctionnaire qui ne trahit pas ses chefs : autant de qualités qui auraient certainement fait de lui un bon serviteur de l'armée. Mais Jacques de Larosière n'a fait ni le choix des armes ni celui de l'Eglise. Elève au lycée Louis-le-Grand, il préfère le service de l'Etat. Sorti à vingt-neuf ans de l'Ecole nationale d'administration (promotion « 18 juin », la même que Michel Rocard), inspecteur des finances, l'économie internationale le happe dès le début de sa carrière, à travers la prestigieuse direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances.

Indispensable complément de toute carrière haut de gamme dans l'administration française : les cabinets ministériels. M. de Larosière n'y fait qu'un seul séjour, mais à un poste stratégique, celui de directeur de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, entre janvier et mai 1974, c'est-à-dire au moment où le ministre de l'économie et des finances s'apprête à devenir président de la République. A partir de là, les fonctions de prestige s'accumulent : directeur du Trésor, président du groupe des Dix. Lorsqu'en 1978 il devient directeur général du FMI, soit l'un des hommes les plus puissants du monde, M. de Larosière a déjà tout du *« financial statesman »* (l'homme d'Etat financier) pour reprendre une expression récemment employée par le *Wall Street Journal*.

Dans l'armée, M. de Larosière aurait préféré la tactique à la stratégie. Partout où il passe, il est loué pour ses qualités de logique et de rigueur, jusque dans les détails. Il est considéré comme un excellent gestionnaire des crises. Il en a vécu plusieurs. Celle du système monétaire international, après la suspension de la convertibilité du dollar en or, en 1971; celle de la dette, avec la cessation de paiement du Mexique, en 1982. Il la gère avec Paul Volcker, alors président de la Réserve fédérale américaine, dans une entente restée célèbre. Ils inventent, à cette occasion, l'ingénierie des restructurations de dettes. Les crises, enfin, du franc depuis l'automne 1992. Peu impliqué directement dans les bouleversements à l'Est, il manifeste pourtant très tôt un intérêt pour le sujet, invitant notamment les responsables financiers de l'ex-URSS à s'initier, à Paris, à l'art de la monnaie.

Un homme secret qui communique peu

Mais ses détracteurs lui reprocheront de décevoir, lorsqu'il s'agit de définir une stratégie véritable. Comment recoller le système de Bretton Woods? Faire avancer l'union économique et monétaire (UEM)? Moderniser la Banque de France? Empêcher l'éclatement du SME? Jacques de Larosière, qui avait énormément travaillé à la construction de l'UEM, quitte la banque centrale à un moment où l'horizon s'est beaucoup assombri. Estime-t-il en porter une part de responsabilité? La gestion du quotidien n'est pas non plus son domaine de prédilection. Aussi, certains regretteront que le gouverneur de la Banque de France, farouche partisan de l'indépendance de l'institution, n'ait pas profité de son passage Rue La Vrillière, en 1987, pour en accélérer la modernisation. La mise en œuvre de la politique monétaire au cours de la première cohabitation aurait également créé quelques différends entre Edouard Balladur et lui-même.

Il n'hésite pas à se faire des ennemis, parmi les banquiers notamment. Ses relations avec Marc Viénot, président de la Société générale, seront longtemps affectées par son comportement dévoué au ministre de l'économie d'alors, Pierre Bérégovoy, lors du raid manqué de Georges Pébereau contre la « Générale » en 1988. Il quittera la Banque de France, brouillé avec l'Association française des banques (AFB), l'organisation patronale des établissements de crédit, à cause notamment d'une querelle sur le coût de fonctionnement de l'institut d'émission.

L'armée communique assez peu, M. de Larosière pas beaucoup plus. Son apparence ne déplairait pourtant à aucun professionnel de la communication. Son regard très vif, sa chevelure très blanche, sa courtoisie légendaire le rendent sympathique. Mais autant il peut être à l'aise devant des auditoires internationaux – il l'a encore démontré au printemps à New-York, – autant il redoute la publicité. La fonction de gouverneur de la Banque de France, l'une des institutions les plus secrètes de France, lui convient ainsi à merveille. Et si, au fil des crises monétaires, il a consenti à se présenter devant les caméras de télévision, c'est bien parce que l'avenir du franc lui semblait en jeu.

Evoquer les convictions d'un homme tellement discret, toujours à l'écart des débats politiques, relève donc du défi. *« Un homme d'une culture de droite mitigé d'un sens aigu du service public »*, se borne à constater un proche. Devenu directeur général du FMI sous le gouvernement de Raymond Barre, nommé gouverneur de la Banque de France pendant l'intermède de Jacques Chirac à Matignon en 1987, il entre à la BERD alors qu'Edouard Balladur est premier ministre. Si sa carrière est plutôt associée aux gouvernements de droite, le gouverneur a traversé sans l'ombre d'un obstacle les changements de majorité en France.

Son classicisme et sa courtoisie s'accordent à merveille aux dorures de la Banque de France, comme à son château picard. Sera-t-il aussi à l'aise dans les locaux ultramodernes de la BERD? Prompts à se moquer et de la noblesse et de l'administration française, les étrangers ont rarement eu des mots critiques à l'encontre de M. de Larosière, représentant pourtant de l'une et de l'autre.

FRANÇOISE LAZARE

(1) OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques, dont M. de Larosière a dirigé le comité d'examen des situations économiques entre 1967 et 1971. FMI : Fonds monétaire international. Le groupe des Dix (en fait des onze) rassemble les dix principaux pays industriels ainsi que la Suisse, qui ont accepté dans les années 60 de mettre des ressources financières supplémentaires à la disposition du FMI.

[Jacques de Larosière de Champfeu est né le 12 novembre 1929 à Paris. Il est licencié ès lettres et en droit. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, promotion « 18 juin » (1954-1958), inspecteur des finances, il occupe successivement plusieurs postes à la direction du Trésor, auprès du ministère de l'économie et des finances et préside, entre 1967 et 1971, le comité d'examen des situations économiques à l'OCDE. De janvier à mai 1974, il est directeur du cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie, avant de devenir directeur du Trésor (1974-1978). Il préside entre 1976 et 1978 le groupe des Dix, puis part à Washington en tant que directeur général du Fonds monétaire international (1978-1987). Nommé gouverneur de la Banque de France en octobre 1987, M. de Larosière est également, depuis 1990, président des gouverneurs des banques centrales des pays du groupe des Dix.]

Le tribunal annule le plan social de Moët et Chandon

Le plan social du groupe Moët et Chandon (maisons Moët et Chandon, Mercier et Ruinart), filiale de LVMH, a été annulé, mercredi 18 août, par le tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne (Marne). Ce plan prévoyait la suppression de 245 emplois, soit 16 % des effectifs. Peu après sa présentation aux salariés, il avait suscité en juillet une action musclée avec séquestration de cadres et occupation des locaux (*le Monde* du 2 et du 20 juillet).

Le tribunal a estimé que le plan social n'avait *« pas satisfait aux exigences de la loi du 30 janvier 1993 »* mis en place par Martine Aubry, alors ministre du travail, notamment en matière d'information du personnel et de reclassements envisagés pour les salariés licenciés.

Selon la direction de Moët et Chandon, *« ce jugement ne change en rien la procédure initiale prévue, dans la mesure où il n'est pas exécutoire. Il ne s'agit que d'une étape dans le processus et nous ferons vraisemblablement appel dans le courant du mois »*.

Cette décision est la quatrième de ce type en quelques semaines, dans le secteur du vin de Champagne, après le refus des plans sociaux de Veuve Cliquot, Canard Duchesne et Henriot, trois maisons du groupe LVMH, à la mi-juillet par la direction départementale du travail et de l'emploi. Il ne reste plus qu'un plan social sur pied dans le champagne, celui de Pommery (également groupe LVMH), pour lequel un jugement est attendu le 24 août. L'industrie du champagne est en crise. Selon le Comité interprofessionnel des vins de Champagne à Epernay, les ventes de champagne sont passées de 250 millions de bouteilles en 1989 à 214 millions l'an dernier.

□ **Fusion SPEP-Schneider : simplification des opérations d'échanges d'action.** – La SPEP, holding de contrôle du groupe Schneider, et le groupe Schneider ont annoncé, mercredi 18 août, une série de mesures visant à simplifier les modalités de leur opération de fusion prévue pour l'automne. La SPEP et Schneider précisent que la parité de dix actions SPEP pour sept actions Schneider, déjà annoncée, a été *« confirmée »*. Cependant, dans un souci de simplification et d'accélération de ces opérations d'échange, le conseil d'administration de la SPEP a décidé de distribuer deux actions gratuites SPEP pour cinq actions SPEP anciennes, par incorporation de réserves dans le capital.

ÉCONOMIE

L'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi

Le gouvernement veut étendre le recours au chômage partiel

L'« avant-projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle » est composé de cinquante-cinq articles. Parmi les principales propositions figurent la création d'un « chèque-service » destiné à développer les emplois créés par les particuliers, le gel, pendant cinq ans, de l'augmentation des cotisations sociales, la possibilité de fusionner les institutions représentatives dans les PME (délégués du personnel et comité d'entreprise), l'annualisation du temps de travail, l'extension du recours au chômage partiel et la décentralisation des organismes chargés de la formation professionnelle des jeunes.

● **« Chèque-service ».** – Afin de *« simplifier radicalement les procédures à charge des particuliers ou des associations »*, sera créé un *« chèque-service »*, assurant la fonction de titre de paiement des services rendus aux particuliers à leur domicile privé.

● **Exonérations et moratoire sur les charges sociales.** – Les mesures d'exonération de charges pour l'embauche d'un premier, deuxième et troisième salarié sont pérennisées jusqu'au 31 décembre 1995. Les contrats à durée déterminée d'une durée d'au moins douze mois en bénéficieront également. La prise en charge progressive, par le budget, des allocations familiales est confirmée. Elle permettra de réduire de près de 4 % le coût du travail pour les bas salaires.

A l'horizon de 1998 les salaires inférieurs à 1,5 fois le SMIC seront exonérés de cotisations d'allocations familiales et les salaires compris entre 1,5 fois et 1,6 fois le SMIC seront assujettis à une cotisation réduite de moitié. A cette date, sept millions de salariés, soit plus de la moitié des effectifs du secteur privé, seront concernés. Par ailleurs, un moratoire sur les cotisations sociales est décidé : celles-ci ne pourront augmenter dans les cinq prochaines années. Cette mesure ne concerne pas les contributions liées à l'assurance-chômage ou aux retraites complémentaires. Dans les prochains jours, le gouvernement déterminera si les cotisations salariales sont concernées.

● **Accès à l'emploi.** – Création d'un contrat d'insertion professionnelle au bénéfice des jeunes diplômés qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, possibilité de conclure des contrats d'adaptation jusqu'à l'âge de vingt-sept ans au lieu de vingt-cinq ans. Suppression de l'aide forfaitaire au profit d'un allongement des durées d'exonération pour les contrats de retour à l'emploi, création d'un stage d'insertion et de formation à l'emploi regroupant les formules existantes. Exonération, pendant cinq ans, des charges sociales pour les embauches consécutives à un contrat emploi-solidarité (CES). L'attribution aux collectivités locales d'une enveloppe de 7 milliards de francs (provenant de l'emprunt Balladur) dans le cadre des actions de formation des jeunes.

● **Représentation du personnel dans les PME.** – Les entreprises de moins de 100 salariés pourront mettre en place une institution unique *« regroupant les fonctions dévolues aux délégués du personnel et au comité d'entreprise »*. Cette disposition *« est une faculté et non une obligation »*. Le mandat des délégués du personnel sera porté d'un à deux ans. La périodicité des réunions du comité d'entreprise (CE) est portée d'un mois à deux mois dans les entreprises de 100 à 150 salariés, alors que les heures de délégation sont réduites de 15 heures à 10 heures dans les entreprises de moins de 50 salariés. Quant à l'information économique devant être fournie au CE, elle sera *« rationalisée »* et *« simplifiée »* dans les entreprises de moins de trois cents salariés.

● **Durée du travail.** – Pour une période expérimentale de deux ans, les partenaires sociaux sont invités à négocier, dans les entreprises et les branches, des accords permettant de faire varier la durée du travail sur une base annuelle et non plus hebdomadaire *« sans recourir au chômage technique et aux heures supplémentaires »*. Seules les heures supplémentaires effectuées au-delà de la moyenne feront l'objet d'une rémunération supplémentaire ou d'un repos compensateur, cette dernière solution étant favorisée. Les négociations pourront prévoir une réduction globale de la durée du travail et un bilan sera dressé d'ici à deux ans. Afin de favoriser les congés de longue durée, les règles de déblocage des fonds d'épargne salariale seront assouplies.

Le projet entend également favoriser par la négociation le travail en continu et permet aux entreprises du secteur tertiaire (les banques, notamment) d'introduire le travail par roulement.

● **Temps réduit indemnisé.** – Une aide au *« temps réduit indemnisé de longue durée »* doit permettre, dans la limite de 1 200 heures par salarié dans une période maximale de dix-huit mois, d'éviter les licenciements. Une convention entre l'Etat et l'UNEDIC sera nécessaire. Les salariés concernés percevront 50 % de leur rémunération brute. L'aide au passage au temps partiel dans le cadre des plans sociaux est facilitée.

● **Travail le dimanche.** – Le gouvernement élargit les dispositions en vigueur, ce qui pourrait valoir à l'article qu'il introduit d'être baptisé *« amendement Virgin »*. Des dérogations au principe de la fermeture dominicale pourront être octroyées dans les zones touristiques mais, au lieu de rester limitées aux seules activités permettant l'accueil du public, elles seront élargies aux *« activités de détente ou de loisirs d'ordre sportif, récréatif ou culturel »*. Une commune ne figurant pas dans le classement des sites touristiques pourra soit inclure des *« zones touristiques d'affluence exceptionnelle »* dans son plan d'occupation des sols, soit demander au préfet de le faire, sur proposition de son conseil municipal.

● **Formation.** – La loi *« posera le principe d'un capital temps formation »*, à définir par voie conventionnelle, afin de *« développer les formations longues facilitant des progressions de carrière et de réduire significativement la durée de travail au cours de la vie active »*. Parallèlement, *« la compétence des régions sera considérablement accrue »* dans le domaine de la formation des jeunes. Dans cinq ans, la région *« aura compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle continue des moins de vingt-six ans »*.

Enfin, le gouvernement fixe l'objectif de doubler à moyen terme les flux d'entrée en apprentissage et propose d'autoriser à nouveau l'entrée dès quatorze ans dans les classes préparatoires à l'apprentissage. Un contrat unique de formation alternée sera présenté dans les six mois, et l'ANPE deviendra un guichet unique pour l'accueil et l'information des jeunes.

J.-M. N.

Aux entreprises de jouer

par Jean-Michel Normand

PARCE que sa portée est quinquennale, le dispositif élaboré par le gouvernement ne prétend pas obtenir des résultats à court terme, malgré la présence de quelques dispositifs de portée immédiate comme le temps réduit indemnisé. *« A vous de jouer »*, tel est le message que l'Etat lance aux entreprises.

Celles-ci vont en effet bénéficier d'instruments supplémentaires – possibilité d'annualiser les horaires, d'introduire le travail en continu et de recruter à moindre coût des jeunes en formation – et peuvent compter sur la pérennisation des exonérations de charges sociales. En outre, quelques concessions idéologiques discutables leur sont accordées sous couvert de la simplification, dans les PME, des règles de représentation du personnel. Quant au moratoire de certaines charges sociales pendant cinq ans (la décision est acquise pour les employeurs, mais ne l'est pas encore pour les salariés et, en tout état de cause, la CSG ne sera pas concernée), il est essentiellement de nature symbolique. Depuis le début des années 80, les cotisations de sécurité sociale des employeurs n'ont globalement pas augmenté, et les seules contributions précédemment revues à la hausse (retraites complémentaires et UNEDIC) sont exclues de ce moratoire.

On peut évidemment considérer comme très logique que les entreprises soient, une fois de plus, au cœur d'un dispositif de lutte contre le chômage, mais on peut tout autant regretter qu'aucune contrepartie véritable en termes d'emploi ne leur soit réclamée. Ainsi, la réduction du temps de travail n'apparaît que comme une éventualité et non pas une obligation forte. Est-il sûr qu'une réduction négociée des horaires, en échange d'une plus grande flexibilité du temps de présence, créerait des emplois ? La réponse est évidemment incertaine. Mais alors, pourquoi ne pas avoir tenté l'expérience, parallèlement à la baisse des charges patronales qui, depuis une dizaine d'années, n'a pas répondu aux espoirs soulevés ? Les syndicats estimeront à bon droit qu'on ne leur offre guère la possibilité de faire preuve d'esprit d'ouverture.

On doit tout de même relever dans ce plan quinquennal des tentatives d'expérimentation intéressantes (le « chèque-service » ou le « capital temps-formation ») dont on verra bien si elles seront effectivement rentables.

Il reste au gouvernement à espérer que l'évolution future des chiffres du chômage ne l'amènera pas à engager des mesures beaucoup plus radicales. Ce qui ferait rapidement vieillir son plan quinquennal.

Le conflit des dockers

Le conseil d'administration du port de Marseille propose une trêve de six mois

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le conseil d'administration du Port autonome de Marseille (PAM), réuni en séance extraordinaire, mercredi 18 août, a proposé à l'unanimité *« d'instituer une trêve de six mois »*, dans le conflit qui oppose, depuis le début de l'été, les dockers aux employeurs de manutention (*le Monde* daté 15-16 août). Plusieurs recommandations d'ordre général sont énumérées par le conseil pour *« construire »* cette trêve dont les conditions doivent être *« facilitées »* par le président et le directeur général du PAM, *« dans des délais qui ne devront pas excéder la semaine »*.

Le principal point d'achoppement reste l'augmentation du nombre des délégués CGT sur le port qui, pour les employeurs de manutention, constituerait une brèche dans l'accord signé le 8 mars. *« Nous sommes pour la trêve*, nous a déclaré Gilbert Natalini, secrétaire général du syndicat CGT des dockers de Marseille. *Mais seulement si elle est subordonnée à l'ouverture de négociations. Sinon, elle ne signifierait rien. »* Jean-Pierre Jarre, président du Syndicat des employeurs de manutention, s'est déclaré *« encore réservé »*, tout en se prononçant pour *« une pause »*. Patrick Berrest, président de l'Union maritime et fluviale, a exprimé *« une certaine « déception »* à l'égard du communiqué du conseil d'administration du PAM, qui, selon lui, *« manque de fermeté »*. En dépit du maintien de la grève de vingt-quatre heures, à laquelle la CGT a appelé l'ensemble de la filière maritime, pour le vendredi 20 août, l'impression prévaut d'une certaine détente.

GUY PORTE

Conséquence du flottement des monnaies européennes

L'Allemagne s'inquiète pour le revenu de ses agriculteurs

Le gouvernement allemand a demandé, mercredi 18 août, une réunion d'urgence des ministres de l'agriculture des Douze et la suspension d'une éventuelle modification des parités « vertes » a annoncé le porte-parole adjoint du gouvernement, Norbert Schaefer.

L'Allemagne s'inquiète en effet d'une baisse éventuelle des revenus de ses agriculteurs à la suite de l'élargissement des bandes de fluctuation des monnaies des Douze au sein du SME. Cet élargissement, qui correspond à un flottement des monnaies, risque d'entraîner une réévaluation du mark par rapport à l'Ecu vert, l'unité de compte du marché commun agricole. Réévaluation qui entraînerait une baisse des revenus des agriculteurs allemands. M. Kohl a envoyé une lettre à M. Delors pour lui demander de *« suspendre une éventuelle modification des parités agricoles allemandes jusqu'à la réunion d'urgence des ministres de l'agriculture demandée par le ministre Jochen Borchert auprès de la présidence belge »*.

Un rendez-vous est prévu entre les ministres de l'agriculture français et allemand, mardi 24 août. Par ailleurs, un conseil européen conjoint, réunissant ministres des affaires étrangères et de l'agriculture se tiendra les 20 et 21 septembre.

La présidence de la CEE et la Commission expriment une fin de non-recevoir

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Tant à la Commission qu'à la présidence (belge) en exercice, c'est une fin de non-recevoir polie qui est opposée aux demandes allemandes. La Commission, indique-t-on dans ses services, a bien reçu une lettre de l'Allemagne. Mais, d'une part, elle estime qu'il ne lui appartient pas de modifier le règlement que les ministres de l'agriculture réunis en conseil ont adopté en décembre 1992 pour une régulation automatique des taux « verts » en fonction des fluctuations monétaires. D'autre part, elle rappelle qu'il incombe au gouvernement assumant la présidence tournante des Douze de prendre l'initiative d'un conseil extraordinaire si c'est nécessaire.

Au ministère belge de l'agriculture, mercredi soir 18 août, on était *« en train de répondre »* à l'Allemagne. Pour lui dire que l'évolution du cours du mark, au cours des dernières vingt-quatre heures, ne paraissait pas justifier son alarmisme et que la réunion qu'elle demande est *« pour l'instant prématurée »*. Pour lui indiquer aussi que, s'il s'agit d'un problème de fond, dépassant les péripéties conjoncturelles, il vaut mieux attendre la fin de la période estivale au lieu de chercher à rameuter en catastrophe des ministres dispersés un peu partout.

A priori, excepté les Pays-Bas, peu de pays devraient montrer beaucoup d'empressement pour obtempérer à une demande qui a sans doute été motivée par des considérations de politique intérieure sans que les juristes puissent ignorer qu'elle n'avait guère de chance d'être retenue en l'état.

J. de la G.

□ **Suspension du mouvement de grève à la National Westminster Bank (France).** – Les salariés de la filiale française de la National Westminster Bank, en grève depuis mardi 17 août, ont décidé, mercredi 18 août, de suspendre leur mouvement pour permettre la consultation du comité d'entreprise concernant le projet de reprise d'une des succursales du groupe. Cette grève avait pour objet d'améliorer les dispositions du plan social proposé par NatWest Bank SA, filiale de la deuxième banque de dépôts britannique. Le groupe NatWest PLC avait annoncé en mai la fermeture de la totalité de ses activités en France et en Australie, jugées insuffisamment rentables.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 août ⬇ Prises de bénéfices

En dépit de l'annonce dans la matinée par la Banque de France de la baisse d'un demi-point à 8,25 % du taux de ses prises en pension à 24 heures, la Bourse de Paris a souffert d'importantes prises de bénéfices. L'indice CAC 40 dans la foulée du nouveau record de Wall Street mercredi soir et de la forte progression de la veille avait pourtant entamé la journée en hausse de 0,21 %, et atteignait même le plus haut niveau historique à près de 2 172 points. Mais rapidement la tendance s'inversait et en début d'après-midi, le CAC 40 perdait 0,82 % à 2 143,13 points.

D'après bon nombre d'opérateurs, la baisse d'un demi point du taux de prises en pension était anticipée dès mercredi par les marchés et n'a pas joué un rôle de soutien. D'autant que les analystes jugent les valeurs françaises largement à leurs prix même en prévoyant une reprise de l'économie en 1994. Du coup, les gestionnaires cherchent à dégager régulièrement des bénéfices. Ce sont d'ailleurs surtout les investisseurs étrangers et notamment américains qui ont poussé à la hausse mercredi la Bourse de Paris. Ils rééditent le scénario qui a permis aux Etats-Unis de sortir de la récession : une baisse importante des taux d'intérêt à court terme doublée d'un recul des taux à long terme et une maîtrise de la hausse des prix à la consommation.

Du coté des valeurs, les échanges étaient encore très importants sur Alcatel-Alsthom avec plus de 600 000 titres qui ont changé de main. L'action gagne 0,6 %, les investisseurs jouent le groupe français gagnant dans la bataille commerciale pour équiper la Corée d'un train à grande vitesse.

NEW-YORK, 18 août ⬆ Au-delà des 3 600

L'indice Dow Jones a de nouveau battu un record mercredi 18 août et a franchi, pour la première fois de son histoire, le seuil des 3 600 points, soutenu à la fois par une nouvelle baisse des taux obligataires et par une remontée des titres pharmaceutiques. En fin de séance, le Dow Jones s'est inscrit à 3 604,86 points, en hausse de 17,88 points (+0,50 %). L'activité a été très soutenue avec quelque 310 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été nettement plus nombreuses que celles en baisse : 1 256 contre 762, alors que 595 actions sont restées inchangées.

La fermeté du marché, qui s'est maintenu toute la journée au-dessus des 3 600 points atteints, dès la première heure d'échanges, a encouragé les détenteurs de capitaux à continuer à investir leurs liquidités en titres boursiers. La baisse des taux d'intérêt à long terme reste la principale force de soutien de la grande Bourse new-yorkaise. Plusieurs experts tablent sur un taux d'intérêt à long terme de 6 % avant la fin de l'année. Le taux d'intérêt moyen sur le bon du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence du marché obligataire, a poursuivi son recul à 6,26 % contre 6,31 % mardi soir.

VALEURS	COURS DU 17 août	COURS DU 18 août
Alcoa	74 1/4	74 1/2
ATT	60 7/8	58 5/8
Boeing	38 1/4	39
Chase Manhattan Bank	33 3/4	33 3/4
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 1/4
Eastman Kodak	60 1/4	60 1/2
Exxon	63 3/4	64 1/8
Ford	51 3/4	50 1/4
General Electric	97	97 1/8
General Motors	46 1/2	44 1/4
Goodyear	41 1/8	41 3/8
IBM	43	42 7/8
ITT	93 3/8	93 3/4
Mobil Oil	76	76
Pfizer	60 1/2	63 1/4
Schlumberger	63 1/4	63 3/4
Texaco	62 5/8	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	147 1/4	144 1/2
Union Carbide	17 3/4	18
United Tech.	58 7/8	58 7/8
Westinghouse	15 3/4	15 3/8
Xerox Corp.	72 7/8	74 3/8

LONDRES, 18 août ⬆ Nouveau sommet

Le Stock Exchange n'en finit pas de battre tout les jours des records, ce qui s'est une nouvelle fois produit mercredi 18 août dans la foulée de Wall Street et d'une vive progression des titres pharmaceutiques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la journée en hausse de 48,6 points (1,6 %) à un nouveau record de clôture de 3 073,6 points. Il a atteint pendant la séance un record absolu de 3 076,2 points.

Selon les opérateurs, la continuelle anticipation d'une baisse des taux d'intérêt dans les prochaines semaines a contribué aux gains. Les chiffres de l'inflation et des ventes de détail, proches des prévisions, ont été bien accueillis, cadrant selon les analystes avec les prévisions d'une reprise économique lente et non inflationniste.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 18 août
Allied Lyons	5,87	5,88
B.P.	3,02	3,01
B.T.R.	3,99	4,07
Cadbury	4,70	4,92
De Beers	13,13	12,89
Glaxo	5,59	5,92
G.U.S.	38,25	38,25
I.C.I.	7,05	6,94
Reuters	15,52	15,57
RTZ	6,88	6,92
Shell	6,80	6,80
Unilever	10,28	10,60

TOKYO, 19 août ⬇ Déception

La Bourse de Tokyo a de nouveau cédé du terrain, jeudi 19 août, manifestant ainsi sa déception après l'absence de prise de décisions à la suite de la réunion des ministres japonais chargés de l'économie. L'indice Nikkei a cédé en clôture 85,71 points, soit 0,41 % à 20 687,47 points, dans un volume de 250 millions de titres contre 280 millions mercredi.

« Le marché attendait des discussions concrètes portant, par exemple, sur le financement des prochaines mesures de relance », explique un opérateur. Il semble que les responsables de l'économie ne soient pas unanimes sur la politique monétaire à suivre pour sortir l'économie japonaise de son marasme.

VALEURS	Cours du 18 août	Cours du 19 août
Ajinomoto	1 370	1 380
Bridgestone	1 290	1 290
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 490	2 470
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 370	1 370
Mitsubishi Heavy	687	679
Sony Corp.	4 340	4 350
Toyota Motors	1 640	1 630

CHANGES

Dollar : 5,9160 F ⬇

Le dollar reste faible, en l'absence de statistiques ou de nouvelles susceptibles de le soutenir. Le billet vert cotait, jeudi 19 août, 5,9160 F contre 5,9425 F. Le franc était stable jeudi sur le marché des changes parisiens à 3,5080 francs pour un deutschemark contre 3,5123 mercredi soir, après l'annonce par la Banque de France d'une nouvelle baisse d'un demi-point de son taux de prise en pension à 24 heures à 8,25 % contre 8,75 %.

FRANCFORT	18 août	19 août
Dollar (en DM)	1,6925	1,6822
TOKYO	18 août	19 août
Dollar (en yens)	101,47	101,98

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 août)	8 1/4-8 3/8
New-York (18 août)	3 %

BOURSES

	17 août	18 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	584,61	585,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 136,29	2160,75
NEW-YORK (*indice Dow Jones*)	17 août	18 août
Industrielles	3586,98	3604,86
LONDRES (*indice « Financial Times »*)	17 août	18 août
100 valeurs	3025	3073,60
30 valeurs	2366,20	2406,10
Mines d'or	198	197
Fonds d'Etat	102,31	102,38
FRANCFORT	17 août	18 août
Dax	1910,17	1935,72
TOKYO	18 août	19 août
Nikkei Dow Jones	20773,18	20687,47
Indice général	1675,86	1664,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9020	5,9050	5,9705	5,9775
Yen (100)	5,7589	5,7666	5,8225	5,8344
Ecu	6,6851	6,6916	6,6802	6,6913
Deutschemark	3,5080	3,5110	3,5143	3,5195
Franc suisse	3,9650	3,9698	3,9907	3,9984
Lire italienne (1000)	3,6906	3,6949	3,6721	3,6793
Livre sterling	8,9272	8,9360	8,9597	8,9740
Peseta (100)	4,2543	4,2596	4,2137	4,2240

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 7/8	3	2 13/16	2 15/16	2 13/16	2 15/16
Ecu	8 1/4	8 3/8	7 1/2	7 5/8	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 1/2	9 3/4	9 1/8	9 3/8	8 3/4	9
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 5/8	11 1/4	10 1/2	11 1/8	10 1/8	10 3/8
Franc français	7 7/8	8 3/8	7 3/16	7 11/16	6 7/16	6 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 19 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,71 % (2145,45)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	EDF-GDF 3%	5510	5519	—
[illegible]	B.N.P. (T.P.)	1100	1095	-0,45
[illegible]	Cr.Lyonnais (T.P.)	1045	1045	—
[illegible]	Renault (T.P.)	2123	2130	+0,33
2160	Rhone Poulenc (T.P.)	2212	2250	+1,72
[illegible]	Saint Gobain (T.P.)	1099	1099	—
[illegible]	Thomson S.A (T.P.)	986	991	+0,51
690	Accor 1	693	692	-0,14
750	Air Liquide 1	754	754	—
655	Alcatel Alsthom 1	725	732	+0,97
2800	Alsac Super (Ny) 1	2392	2400	+0,33
335	Alspi 1	364,50	360	-1,23
590	AGF(Ass gle Fce) 1	631	629	-0,32
1250	Axa 1	1545	1535	-0,65
55	Bail Equipement 1	52,50	52,50	—
1040	Bail Invest. 1	1202	1211	+0,75
515	Bancaire (Cie) 1	578	560	-3,11
134	Banque Colbert C1	160	155	-3,13
620	Bazar Hot. Ville 1	650	650	—
1190	Berger (M) 1	1223	1235	+0,98
420	Bertrand Faure 1	460	450	-2,17
1250	BIC 1	1330	1325	-0,38
130	BIS 1	135,70	136	+0,22
540	B.N.P. CI 1	599	594	-0,83
410	Bollore Techno 1	456	453	-0,66
2420	Bongrain 1	2684	2669	-0,56
550	Bon Marche (Au) 1	635	638	+0,47
675	Bouygues 1	699	695	-0,57
110	BP France 1	114,40	113,80	-0,52
855	BSN 1	906	905	-0,11
1270	Canal + 1	1339	1315	-1,79
182	Cap Gemini Sogeti 1	199,10	198	-0,55
210	Carnaudmetalbox 1	230	230,50	+0,22
2380	Carrefour 1	2948	2955	+0,24
146	Casino Guichard 1	149,80	149,10	-0,47
104	Casino Guich.ADP 1	115,90	116	+0,09
630	Castorama Dl (Li) 1	685	684	-0,15
230	C.C.F. 1	253,80	249	-1,89
25	CCMC-Managix(Ly) 1	33,55	36	+7,30
205	Cegid (Ly) 1	220	218	-0,91
31	Centrest (Ny) 1	33,65	33,70	+0,15
370	CEP Communication 1	428	405	-5,37
88	Cerus Europ.Reun 1	95,65	95	-0,68
1090	Cetelem 1	1235	1228	-0,57
1150	CGIP 1	1235	1219	-1,30
1040	Chargeurs 1	1105	1091	-1,27
295	Christian Dior	330	334,20	+1,27
470	CICA (M) 1	499	498	-0,20
310	Ciments Fr.Priv.B	348	345	-0,86
535	Clarins 1	590	587	-0,51
385	Club Mediterranee 1	449	443,20	-1,29
965	Coles 1	1051	1066	+1,43
595	CGP (Papiers)(Ly) 1	575	576	+0,17
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1290	Comptoir Moder. 1	1410	1415	+0,35
380	CPR Paris Reesc. 1	430,90	429,80	-0,26
1040	Credit F.France 1	1152	1117	-3,04
418	Credit Local Fce 1	428,60	430,70	+0,49
685	Credit Lyonn.CIP 1	770	780	+1,30
1240	Credit National 1	718	705	-1,81
435	CSEE 1	488	485	-0,64

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
3870	Damart 1	4360	4340	-0,46
430	Dassault-Aviation 1	447	448	+0,22
300	Dassault Electro 1	333	330	-0,90
1520	De Dietrich 1	1711	1725	+0,82
500	Degremont 1	518	517	-0,19
38	Dev R.N-P De Cal 1	38	38	—
81	Dev.R Sud-Est(Ly) 1	83	83,80	+0,96
275	DMC (Dollfus Mi) 1	340	330	-2,94
560	Docks France 1	609	589	-3,28
110	Dynaction 1	120,90	124,50	+2,98
2120	Eaux (Gle Des) 1	2415	2416	+0,04
665	EBF (Epeda B.) 1	700	695	-0,71
465	Ecco 1	527	527	—
695	Eiffage(ex Foug.) 1	1085	1101	+1,47
400	Elf Aquitaine 1	450,10	447	-0,69
925	Elf Sanofi 1	969	959	-1,04
345	Erap-Elf CPet 1	384	378,10	-1,54
760	Eridania Beghin 1	823	824	+0,12
475	Essilor Intl 1	559	544	-2,68
270	Essilor Intl ADP 1	324	324	—
680	Esso 1	739	739	—
1780	Eurafrance 1	2025	1950	-3,70
58	Euro Disney 1	57,80	57,30	-0,87
570	Euro RSCG W.W	622	615	-1,13
975	Europe 1-1	1105	1090	-1,36
38	Eurotunnel 1	42,15	41,85	-0,71
780	Filipacchi Medias	780	780	—
130	Finextel 1	151	150	-0,66
365	Fives-Lille 1	365	368	+0,82
4550	Fromageries Bel 1	4650	4660	+0,22
1660	Galeries Lafayet. 1	1790	1780	-0,56
465	GAN 1	524	520	-0,76
330	Gascogne (B) 1	397,50	400	+0,63
1700	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1775	1800	+1,41
585	Geophysique 1	606	620	+2,31
600	Groupe Andre S.A.	660	660	—
615	Groupe De La Cite 1	603	606	+0,50
435	GTM-Entrepose 1	495	495	—
1510	Guyenne Gascogne 1	1624	1582	-2,59
420	Havas 1	455,70	451	-1,03
200	IDIA 1	231	232	+0,43
440	Imetal 1	487	487	—
143	Immob.Phenix 1	139	138	-0,72
160	Ingenico 1	158,90	156,50	-1,51
10520	Ins.Merieux Int. 1	10500	10900	+3,81
520	Interbail 1	547	552	+0,91
450	Intertechnique 1	485	495	+2,06
1110	Jean Lefebvre 1	1210	1216	+0,50
615	Klepierre 1	680	684	+0,59
675	Labinal 1	760	768	+1,05
395	Lafarge Coppee 1	456,20	447,50	-1,91
114	Lagardere (MMB) C1	123,80	123,90	+0,08
199	Lapeyre C1	253	250,40	-1,03
255	Lebon 1	290	295,10	+1,76
4430	Legrand 1	4938	4870	-1,38
2740	Legrand ADP 1	2990	3027	+1,24
163	Legris indust. 1	204	201,50	-1,23
900	Locindus 1	972	961	-1,13

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
3950	LVMH Moet Vuitton 1	4297	4220	-1,79
475	Lyon.Eaux-Dumez 1	519	518	-0,19
340	Marine Wendel 1	368	371	+0,82
132	Matra-Hachette 1	144,90	144,10	-0,55
72	Metaleurop 1	80,20	79,60	-0,75
13,50	Metrologie Intl 1	15,70	15,40	-1,91
168	Michelin 1	189,70	189,10	-0,32
97	Moulinex 1	120	115	-4,17
950	Navigation Mixte 1	1055	1056	+0,09
134	Nord-Est 1	149	146,70	-1,54
450	Nordon (Ny) 1	565	555	-1,77
38	Olipar 1	35	34,80	-0,57
1040	Oreal 1	1117	1113	-0,36
430	Paribas 1	502	498,60	-0,68
325	Pechiney CIP 1	363,50	360,90	-0,72
194	Pechiney Intl 1	222,90	221	-0,85
395	Pernod-Ricard 1	410,20	406,90	-0,80
630	Peugeot 1	706	698	-1,13
720	Pinault-Printemps 1	785	780	-0,64
710	Plastic-Omn.(Ly) 1	819	815	-0,49
290	Poliet	348	346,60	-0,40
790	Primagaz 1	816	840	+2,94
850	Promodes 1	813	814	+0,12
305	Radiotechnique 1	333	329	-1,20
7560	Redoute(S.A La) 1	7890	7980	+1,14
179	Remy Cointreau 1	214	210,10	-1,82
480	Rexel(ex.CDME) 1	574	570	-0,70
145	Rhone Poulenc A 1	168	165,10	-0,54
27	Rochette (La) 1	34,50	33,35	-3,33
555	Roussel Uclaf 1	619	620	+0,16
3070	Rue Imperiale(Ly) 1	3400	3398	-0,06
163	Sade (Ny) 1	168	168	—
1680	Sagem 1	1800	1800	—
535	Saint-Gobain 1	583	577	-1,03
1250	Saint-Louis 1	1355	1340	-1,11
1700	Salomon (Ly) 1	1805	1819	+0,78
390	Salvepar (Ny) 1	380	380	—
1730	Sat 1	1790	1785	-0,28
840	Saupiquet (Ns) 1	950	920	-3,16
840	Schneider 1	784	773	-1,40
13,50	SCOA 1	13,20	13,30	+0,76
585	SCOR S.A 1	635	642	+1,10
430	S.E.B. 1	501	496,10	-0,98
465	Sefimeg 1	501	511	+2
158	Selectibanque 1	171,90	171,20	-0,41
185	Sextant Avionique 1	250	—	—
800	SFIM 1	813	813	—
215	SGE 1	282	279	-1,06
545	Simco 1	574	569	-0,87
620	S.I.T.A 1	649	645	-0,62
1220	Skis Rossignol 1	1415	1415	—
475	Sligos 1	497	510	+2,62
605	Societe Gale A 1	626	629	+0,48
44	Sodexco (B) 1	41	41,50	+1,22
64	Sodero (Ns) 1	73	72,40	-0,82
970	Sodexho 1	1056	1062	+0,68
107	Sogenal (Ny) 1	127	127	—
1530	Sommer-Allibert 1	1837	1830	-0,38

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
560	Sophia 1	536	539	+0,56
1310	Sovac 1	1480	1495	+1,01
435	SPEP 1	538	530	-1,49
348	Spie Batignolles 1	400	401	+0,25
450	Strafor Facom 1	565	565	—
318	Suez 1	348,20	346,50	-0,49
215	Synthelabo 1	224,30	223,50	-0,36
169	Thomson-CSF 1	185	178,70	-3,41
280	Total 1	313,30	309,60	-1,18
595	UAP 1	643	631	-1,87
335	UFB Locabail 1	385	378,50	-1,69
225	UGC DA(ex Robur)M1	239	240	+0,42
525	UIC 1	536	541	+0,93
615	UIF 1	614	613	-0,16
860	UIS 1	860	885	+2,91
415	Unibail 1	455	461	+1,32
855	Valeo 1	978	980	+0,20
194	Vallourec 1	238,60	240,10	+0,63
320	Via Banque 1	360	355	-1,39
275	Worms & Cie 1	317,90	308,20	-3,05
1680	Zodiac 1	1919	1890	-1,51
950	Elf Gabon	980	979	-0,10
139	Amax 1	148,20	145,40	-1,89
148	American Barrick 1	149	151,10	+1,41
169	American Express 1	195	197,70	+1,38
375	A.T.T. 1	364,40	353	-3,13
184	Anglo American 1	183,60	185,10	+0,82
425	Amgold 1	465	472,50	+1,65
255	Banco Santander 1	281	283	+0,71
800	B.A.S.F. 1	910	910	—
1800	Bayer 1	1051	1058	+0,67
39	Blesheim Exhibit. 1	41	—	—
64	Buffelsfontein 1	60,15	62,80	+4,41
185	Chase Manhattan 1	201,80	197,80	-1,98
2320	Daimler Benz 1	2599	2597	-0,08
103	De Beers 1	111,70	111,60	-0,09
2490	Deutsche Bank 1	2776	2750	-0,94
1340	Dresdner Bank 1	1441	1456	+1,04
77	Driefontein 1	64,10	64,50	+0,62
285	Du Pont Nemours 1	297	295,70	-0,44
295	Eastman Kodak 1	359,60	359	-0,17
21	East Rand 1	19,55	19,65	+0,51
72	Echo Bay Mines 1	68	70	+2,94
169	Electrolux 1	200	204,50	+2,25
255	Ericsson 1	276	280,50	+1,63
375	Exxon Corp. 1	384	382,10	-0,49
305	Ford Motor 1	313,40	300	-4,28
65	Freegold 1	67	67,70	+1,04
14,50	Gencor Limited 1	14,55	14,70	+1,03
575	General Electric 1	575	574	-0,17
280	General Motors 1	278	264,50	-4,86
405	Generale Belgique 1	420,10	432,50	+2,95
35	Grd Metropolitan 1	40,75	41,30	+1,35
48	Guinness Plc 1	43,05	44,60	+3,60
21	Hanson Plc 1	23,20	23,20	—
28	Harmony Gold 1	26,90	27,20	+1,12
440	Hewlett-Packard 1	439	—	—
45	Hitachi 1	48,65	48,60	-0,10

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
935	Hoechst 1	971	972	+0,10
250	I.B.M 1	256,90	254,30	-1,01
56	I.C.I 1	63,50	63	-0,79
510	I.T.T. 1	556	556	—
245	Ito Yokado 1	260	258	-0,77
71	Matsushita 1	79	78,25	-0,95
285	Mc Donald's 1	321,10	324,90	+1,18
191	Merck and Co 1	191	193,60	+1,36
635	Minnesota Mining 1	665	641	-3,61
58	Mitsubishi Corp. 1	65,80	66,70	+1,37
405	Mobil Corporat. 1	447,50	447	-0,11
405	Morgan J.P. 1	441,20	443	+0,41
4010	Nestle SA Nom.	4384	4372	-0,27
86	Nippon Meat Packer	89,35	88,30	-1,18
150	Norsk Hydro 1	164	161	-1,83
167	Otsil 1	165,50	170,20	+2,84
1560	Petrofina 1	1584	1594	+0,63
280	Philip Morris 1	292,90	295,60	+0,92
95	Philips N.V 1	113,50	112,70	-0,70
114	Placer Dome Inc 1	118	119,70	+1,44
290	Procter Gamble 1	281	288,10	+2,53
210	Quilmes 1	215	215	—
52	Randfontein 1	48,30	49,45	+2,38
280	Rhone Poul.Rorer 1	275	278,30	+1,20
540	Royal Dutch 1	588	582	-1,02
59	R T Z 1	60,75	61,10	+0,58
14	Saatchi & Saatchi	14,90	14,80	-0,67
550	Sega Enterprises	629	628	-0,16
44	Saint-Helena 1	43,70	45,75	+4,69
375	Schlumberger 1	366,30	375,20	+2,43
53	Shell Transport 1	58,45	58,30	-0,26
2230	Siemens 1	2412	2410	-0,08
245	Sony Corporation 1	250,60	248,50	-0,84
128	Sumitomo Bank 1	140,60	138	-1,85
215	T.D.K 1	229,50	—	—
61	Telefonica 1	65,70	65,25	-0,68
38	Toshiba 1	39,70	39,30	-1,01
575	Unilever 1	629	625	-0,64
320	Unit.Technologie 1	352	350	-0,57
420	Vaal Reefs 1	446	460	+3,14
1190	Volkswagen A.G 1	1372	1360	-0,87
320	Volvo (act.B) 1	336	339	+0,89
184	Western Deep 1	192,30	201	+4,52
425	Xerox Corp. 1	437	443	+1,37
122	Yamanouchi 1	135,50	135,60	+0,07
5,50	Zambia Copper 1	5,90	5,80	-1,69

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	104	10,327
CNA 9% 4/92 CB	115,50	2,638
EDF 8,6% 92 CI	114,85	3,110
Emp.Etat 6%/93-97	107,17	0,559
Em.Etat 13,4%83 CA	102	8,848
Em.Etat10,26%86 CA	110,05	4,498
OAT 9,98% 12/97 CA	115,24	6,754
OAT TMB 01/99 CA	98,90	5,288
OAT 10% 5/00 CA	120,55	2,301
OAT 01 TME CA	100,40	3,712
OAT 8,5%11/02 CA	115,01	6,218
OAT 8,50% 19 CA	118,36	6,940
OAT 8,50% 92-23 CA	119,35	2,701
BFCE 9% 91-02	116	7,101
CEPME 8,5% 88 CB	—	1,141
CEPME 9% 89 CA	113,94	—
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,405
CFD (CCCE)9,7%90CB	120,65	5,182
CFD exCCCE8,6%92CB	114,50	4,477
CFF 10% 88-98	116,77	8,247
CRH 8,5% 87-88 CA	110,68	3,889
CFF 9% 88-97 C1	110,18	7,890
CFF 10,25% 90 C1	121,16	4,409
CRH 8,6% 92-93 CB	112,65	1,202
CLF 8,9% 88 C1	113,86	2,024
CLF 9%88-93/98 C1	111,14	4,907
EDF 8,6% 88-89	111,91	4,359
Finansder 9%91C2#	118,20	6,559
Finansd.8,6%92 AC2	113,35	4,807
Floral9,75% 90 C1	117,35	8,695
PTT 11,2% 85 CB#	111,35	7,374
SNCF8,8% 87-93C1	111,75	4,774

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	309	305
Bains C.Monaco 1	912	920
B Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	478	487,80
Benedictine	2925	2925
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	32	32
Cambodge	869	—
Carbone Lorraine	471	478
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	350	351
Centenaire Blanzy	331	333
Ceragen Holding	30	—
Champex (Ny)	7,90	7,90
CIC Un.Euro.CIP 1	270,20	283
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	360,10	359,10
Concorde-Ass Risq2	760	771
Constr.Met.Prov.	11,50	11
Credit Gen.Ind.	119,10	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	535	535
Eaux Bassin Vichy	2410	2410
Ecia 2	428	422

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4050	4050
Eridania Beghin CI	636	637
Fideilex Immofice 2	370	368
Finalens	370	370
F.I.P.P.	157	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	624	—
Foncina	407	—
France I.A.R.D	400	—
France S.A 1	2000	2003
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	590	578
Genefim	348	345
Gevelot	473	—
G.F.C. 2	485	485
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	209	—
Immobail 2	450	450
Immobanque 2	880	885
Im.Marseillaise	5290	5320
Invest.(Ste Cle.)2	3900	—
Lille Bonnieres	1058	1084
Locafinanciere	465	—
Louvre 1	2400	2386
Lucia	190	—
Machines Bull 2	25,50	25,20
Mag.Uniprix	183	174
Metal Deploye	250,50	260
Mors 2	43,05	42
Navigation (Nle)	133,90	—
Optorg 2	270	270
Oreal (CI)	850	820
Origny-Desvroise	819	821
Monoprix	1280	1280
Paluel-Marmont	440	—
Parfinance	208	200
Paris Orleans	206	206
Piper Heidsieck	721	—
Porcher	200	196
Promodes (CI)	670	—
Publicis 2	840	847
Rochefortaise Com.	160	—
Rosario 2	172,10	171
Rougier	237	240,10
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	189	185
Saga	345	340
Salins du Midi 2	525	527
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	760	760
S.I.P.H.	101,80	—
Sofal 2	470	—
Soffo	300	300
Softum	63,05	—
Sofragi 2	3400	—
Soudure Autogene	713	715
Sovabail	391	392
Stemi	975	—
Taittinger 1	2140	2392
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	305	—
Uliner Cofrath	1530	1530
Vicat 2	445	—
Virax	110	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—
Akzo NV	540	—
Alcan Aluminium	119,50	—
American Brands	190	195
Arbed	476,10	476,50
Asturienne Mines	107	—
Banco Pop. Espanol	640	640
Banque Regl.Inter.	37000	—
Chrysler Corp.	263,90	258
C.I.R SPA	3,80	3,80
Commerzbank AG	1060	1113
Dow Chemical Co.1	357	353
Fiat Ord.	26,95	26,90
G.B.L.(Brux.Lamb.)	582	579
Gevaert	1180	—
Glaxo Holdings Plc	51	52,60
Goodyear T.& R.Cy	242	—
Honeywell Inc.	283	—
Johannesburg Cons.	71	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Kubota Corp.	37	—
Noranda Mines	101,50	100,10
Olivetti Priv.	5,70	—
Pfizer Inc.	368	374
Ricoh Cy	45	44,90
Robeco	367	365,10
Rodamco N.V.	187	182,10
Rolinco	367,30	367
Saipem SPA	5,50	—
Sema Group Plc	31,50	—
SKF Aktiebolaget	87,30	—
Tenneco Inc.	301	—
Toray Ind.	35,10	36,10
West Rand Cons.	5,15	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Blanzy-Ouest*	831	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	66,50	—
Canadien Pacifique	93	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	500	—
Cie Industrielle*	4250	—
Coparex Inter.*	554	—
Cr.Universel (Cie)	250	—
CEAC.*	75,85	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—
Grace and Co.	225	—
Table France*	358,50	—
Konink. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	186	—
Nicolas nom.	899	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Off.Com.Pharm.*	950	—
Paris France	215	—
Partic.Percier*	238	—
Rorento	292,90	—
S.A.C.E.R.	631	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1550	—
Schlumberger Ind.*	431	—
SEPR*	1202	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom.	252	—
Viniprix	1780	—
Waterman*	1180	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	630	630
B.A.C.	73,70	—
Boiron (Ly) 2 #	464,10	463
Boisset (Ly)	190	—
CRCAM Paris IDF 1	955	946
Calberson	315	319
Cardif SA 2	1079	1069
CEGEP	166	167
CFPI	185	173,20
C.N.I.M 2	1251	—
Codetour	320	320
Creeks	120	119,80
Dauphin OTA	240	240
Devanlay 2	1147	1110
Labor.Dolisos	118	—
Editions Belfond	110	127
Europ Propulsion 2	278	278
Finacor	183	185,20
G.L.M. S.A.	709	709
Gravograph	151	151

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guintoli 2	762	820
I.C.C.	237	236
Idianova	64,90	—
Immob.Hotel. 2 #	1199	1198
Int. Computer	125,10	—
IPBM	38,80	38,90
Molex	199,90	—
N.S.C Schlum.Ny 2	650	658
Seribo	182,30	164
Sopra	325	326
TF1-1	526	525
Thermador Hold(Ly)	345	348
Unilog	244	244
Viel et Compagnie	185	186
Yves St Laurent 1	740	—

Sicav (sélection) 18 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	261,98	254,97
Actimonetaire C et D	31889,74	31889,74
Amériggan	8291,39	7972,49
Amplitude	763,48	741,24
Antigone trésor	729722	729722
Arbitr. Court Terme	8098,80	8098,80
Associa Première	33309,55	33309,55
Associc	1193,94	1193,94
Atout Futur	536,45	523,37
Aurecic	1683,18	1634,16
Avenir Alizes	1950,96	1912,71
Axa Capital	206,77	200,75
Axa Court Terme	8941,12	8941,12
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1178,11	1143,80
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	938,34	911,01
Axa Europe	140,99	136,88
Axa Investments	136,25	132,28
Axa NPI	140,70	136,60
Axa Ob.Fr.Etrans	162,98	158,23
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	164,96	160,16
Axa Prem.Ex.Agepre	128,26	124,52
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	160,73	156,05
Axa Valeurs PER	148,59	144,26
Cadence 1	1128,99	1104,89
Cadence 2	1117,88	1098,08
Cadence 3	1125,42	1103,35
Capimonetaire	7001,45	6994,46
Capiobli	7696,19	7545,28
Capitacic	1593,32	1569,77
Coexis	1539,70	1510,99
Comptavalor	3933,85	3927,96
Credinter	511,52	496,62
Credit Mutuel Capital	1484,23	1455,13
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	745,18	745,18
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,57	108,58
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	109,62	106,69
Cred.Mut.Ep.J	77749,79	77749,79
Cred.Mut.Ep.long.T	227,79	221,69
Cred.Mut.Ep.Monde	1392,52	1355,25
Cred.Mut.Ep.Quatre	1176,52	1145,83
Dieze	1612,12	1582,08
Drouot France	1029,23	999,25
Drouot Sécurité	274,44	266,45
Ecocic	1222,39	1186,79
Ecupar	139,30	135,24
Ecur. Capitalisation	3046,88	3016,71 ◆
Ecur. Expansion	540573,05	539763,40 ◆
Ecur. Géovaleurs	2672,32	2594,49 ◆
Ecur. Investissement	171,29	166,30
Ecur. Monepremière	75202,39	75202,39
Ecur. Monetaire	22025,56	22025,56
Ecur. Trésorerie	2712,73	2712,73
Ecur. Trimestriel	2138,28	2109,19 ◆
Elanciel	133,01	129,14
Energia	398,97	381,83
Epancic	4045,28	4045,28
Eparcourt-Sicav	4369,33	4358,43 ◆
Epargne Associat.	26333,41	26033,57
Epargne-Unie	1553,35	1515,48
Euri Cash capi	8926,85	8926,05 ◆
Euroc Solidarité	1213,42	1201,41
Eurocic Leaders	1251,73	1215,27
Eurodyn	1378,84	1345,21
Euro Gan	7480,04	7192,35
Fonsicav	16241,69	16209,27
France-gan	12518,93	12037,43
France Garantie	283,51	282,94
France Obligations	493,43	488,54
Francic	535,44	519,84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	131,72	127,88
Francic-Regions	1258,32	1221,67
Fructi-Associations	39,19	39,19
Fructi-Capi	48,98	48,28
Fructidor	251,51	247,79
Fructifrance action C	223,59	218,14
Fructifrance action D	213,96	208,74
GAN Rendement	5694,78	5610,62
Gestilion	17142,22	17142,22
Gest.Associations	207,19	202,83
Horizon	1587,20	1540,97
HLM Monétaire	15648,82	15648,82
Indicia	1229,55	1205,26 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1654,59	1654,59
Intensys	105,29	105,03
Interepar	113498,64	110181,20
Interoblig	17423,67	17082,03
Intersélection Fce	583,84	572,39
Japacic	203,36	197,44
Jeunepargne	332,75	327,83
Latitude	2512,93	2509,17
Lion Association	12009,83	12009,83
Lion Institution	35850,66	35761,26
Lionplus	1187,81	1163,74
Lion Trésor	2391,61	2367,93
Livret Bourse Inv.	656,83	637,70
Livret Portefeuil.	832,73	808,48 ◆
Méditerranée	209,14	203,05
Mensuel CIC	10441,68	10338,30
Monedon	76506,57	76506,57
Mone.J.	40415,67	40415,67 ◇
Monévalor	45950,70	45950,70
Mutualité dépôts	15507,57	15476,62
Natio Court Terme	106393	106075
Natio Court Terme2	319784	319784
Natio Epargne	20447,67	20245,22
Natio Ep. Capital	12842	12714,85
Natio Ep. Croissance	2098,94	2042,76
Natio Ep. Obligations	221,65	215,72
Natio-Ep. Retraite	146,67	142,74
Natio Ep. Trésor	9085,70	9067,56
Natio. Eparg. Valeurs	519,73	505,82
Natio-Fran.index	1188,19	1156,39
Natio-Imm.	1415,06	1377,18
Natio-Inter	1813,24	1764,71
Natio-Monétaire	28898,22	28898,22
Natio-Opportunités	1311,43	1276,33
Natio-Patrimoine	1601,80	1558,73
Natio-Perspectives	1284,32	1249,95
Natio-Placements	66137,57	66137,57
Natio-Revenus	1107,32	1096,36
Natio Sécurité	12344,28	12344,28
Natio-Valeurs	1002,97	976,13
Nippon-Gan	7816,81	7516,16
Nord Sud Dévelop	1903,56	1899,76
Obli-Associations	184,17	181,44
Oblicic-Mondial	3107,41	3061,49
Oblicic-Régions	1115,62	1099,13
Oblifutur	3394,58	3331,29
Oblig. tous cat.	212,03	208,90
Obliion	1742,71	1725,46
Oblisécurité Sicav	14491,89	14491,89
Oraction	1634,69	1594,82
Paribas Capitalisation	1842,84	1806,53
Paribas Opportunités	149,74	145,38
Paribas Patrimoine	681,16	661,32
Patrimoine Retraite	254,59	249,60
Pervalor	673,69	660,48
Planinter	1454,70	1419,22

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	157,95	153,35
Posta Croissance	6128	6121,88
Posta Gestion	73852,87	73852,87
Première Oblig	11104,94	11093,85
Prévoy. Ecureuil	112,72	111,60 ◆
Priv Associations	32883	32883
Proficius	1022,38	1003,22
Quartz	157,75	153,90
Rentacic	173,11	170,55
Revenus Trimestr.	5610,62	5555,07
Revenu-Vert	1224,48	1201,65
St Honoré Vie & Santé	1094,93	1045,28
St Honoré Bons du Tr.	12537	12474,63
St Honoré Invest.	901,24	860,37
St Honoré Pacifique	854,32	815,58
St Honoré Real	16764,84	16698,65
Sécuricic	1936,30	1936,30
Sécuri-Gan	13489,90	13235,28
Sécuritaux	1552,65	1552,65
Sensivalor	—	— ◆
Sicasden	750,44	739,35
Sicav Associations	2056,88	2056,88
SFI-CNP Assur	781,72	758,95 ◆
S.G. Fr. opport. C et D	1449,50	1421,08
Sicav 5.000	503,78	490,30
S.I. Est	1676,90	1628,06
Silvafrance	806,11	784,54
Silvam	472,60	459,95
Silvarenta	237,83	233,17 ◆
Silvinter	555,95	541,07
S.N.I.	1279,82	1241,77
Sogenfrance C	1367,76	1340,94
Sogenfrance D	1321,30	1295,39
Sogépargne	355,41	348,44
Sogister	1618,10	1596,37
Soleil Investissements	695,31	668,57
Solstice	2295,51	2289,79
State Street Act. Eur	11947,35	11543,33 ◆
State Street Act. Frce	12875,81	12500,79
St. Str. Act.Japon	17704,18	17105,49
State Street Emer. Mts	15507,11	14761,57 ◆
St.Street OAT Plus	12700,02	12451
Stratégie Actions	978,45	940,02
Stratégie Rendement	1637,79	1586,24
Techno-Gan	6592,10	6338,56
Thesora	774,83	767,16
Trésor Plus	1510,92	1495,96
Trésor Trimestriel	1082,18	1071,47
Trésoricic	146120,56	146120,56
Trilion	5566,34	5494,91
Uni-Associations	125,22	125,22 ◇
Uni-Foncier	1476,93	1440,91
Unifrance	674,33	657,88
Uni Régions	1332,30	1298,80
Univar	261,10	261,10 ◇
Univers Actions	1575,39	1538,57
Univers Obligations	2150,23	2110,14
Valorg	2291,74	2269,45
Valreal	59615	59585,21
Winterthur St-Honore	258,48	247,71

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9760	5,9425	5,70	6,20
Ecu	6,7330	6,6955	—	—
Allemagne (100 dm)	353,6500	351,1500	337	360
Belgique (100 F)	16,6000	16,6420	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	314,0200	312,0600	300	321
Italie (1000 lires)	3,7290	3,7040	3,47	3,93
Danemark (100 krd)	85,7400	85,3500	81	89
Irlande (1 iep)	8,2685	8,2470	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,9070	8,8575	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,5200	2,5030	2,69	3,09
Suisse (100 f)	398,6700	395,7700	380	402
Suède (100 krs)	74,2200	74,3700	69	78
Norvège (100 k)	81,2100	80,8400	76	85
Autriche (100 sch)	50,2610	49,9030	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,2695	4,2500	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,4450	3,4300	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,5497	4,5002	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,8474	5,8420	5,60	5,95

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/08
Or fin (kilo en barre)	71700	71100
Or fin (en lingot)	71700	71250
Napoléon (20f)	410	409
Pièce Fr (10 f)	390	—
Pièce Suisse (20 f)	411	410
Pièce Latine (20 f)	410	409
Souverain	520	508
Pièce 20 dollars	2600	2530
Pièce 10 dollars	1212,50	1212,50
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2750	2740
Pièce 10 florins	421	420

Matif (Marché à terme international de France)

18 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 128 099

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	125	122,40	122,06
Précédent	124,98	122,38	122,08

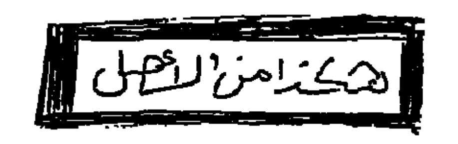
CAC 40 A TERME
Volume : 19 603

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2174	2187,50	2200
Précédent	2153	2166	2179

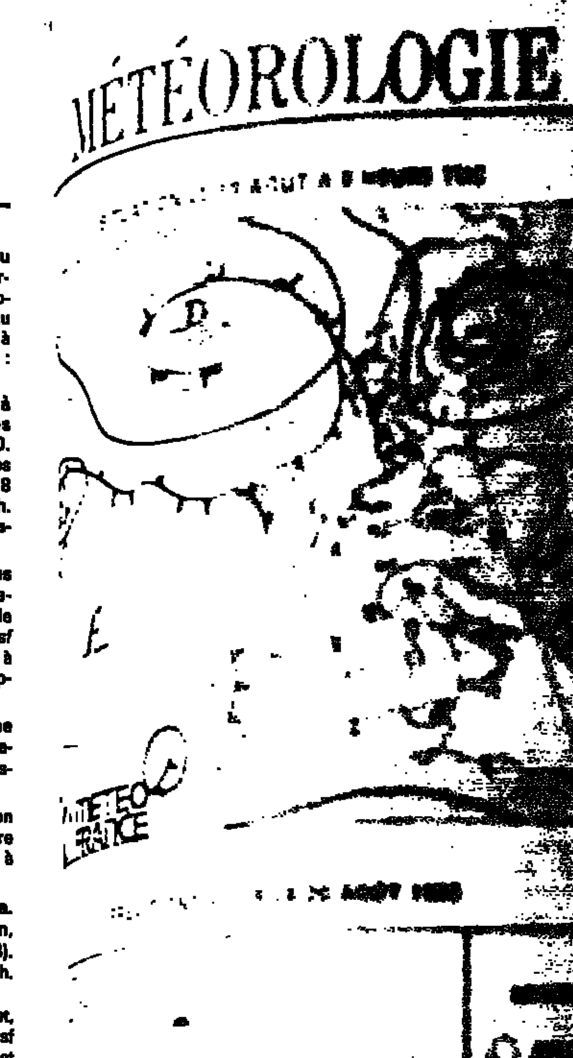
RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



EXPOSITIONS



Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Photographies. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.

BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.

DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.

LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.

ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.

MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

EMANUELE LUZZATI. Scénographe. Grand foyer. Jusqu'au 30 août.

MEUBLES ET IMMEUBLES. Design et architecture, les nouvelles acquisitions. Forum. Jusqu'au 13 septembre.

MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

NOIR DESSIN. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 26 septembre.

ON CONNAIT LA MUSIQUE. Michel Bouvet, Fauchère, Corbin, Annick Orliange. Centre d'information du Cci. Jusqu'au 6 septembre.

PHOTOGRAPHIES DE CLAUDE BRICAGE. Maguy Marin May Be. Petit foyer. Jusqu'au 31 août.

REVUE VIRTUELLE N° 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

GERRIT THOMAS RIETVELD. Petit foyer. Jusqu'au 27 septembre.

GERRIT THOMAS RIETVELD. Galerie du CCI. Jusqu'au 27 septembre.

TRAITS D'IMPERTINENCE. Le dessin d'humour de 1914 à nos jours. Salle d'actualité. Jusqu'au 6 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, nocturnes un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

LE DESSIN FRANÇAIS, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.

ROBERT COMBAS. Du simple au double. Jusqu'au 12 septembre.

NIKI DE SAINT PHALLE. Jusqu'au 12 septembre.

JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

TAKIS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 août.

ALBUM DE VOYAGE. Des artistes en expédition au pays du Levant. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). T.l.j. sf mar. de12 h 30 à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 27 septembre.

L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. Elie Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

LES ARDENNES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 octobre.

ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.

LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Ateliers t.l.j. à 15 h, réservation au 40.67.97.66. Fermé du 9 au 22 août. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 31 mars 1994.

CONSULTATION URBAINE, AUSTERLITZ-SALPÉTRIÈRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

> **Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

CROIX ET TOTEMS. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre - galerie, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, mer. et dim. de 10 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 12 septembre.

DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.

DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.

KRÉMÈGNE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 septembre.

MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 août.

MARWAN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 août.

MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 août.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.

LA RÉPUBLIQUE DANS SES MEUBLES. Les années 25 à la Manufacture de Beauvais. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 août.

LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.

YVES TRÉMORIN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30.Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

CENTRES CULTURELS

ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 septembre.

PIERRE BURAGLIO. Centres culturels commande publique de la Ville de Paris, pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville - salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.

DO NOT DISTURB, RÊVES D'HOTELS. Photographies, Polaroids et dessins de Charlélie Couture. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.

L'ÉGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 septembre.

SEAMUS FARRELL. Détour de chant. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 5 septembre.

FORMES ET COULEURS. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-60). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 octobre.

GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL GRAFFIN. Espace Acier - Immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

BORO IVANDIC. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 septembre.

MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

MARWAN. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

PARIS 13e, 1750-2000 : LE QUAI, LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LES SECRETS PERDUS DE LA FAIENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 28 août.

LE TIVOLI DE COPENHAGUE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.

GALERIES

BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbero et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.

ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.

JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Art nouveau et photographie. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 septembre.

CLAMART-MEUDON. Ferle, Absalon. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA COURNEUVE. Art grandeur nature, Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.

LA DÉFENSE. Différentes natures. Vision de l'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 26 septembre.

ECOUEN. Le Décor du château d'Ecouen à travers les dessins d'architectes, du XIXe siècle. Musée national de la Renaissance, château (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

ELANCOURT. Architecture rurale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les grandes fermes du plateau en 1900. Centre culturel de la Commanderie des Templiers de La Villedieu, CD 58 (30-50-82-21). T.l.j. de 14 h à 18 h. Exposition fermée du 2 au 15 août. Jusqu'au 26 septembre.

FONTAINEBLEAU. Tapisseries des Gobelins au château de Fontainebleau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Sixième Salon de l'éphémère. Place Moreau-David, parc et dalle de l'hôtel de ville. Jusqu'au 5 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LEVALLOIS. Francisco Infante-Arana. La Base, Centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.

MONTREUIL. Le Mouvement populaire de la Révolution française à aujourd'hui. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, sam. de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 octobre.

PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Dixième Salon de sculpture : l'arbre. Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour (34-64-36-10). Mer., ven., sam. de 10 h à 18 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

VERSAILLES. Routes touristiques en Yvelines. Maison des Yvelines, 19, rue Georges-Clemenceau (30-21-79-78). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 *Télex : 206.806F*

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 *Télex : 261.311F*

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US. and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________

Adresse : ______________

______________ Code postal : ______________

Localité : ______________ Pays : ______________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE 108. Film français de Daniel Moosmann : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

CIBLE ÉMOUVANTE. Film français de Pierre Salvadori : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DENIS LA MALICE. Film américain de Nick Castle, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JE M'APPELLE VICTOR. Film français de Guy Jacques : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MÉTISSE. Film français de Mathieu Kassovitz : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA PART DES TÉNÈBRES. Film américain de George A. Romero, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL. Film français de Bertrand Blier : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé (*adjoints au directeur de la rédaction*)
Thomas Ferenczi, Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon
Daniel Vernet (*directeur des relations internationales*)

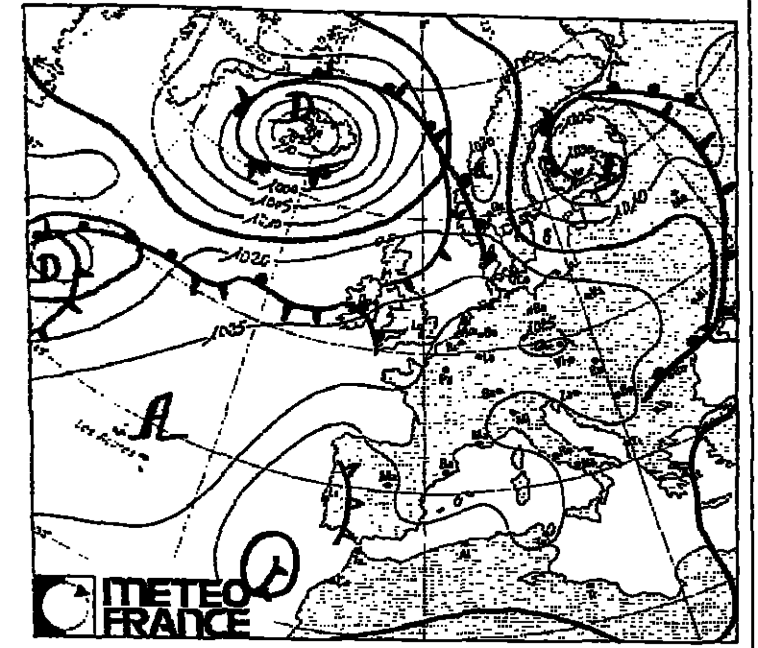
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

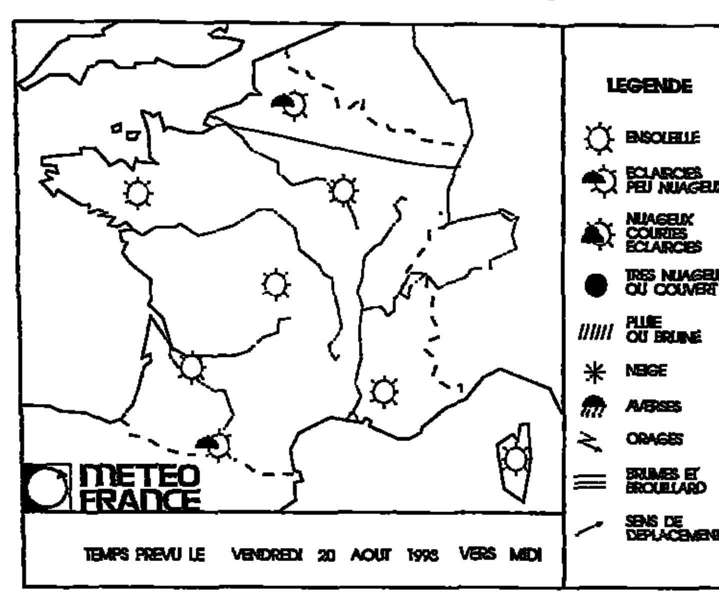
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 AOÛT 1993



Vendredi : persistance du soleil et de la chaleur. – Le soleil et la chaleur règneront sur l'ensemble du pays. Ce sera même quasiment la canicule dans le Sud-Ouest et l'intérieur du Languedoc-Roussillon et de la Provence.

Quelques rares bancs de brouillards présents au lever du jour dans l'intérieur de la Bretagne se dissiperont rapidement, tandis qu'au nord de la Seine, des nuages sans importance circuleront haut dans le ciel.

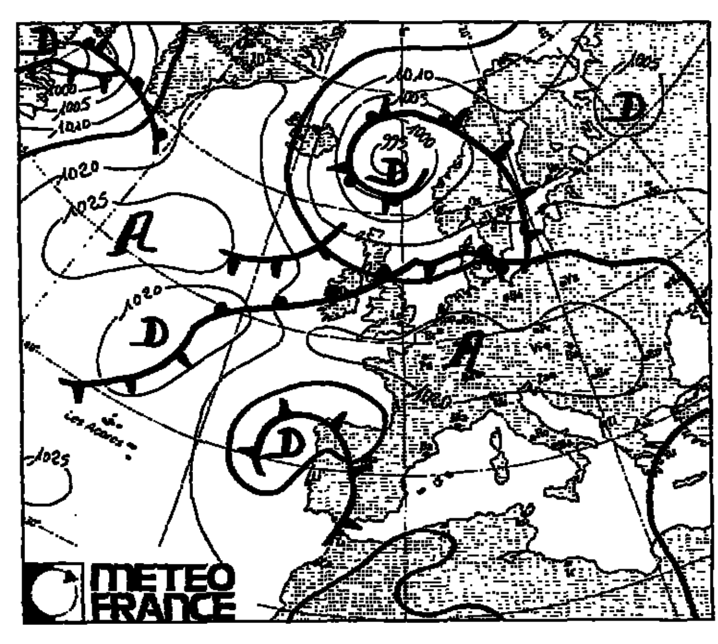
Sur les Pyrénées et le Pays basque, des nuages élevés feront leur apparition en fin de journée.

Les températures seront partout estivales. Les minimales seront comprises entre 11 degrés et 15 degrés au nord de la Seine, entre 15 degrés et 19 degrés au sud, jusqu'à 21 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les maximales atteindront 20 degrés à 23 degrés sur les côtes de la Manche, 25 degrés à 32 degrés sur le reste du pays en allant du nord vers le sud, et localement 36 degrés dans l'intérieur du Sud-Ouest, du Languedoc-Roussillon et de la Provence.

Le vent sera partout faible ou modéré, généralement de secteur nord.

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-8-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-8-1993 à 18 heures TUC et le 19-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	28	16	D
BIARRITZ	32	19	D
BORDEAUX	32	18	N
BOURGES	30	14	N
BREST	25	13	B
CAEN	23	12	N
CHERBOURG	19	12	N
CLERMONT-FER.	28	16	N
DIJON	30	17	C
GRENOBLE	33	16	N
LILLE	24	12	D
LIMOGES	27	18	C
LYON	31	17	N
MARSEILLE	30	22	D
NANCY	24	15	N
NANTES	28	15	N
NICE	26	21	D
PARIS-MONTS.	28	13	N
PAU	29	18	D
PERPIGNAN	27	23	D
POINTE-A-PITRE	33	24	D
RENNES	26	12	D
ST-ETIENNE	32	15	N
STRASBOURG	27	15	N
TOULOUSE	34	17	D
TOURS	30	12	C

ÉTRANGER

ALGER	31	21	N
AMSTERDAM	21	8	N
ATHÈNES	33	22	D
BANGKOK	31	25	N
BARCELONE	30	21	D
BELGRADE	30	13	D
BERLIN	17	12	C
BRUXELLES	24	11	D
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	18	11	C
DAKAR	31	26	N
GENÈVE	31	14	N
ISTANBUL	28	18	D
JÉRUSALEM	34	18	D
LISBONNE	30	20	D
LONDRES	24	12	N
LOS ANGELES	23	18	C
LUXEMBOURG	25	–	–
MADRID	36	20	D
MARRAKECH	33	18	D
MEXICO	22	14	N
MILAN	31	21	D
MONTRÉAL	28	18	D
MOSCOU	21	11	N
NAIROBI	20	12	N
NEW-DELHI	37	–	D
NEW-YORK	27	22	D
PALMA-DE-MAJ.	32	17	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	32	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	18	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	33	22	N
SINGAPOUR	33	26	–
STOCKHOLM	18	9	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	28	22	C
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	20	10	D
VENISE	31	21	D
VIENNE	25	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Mercredi, jour de deuil

LE mercredi devrait être classé jour de deuil, pour les amateurs de télévision, tant les programmes de début de soirée naviguent entre l'insignifiance ou le déjà vu. Une fois écarté le navrant téléfilm de TF 1, «Poker d'amour à Las Vegas», on peut, à la rigueur, jeter un regard sur les péripéties de «Fort Boyard». Mais on est vite blasé. En dépit des efforts de ses animateurs, le néophyte Cendrine Dominguez et l'indéracinable Patrice Laffont, le jeu fétiche de France 2 semble avoir pris un coup de vieux depuis l'apparition de son rival, «le Trésor de Pago-Pago», sur l'écran de TF 1.

On tente alors sa chance sur France 3, en se disant que l'avant-dernier épisode du «Roi mystère», adapté de l'œuvre de Gaston Leroux, doit bien offrir quelque intérêt. Mais les parties d'échecs dans les catacombes, les multiples balades en fiacre ou en phaéton des demi-mondaines et de leurs amants, les intrigues entre le Roi mystère et son adversaire le Vautour, paraissent singulièrement étirées.

Autant abandonner ces programmes aussi légers, éphémères et artificiels que pluie de confettis pour se plonger dans les *Cages flottantes*, l'une des aventures de Chéri-Bibi, du même Gaston Leroux, que viennent de publier les éditions Guy Delcourt. Les dialogues sont gouleyants et les images de François San Marco remarquables. Ainsi, sans avoir trop trahi le petit écran, on peut y revenir la conscience en paix. Et découvrir en seconde partie de la soirée, des chaînes enfin libérées de leur pesanteur audimatique. On ne reviendra pas sur la qualité de «Mineur de fond», le documentaire que propose France 2 à partir de l'autobiographie d'Augustin Viseux, mineur des Houillères du Nord, paru dans la fameuse collection «Terre humaine» («le Monde Radio-Télévision» daté 15-16 août). En revanche, on saluera le magazine belge «Intérieur nuit», diffusé par Arte. Il a beau être programmé à une heure très tardive (après minuit), ce petit-frère rock de «Strip-tease», autre émission de la RTBF adoptée par la télévision hexagonale, pourrait faire mentir les cinglants jugements de Charles Baudelaire sur la Belgique et les Belges. Composé de saynètes rapides commentées par une voix off et d'entretiens denses comme un compteur Geiger (avec le groupe rock italien Liftiba et son chanteur qui semble échappé des peintures de la grotte de Lascaux, surtout le chanteur Arno), «Intérieur nuit» est certes fait de bric et de broc, mais il ne se prend pas au sérieux et fait de l'humour sa ligne de programme. C'est assez rare pour être souligné.

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 19 août

TF 1

20.50 Série : Navarro.
Billets de sang, de Josée Dayan.

22.25 Série : Les Dessous de Palm Beach.
Linge très sale.
23.20 Sport : Athlétisme.
Résumé des épreuves de la journée.
23.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Documentaire : Notre télévision.
De Pierre Tchernia. 6. Les Buttes-Chaumont, avec Jean-Christophe Averty, Marcel Bluwal, Roger Carel, Jacques Chancel, Alain Decaux.
21.40 Hommage à Pierre Desgraupes.
Présenté par Pierre Tchernia, avec Joseph Pasteur, Christine Ockrent, François-Henri de Virieu, Igor Barrère, et des documents d'archives.
22.30 Cinéma : La Mort en direct. ■■■
Film français de Bertrand Tavernier (1979).
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.05 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : qualifications du 10 000 m dames ; décathlon (400 m) ; finale du 200 m dames.
21.40 Cinéma : Les Loups de haute mer. □
Film américain d'Andrew V. McLaglen (1980).
23.15 Journal et Météo.
23.45 Musique : Le Midem classique.
Avec l'Orchestre symphonique français, dir. : Laurent Petitgirard ; sol. : Olivier Charlier, violon ; Hélène Grimaud, piano ; Andrea Griminelli, flûte ; Matt Haimovitz, violoncelle ; Paul Meyer, clarinette ; Sergueï Nakarjakov, trompette ; Katia Skanavi, piano ; l'Ensemble vocal Gérard Bachelet (chœurs de Fréjus).
1.15 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Archipel. ■
Film franco-belge de Pierre Granier-Deferre (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Désigné pour mourir. □
Film américain de Dwight H. Little (1990).
23.50 Cinéma : Cadence de combat. □
Film américain de Thomas J. Wright (1989).

ARTE

20.40 Soirée thématique : Fous de soleil !
Soirée conçue par Jérôme Prieur, réalisée par Jean-Noël Cristiani.
20.41 Musique.
20.45 Cinéma : Les Orgueilleux. ■■
Film franco-mexicain d'Yves Allégret (1953).
22.25 Documentaire : Le Soleil dans la peau.
De Leslie Bedos.
22.40 Documentaire : Scénario d'une mort annoncée.
De William Karel.
22.55 Coup d'Etat céleste.
Entretien avec le professeur Alexander Abian. Commentaire d'Hubert Reeves.
23.15 Concert : *Joao Gilberto* (69 min).

M 6

20.35 Météo 6.
20.45 Téléfilm : Le Virus assassin.
De Ben Bolt.
23.00 Téléfilm : Les Cavaliers de l'enfer.
D'Alan L. Stewart.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique.
La Foi, l'Amour, l'Espérance, d'Odon von Horvath, texte français d'Henri Christophe (rediff.) ; à 22.03, Le Chien musicien, d'Hervé Royer (rediff.).
22.37 Musique : Avignon 1993.
Musiques du Bassin méditerranéen.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 28 septembre 1992 lors du Festival de Berlin) : Doppelkonzert pour piano, timbales et deux orchestres à cordes, de Martinu ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Symphonie n° 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Bernard Haitink ; sol. : Tabea Zimmermann, alto ; Philipp Moll, piano.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate n° 30 en mi majeur op. 109, de Beethoven ; Fantaisies op. 116, Intermezzi op. 117, Klavierstücke op. 118, de Brahms, par Hélène Grimaud, piano.
0.35 Bleu nuit.

Vendredi 20 août

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée ; finale du 110 mètres haies.
20.45 Feuilleton : Les Grandes Marées.
De Jean Sagols (7e épisode).
22.30 Feuilleton : A nous deux, Manhattan !
De Douglas Hickox et Richard Michaels (3e épisode).
0.15 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : résumé des épreuves de la journée.

FRANCE 2

15.25 Série : Les deux font la paire.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.20 Magazine : Giga.
18.20 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : qualifications du saut en hauteur messieurs et du 10 000 mètres messieurs ; décathlon messieurs (javelot) ; demi-finales du 1 500 mètres messieurs ; finale du saut en longueur messieurs.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Taggart.
Nid de vipères, de Graham Theakston.
22.40 Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle.
Ben Gourion, de Jerry Schatzberg.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Variétés : Sylvie Vartan en concert.

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre.
En direct d'Antibes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.00 Sport : Athlétisme.
Championnats du monde, à Stuttgart : finales des 100 mètres haies dames, 110 mètres haies messieurs, 200 mètres messieurs ; décathlon (1 500 mètres).
21.50 Magazine : Thalassa.
Présenté par Georges Pernoud.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Feuilleton : Le Cousin américain.
De Giacomo Battiato (2e épisode).
0.10 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.20 Court métrage : Loto Drive in.
De Pal Sletaune.
15.45 Cinéma : Le Dimanche de préférence. ■
Film italo-franco-belge de Giuseppe Tornatore, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana et Francesco Barilli (1990).
17.20 Surprises.
17.35 Canaille peluche

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Série animé : Tam-tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments. Les acteurs.
20.35 Téléfilm : Regard mortel.
De Shuki Levy.
22.05 Documentaire : La Hague, le nucléaire au quotidien.
De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver le président ? ■
Film américain de David Zucker (1991).
0.25 Cinéma : Le Triangle de fer. □
Film américain d'Eric Weston (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Retour au baroque. 2. Vers l'opéra, de Stéphane Loison (rediff.).
17.55 Documentaire : Les Illégaux.
De Tom Bower (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Lev Polougaevski/Arturo Perez Reverte (rediff.).
19.30 Série : Grafic.
De Jean Frapat. La Cible.
19.45 Documentaire : L'Allemagne de Dürer.
De Rainer et Rose-Marie Hagen.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit.
De Daniel Leconte. Haut-Karabakh, chronique d'une guerre non déclarée, d'Alexandre Valenti.
21.35 Festivals d'été.
Monteverdi au Festival de Salzbourg, de Norbert Beilharz ; à 22.05, Peter Julius Caesar.
23.05 Documentaire : Mendel Schainfeld, retour en Allemagne.
De Hans-Dieter Grabe.
23.50 Documentaire : Vivre en Chine.
De Jürgen Schneider (45 min ; rediff.).

M 6

13.55 Magazine : Destination vacances.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Le Crime dans le sang.
De Richard T. Heffron.
22.25 Série : Mission impossible.
0.05 Magazine : Emotions.
0.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique.
Le Mas du boucanier, de Michel Le Bihan.
22.40 Musique : Nocturne.
Musiques du Bassin méditerranéen. 5. Sardaigne : polyphonies sacrées (Oratorio di Santa-Croce).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : *Coda*.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Festival de Montreux-Vevey) : Léonore III, ouverture op. 72, de Beethoven ; Fantaisie de concert sur Carmen pour violon et orchestre op. 25, de Sarasate ; Les Ruines d'Athènes, marche turque op. 113-114, de Beethoven ; Carnaval des animaux, de Saint-Saëns ; Fanfare pour un nouveau théâtre, de Stravinsky ; Valse de l'empereur, de J. Strauss ; Concerto pour trompette et orchestre, de Hummel ; Pizzicato polka, de J. Strauss ; September, Im Abendrot, de R. Strauss ; Orage et Tonnerre, de J. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle, dir. : Karl-Anton Rickenbacher ; sol. : Tedi Papavrami, violon ; Kun Woo Paik, Gustavo Romero, pianos ; Christoph Henkel, violoncelle ; Sergueï Nakarjakov, trompette ; Edith Wiens, soprano.
21.30 Concert (donné le 12 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Images (Livre I), Children's Corner, Etudes (extraites des Livres I et II), Préludes (extraits du Livre II), de Debussy, par Philippe Cassard, piano.
0.35 Bleu nuit.

Le Monde

La politique monétaire et l'avenir du SME

La Banque de France abaisse à nouveau le taux des pensions

Dans son dernier rapport mensuel, la Bundesbank rejette toute responsabilité de l'Allemagne dans la crise monétaire de la fin du mois de juillet, accusant au contraire plusieurs pays européens d'avoir pratiqué une politique forcée de baisse des taux d'intérêt.

La Bundesbank ne s'en montre pas moins raisonnablement optimiste quant aux chances de parvenir à une union monétaire si la prudence et la rigueur guident les politiques économique.

De son côté, la Banque de France a à nouveau, jeudi 19 août, abaissé d'un demi-point son taux de prise en pension à vingt-quatre heures, qui revient de 8,75 % à 8,25 %.

La Banque de France a à nouveau assoupli légèrement le crédit jeudi 19 août, en ramenant le taux de ses prises en pension à vingt-quatre heures de 8,75 % à 8,25 %. Cette baisse d'un demi-point fait suite à une opération similaire menée mardi 17 août.

Ce geste était largement anticipé par les marchés et les autorités monétaires ont profité du net raffermissement du franc observé la veille. En une séance, le cours du mark était revenu de 3,53 francs à 3,51 francs. Le MATIF et la Bourse de Paris ont bien accueilli, jeudi, l'annonce de la Banque de France, tandis que sur le marché monétaire, le taux de l'argent au jour le jour (auquel les banques s'échangent entre elles des liquidités) se détendait également d'un demi-point, à 8,25 % environ. Le mark, lui, restait stable à 3,51 francs.

Les autorités monétaires poursuivent ainsi leur politique de détente prudente des taux d'intérêt. Si elles n'ont pas encore touché au taux des appels d'offres, principal taux directeur – laissé inchangé tout au long de la tourmente monétaire récente, à 6,75 %, – le taux des pensions reflue vers son niveau d'avant la crise. Il avait été porté de 7,75 % à 10 % vendredi 23 juillet.

Cependant, la baisse des prises en pension ne touche que celles effectuées à très court terme (vingt-quatre heures), les pensions habituelles à cinq-dix jours étant maintenues à leur niveau exceptionnel de 10 %.

La détente du crédit en deçà des plus bas touchés en juin dépendra, dans une large mesure, de la politique menée par la Bundesbank, dont le conseil se réunira jeudi 26 août.

La Bundesbank nie être à l'origine de la crise

La Bundesbank reste relativement optimiste sur les chances de réaliser à terme une union monétaire européenne. Dans son rapport d'août, l'institut d'émission allemand analyse les conséquences de la crise monétaire et souligne que la décision d'élargir les bandes de fluctuation ne condamne pas l'UEM si *«les différents Etats membres poursuivent une politique de stabilité des prix et résistent à la tentation d'une dévaluation compétitive ou d'une relance artificielle de leur activité économique».*

La Bundesbank, si elle reconnaît que les membres de la Communauté peuvent désormais davantage tenir compte, dans la conduite de leur politique monétaire, des situations nationales en matière de conjoncture et d'inflation, n'en souligne pas moins qu'une certaine retenue s'impose *«au regard des critères de Maastricht et surtout de l'objectif à moyen terme de stabilité monétaire, et afin d'assurer une situation coordonnée sur le marché des changes».*

Point important : la Bundesbank non seulement ne reconnaît aucune responsabilité allemande dans la crise monétaire mais met nettement en cause la politique de baisse précipitée des taux pratiquée par plusieurs pays européens – la France, la Belgique, le Danemark, l'Irlande – malgré une situation très peu favorable. *«Les divergences fondamentales existant entre les économies des Etats membres et les impératifs de politique monétaire contenaient un tel potentiel de conflit que les marchés, malgré l'intervention répétée des banques centrales, ont perdu toute confiance dans le maintien des grilles de parité en vigueur».* Cette absence de crédibilité n'a pas empêché plusieurs pays de poursuivre leur politique de baisse alors que la Bundesbank marquait une pause.

Une analyse que ne reprend apparemment pas à son compte l'OCDE qui, dans son étude consacrée à l'Allemagne, estime que la Bundesbank devrait utiliser *«la moindre marge de manœuvre»*, une marge qui existe compte tenu *«de la modération des salaires conjuguée au tassement de plus en plus marqué de l'activité».* L'OCDE annonce une baisse de 1,9 % cette année du PIB allemand.

Redistribution des rôles sur la chaîne culturelle franco-allemande

Alain Maneval devrait quitter la direction des programmes d'ARTE

Le directeur des programmes de la chaîne culturelle franco-allemande ARTE, Alain Maneval, devrait prochainement demander à être démis de ses fonctions. Mais cette démission doit d'abord être soumise le 29 septembre à l'assemblée générale qui réunit les promoteurs allemands, belges et français de la chaîne. Si elle l'accepte, Alain Maneval quittera alors Strasbourg, où il résidait depuis sa nomination à la tête des programmes d'ARTE, le 13 août 1992, pour rejoindre Paris. M. Maneval continuera à jouer un rôle actif au sein d'ARTE, puisqu'il sera directement rattaché à Jérôme Clément, président du pôle français de la télévision culturelle, la SEPT-ARTE, avec la mission de continuer à trouver de nouvelles idées de programmes et de lancer des opérations spéciales liées à l'actualité culturelle.

Le départ d'Alain Maneval de la direction des programmes d'ARTE est motivé par son désir de continuer à jouer un rôle créatif et artistique au sein de la chaîne plutôt qu'un rôle institutionnel, qu'implique de plus en plus la coordination des programmes des trois partenaires actuels de la chaîne, en attendant l'arrivée des Suisses, des Autrichiens et des Espagnols, avec lesquels ARTE est en pourparlers, ainsi qu'à son désir de revenir à Paris.

M. Maneval pourrait être remplacé par Victor Rocaries, directeur général de la SEPT après avoir été contrôleur de gestion à la direction des régions de FR3. Homme de gestion et d'études, M. Rocaries fait partie depuis un an de la conférence des programmes d'ARTE. Selon un dirigeant d'ARTE, le départ de M. Maneval de la direction des programmes d'ARTE et l'arrivée de M. Rocaries s'assimile à une nouvelle *«redistribution des rôles».*

Y.-M. L.

Collision au large de Toulon

L'accident provoqué par un sous-marin a entraîné une légère pollution

Le sous-marin nucléaire d'attaque *Rubis* a heurté le pétrolier géant *Lyria* lors d'une remontée à la surface à 22 h 35, dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 août. Les dégâts sont légers, mais le tanker de 343 mètres de long a perdu 2 800 tonnes de sa cargaison d'hydrocarbures, provoquant une pollution au large de Fos-sur-Mer. Dès jeudi matin, la nappe de pétrole n'atteignait plus que 800 mètres de large sur 200 mètres de long.

TOULON

de notre correspondant

Histoire de cette collision d'un sous-marin et d'un pétrolier : en début de nuit, la mer est calme. L'horizon est dégagé et le *Lyria* tient son cap. Sous sa coque, le *Rubis* entame sa phase de «reprise de vue» à l'issue d'un exercice d'entraînement. Rien d'anormal à bord de ce fleuron de la marine nationale, mesurant 74 mètres de long pour 8 mètres de large, et jaugeant 2 400 tonnes. C'est le premier sous-marin d'attaque basé à Toulon, en 1983, et il a réalisé, voilà quelques années, une première en ralliant son port d'attache à Nouméa sans refaire surface.

Pourtant, à un moment, les soixante-dix membres de l'équipage sont secoués par un choc assez violent. Le submersible vient de heurter le tanker qui poursuit sa route imperturbablement. Il n'y a pas de dégâts à bord du sous-marin, sauf à la hauteur du «nez», ce dôme en matériau composite placé à l'avant et protégeant quelques équipements électroniques sensibles. Sans retard, le *Rubis* met le cap sur Toulon. Il regagne la base de l'escadrille des sous-marins de la Méditerranée où l'on procède, dès son arrivée mercredi 18 au matin, au déchargement des quatorze torpilles et missiles qui se trouvent à son bord.

Dans le même temps, le pétrolier *Lyria* est arrivé à Fos le même jour à 7 h 15, sans que personne à son bord ne se soit rendu compte du moindre problème. Ce n'est qu'en milieu de journée que le sémaphore de La Couronne, situé près de Martigues, signale la présence dans le golfe de Fos d'une nappe de faible irisation.

Une brèche de 5 mètres de long

Un hélicoptère d'alerte puis deux avions de la marine nationale vont survoler les lieux dans l'après-midi et projeter des produits de traitement dispersants. Le pétrolier est alors à quai et de nouvelles investigations permettront de constater que 2 000 tonnes d'hydrocarbures se sont échappées des soutes du pétrolier. Celui-ci présente une brèche de 5 mètres de long sur 50 centimètres de haut à hauteur de la soute avant tribord. Des barrages flottants antipollution sont alors mis en place au large de Port-de-Bouc, menacé par une nappe de 1 500 mètres de large sur 2 000 mètres de long, poussée vers la côte par une légère brise. A l'issue de cet accident, deux questions se posent : comment un submersible aussi techniquement évolué peut-il heurter un bâtiment aussi imposant et pourquoi le commandant du pétrolier n'a-t-il pas été prévenu de l'accrochage par les autorités maritimes?

A la première question, la préfecture maritime donne une réponse technique : *«La phase de* «reprise de vue» *consiste pour un sous-marin à passer d'une situation d'immersion totale et profonde à une immersion périscopique. Pendant cette période, le sous-marin est quasiment sourd et aveugle, sa perception extérieure étant limitée au sonar.»*

En ce qui concerne une prise de contact, qui aurait dû avoir lieu, avec le pétrolier, l'officier des relations publiques de la préfecture maritime se montre prudent : *«Il semble que le sous-marin ait appelé le pétrolier par radio, mais sans succès. Des démarches ont été entreprises dès le retour du* Rubis *pour retrouver ce tanker, et nous n'y sommes parvenus que le lendemain matin, quand nous avons su qu'un pétrolier qui était à quai au port de Fos présentait une fuite.»*

Une commission d'enquête est en place pour définir les conditions exactes de cette collision : elle est composée de spécialistes de la marine nationale qui vont passer au crible les témoignages écrits et verbaux enregistrés durant les manœuvres de «reprise de vue».

JOSÉ LENZINI

La «remontée», manœuvre toujours délicate

La collision survenue en rade de Toulon est un risque qui guette tous les sous-marins, très vulnérables lors d'une remontée en surface. Les officiers sous-mariniers en sont parfaitement conscients et, *«même si les Français n'en ont pas été victimes depuis une bonne dizaine d'années, ce genre d'incident survient régulièrement, en moyenne tous les ans, dans le monde»*, affirme l'un d'eux. Dernier exemple en date, le sous-marin d'attaque américain *Grayling* a heurté un sous-marin nucléaire russe en mer de Barents le 20 mars.

En plongée, un sous-marin est totalement aveugle et ne peut détecter les intrus ou les obstacles qu'à «l'oreille». Il dispose pour cela de deux moyens. Ses «hydrophones» (des micros perfectionnés et très sensibles), d'abord, qui écoutent en permanence les bruits émis par d'autres bâtiments. Ils sont complétés par deux sonars, sortes de radar qui utiliseraient des ondes acoustiques au lieu d'ondes radio. La discrétion étant leur raison d'être, les sous-mariniers privilégient au maximum l'écoute passive. Les ondes émises par les sonars peuvent, en effet, être aisément détectées par l'ennemi.

Le «cône d'ombre»

Ces dispositifs rendent le passage à «l'immersion périscopique» (entre zéro et trente mètres) particulièrement délicat. Le bâtiment devant, à cette profondeur, rester horizontal, ses deux sonars (situés à l'avant et à l'arrière) ne peuvent pas balayer toute la zone située à la verticale de la coque et il subsiste un «cône d'ombre». De plus, souligne un officier de la Marine, l'écoute passive ne donne pas la position exacte d'un navire. Elle permet de le repérer de très loin et même de l'identifier d'après les bruits qu'il émet, *«mais elle ne fournit qu'un azimut»* (la direction d'où provient le bruit).

En été, dans les mers relativement chaudes comme la Méditerranée, le problème est encore compliqué par un phénomène thermique. La limite, située vers trente mètres de fonds, entre les couches chaudes de surface, proches de vingt degrés, et les couches profondes beaucoup plus froides (moins de dix degrés) agit comme un écran, explique un spécialiste. Les ondes sonores provenant des navires de surface ont tendance à rebondir sur elle comme les ondes lumineuses sur un miroir. Il en est de même, dans l'autre sens, pour celles émises vers le haut par les sonars situés en profondeur.

Sous réserve des résultats d'une enquête, en cours, ces difficultés représentent les hypothèses les plus plausibles qui peuvent expliquer l'incident de Toulon. Il est possible, cependant, de s'étonner que, compte tenu du risque, un navire de surface n'ait pas été chargé de surveiller la remontée du sous-marin dans une zone aussi fréquentée. En tout état de cause, précise-t-on à la Marine nationale, le risque nucléaire, lui, est nul.

JEAN-PAUL DUFOUR.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1993 a été tiré à 445 235 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Sans Visa» : Ramatuelle sous l'étoile de Gérard Philipe

Ramatuelle avait su jusqu'à présent préserver son élégance villageoise dans le culte discret de la mémoire de Gérard Philipe, disparu en 1959. A quelques kilomètres de la côte, le bourg se tenait à bonne distance du brouhaha balnéaire et des embarras qui l'accompagnent. Aujourd'hui, Ramatuelle s'interroge et invoque son saint patron pour se protéger de trop de ferveur.

La vente de «médicaments» en grandes surfaces

Pansements interdits

Alertée par une récente campagne publicitaire télévisée vantant les mérites de pansements *«antiseptiques»* vendus – *«enfin»* – en grande surface, la direction générale de la santé (ministère délégué à la santé) demandait le 12 août l'arrêt immédiat de la commercialisation de ces produits. La direction générale de la santé se fondait alors sur une série de dispositions du code de la santé estimant notamment que le caractère *«antiseptique»* du produit faisait de lui l'équivalent d'un médicament dont la vente est réservée aux pharmaciens d'officine et interdite en grande surface.

La direction de la SED (Société européenne de diffusion) vient, dans un communiqué daté du 18 août, de faire savoir qu'elle ne répondrait pas à l'injonction ministérielle et qu'elle maintenait la vente de ses pansements commercialisés sous la marque Sédastéril. *«Nous contestons le fait que ce produit puisse être considéré comme un médicament et une directive européenne du 15 juin 1993 précise qu'un pansement dont la compresse est imprégnée d'un antiseptique est un objet non médical,* souligne-t-on auprès de la SED. *Il faut ajouter que ces pansements sont vendus deux fois moins cher que les produits équivalents commercialisés en pharmacie.»*

Cette affaire n'est pas sans rappeler celles qui, avec la vitamine C ou les laits maternisés, avaient, il y a quelques années, vu s'affronter grandes surfaces et pharmacies d'officine. La SED précise que les pansements que la direction générale de la santé veut interdire représentent environ 20 % de son chiffre d'affaires (150 millions de francs en 1992).

Selon cette firme, une telle mesure, si elle devait être appliquée, compromettrait l'ouverture d'une usine, prévue le 25 août, à Forbach et qui devait reprendre plusieurs des salariés de Grundig. Le ministère de la santé intégrera-t-il ces données économiques ou maintiendra-t-il au contraire sa décision d'interdiction? Dans l'attente, une expertise va prochainement être demandée à l'Agence du médicament.

J.-Y. N.

Détruit par un incendie

Le pont de Lucerne sera reconstruit à l'identique

La ville suisse de Lucerne a perdu le plus prestigieux de ses ornements, le pont de la Chapelle, pont couvert de bois, sans équivalent en Europe, dont les deux tiers ont été détruits *par un incendie dans la nuit* du 17 au 18 août. Le feu, selon la police cantonale, a été déclenché par un incendie à bord d'une petite embarcation amarrée sous le pont. Il aurait été attisé par les nombreuses toiles d'araignées qui s'accrochaient aux poutres de l'ouvrage.

Le pont de la Chapelle (Kapellbrücke), construit en 1333, est un chef-d'œuvre de bois long de 200 mètres fut décoré, en 1599, de cent douze peintures retraçant la vie des saints patrons de la ville. L'an dernier, les services de conservation de la ville avaient fait photographier chacune de ces peintures, ce qui aidera à leur reconstitution. Le pont enjambait obliquement la rivière de la Reuss, passant par une grosse tour octogonale (Wasserturm) pour rejoindre l'église Saint-Pierre, presque à la hauteur du lac des Quatre-Cantons (Vierwaldstaetter), dans un paysage qui était *«l'un des plus beaux de la Suisse»*, selon Schopenhauer.

Les autorités de Lucerne ont décidé de reconstruire à l'identique l'ouvrage assuré pour 1,4 million de francs suisses (5,5 millions de francs), les travaux de rénovation sont évalués à 3,4 millions de francs suisses (13,5 millions de francs). La municipalité a également décidé de faire surveiller l'autre pont de bois couvert de Lucerne, le pont des Moulins, dont les fresques du dix-septième siècle seront remplacées par des copies.

F. E.

□ **Raid américain sur le nord de l'Irak.** – Un militaire et un civil irakiens ont été blessés, jeudi 19 août, lors d'un raid américain sur une batterie anti-aérienne, dans le nord de l'Irak, a annoncé l'agence officielle INA. – *(AFP.)*